

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITÉ : MOHAMED BOUDIAF. M'SILA**

**Faculté :** lettres et sciences humaines

**Département :** lettres et langue française

**N° :** .....



**Domaine :** lettres et langues étrangères

**Filière :** langue française

**Option :** sciences du langage

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de - Master Académique -

THÈME :

**L'IDENTITÉ ÉNONCIATIVE DANS LE DISCOURS  
POLITICO-DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE.**

Le cas du ministre des Affaires étrangères.

M. Ramtan Lamamra.

**Présenté par :** ASMA. BISKER

---

**Devant le jury :**

M <sup>me</sup> GAUDI FELLA	Université, Mohamed Boudiaf, M'sila	Président
M <sup>me</sup> BOUDJELLAL NADJIA	Université, Mohamed Boudiaf, M'sila	Rapporteur
M <sup>me</sup> ZAGHBA LINDA	Université, Mohamed Boudiaf, M'sila	Examinateur

Année universitaire : 2022 - 2023

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

والحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على أشرف المرسلين وعلى  
آله وصحبه ومن تبعهم بإحسان إلى يوم الدين.  
اللهم علمنا ما ينفعنا وانفعنا بما علمتنا إنك انت العليم الحكيم.

## RÉSUMÉ

Ce mémoire s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Il traite de la notion d'éthos dans le discours diplomatique à caractère politique, et cela à travers l'analyse de l'identité énonciative d'un ensemble d'allocutions prononcées sur diverses plateformes médiatiques par le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie **M. Ramtan Lamamra**. Nous faisons des analyses portant essentiellement sur les marques de pronoms, afin d'illustrer la conception de l'énonciation dans un contexte de relations politiques internationales. Nous allons, parallèlement, nous intéresser aux contextes historiques, culturels et sociaux des propos.

Les résultats d'analyse quantitative et qualitative que nous avons menés sur le corpus choisi pour notre étude ont montré que le discours diplomatique dans une conception politique s'approche plus du discours politique idéologique donc représentatif d'une identité politique que du discours diplomatique dit « banal » ou « institutionnel » de par un déictique ancré dans le discours du locuteur à travers une subjectivité translucide assurée et assumée.

**Mots clés :** analyse du discours, identité énonciative, déictique, pronom, discours politico-diplomatique, ramtan lamamra.

---

## ABSTRACT

This dissertation is in the field of discourse analysis. It deals with the notion of ethos in the diplomatic discourse of a political nature and this through the analysis of the enunciative identity of a set of speeches delivered on various media platforms by the Minister of Foreign Affairs of Algeria. Mr. Ramtan Lamamra. We carry out analyzes focusing essentially on the marks of pronouns, in order to illustrate the conception of enunciation in the context of international political relations. We will, at the same time, look at the historical, cultural and social contexts of the remarks.

The results of quantitative and qualitative analysis that we carried out on the corpus chosen for our study showed that diplomatic discourse in a political conception is closer to ideological political discourse, therefore representative of a political identity, than to diplomatic discourse known as 'banal' or 'institutional' by a deictic anchored in the speech of the speaker through a translucent subjectivity assured and assumed.

**Keywords:** discourse analysis, enunciative identity, deictics, pronoun, politico\_diplomatic speech, ramtan lamamra,

---

## الملخص

هذا العمل يندرج في مجال تحليل الخطاب. ويتناول تحليل الهوية التداولية في الخطاب الدبلوماسي ذي الطابع السياسي وذلك من خلال تحليل الصيغ التداولية لمجموعة من الخطابات التي ألقاها وزير خارجية الجزائر على مختلف المنابر الإعلامية السيد رمطان لعمامرة. ونقوم من خلال إجراء تحليلات تركز بشكل أساسي على علامات الضمائر، من أجل توضيح توجه لسان المتكلم في سياق العلاقات السياسية الدولية. في الوقت نفسه، سيرافق تحليلنا للعينات المختارة ملاحظات حول السياقات التاريخية والثقافية والاجتماعية للخطابات المعنية.

يمكننا ان نقول ان نتائج التحليل الكمي والنوعي التي أجريناها على العينات المختارة لدراستنا أظهرت أن الخطاب الدبلوماسي في شكله السياسي أقرب إلى الخطاب السياسي الأيديولوجي منه إلى الخطاب الدبلوماسي المنعوت بالمسطح أو "المؤسسي" ويظهر ذلك جليا من خلال حالة التأسيس اللغوي أو دكسيس في خطاب المتحدث من خلال ذاتية مغلفة بالثقة والبلاغة.

الكلمات المفتاحية: تحليل الخطاب، الهوية التداولية، التأسيس اللغوي، الضمائر، الخطاب الدبلوماسي ذي الطابع السياسي، رمطان لعمامرة.

## DÉDICACE

À ma **mère, Fatima**. À celle qui m'a appris à faire de mon babillage, des mots pour elle.

À la mémoire de mon **père, Mohamed**. À celui qui m'a appris à faire de mes mots, un raisonnement.

\*

À ma patrie. L'**Algérie**.

\*

Que le bon Dieu vous garde dans sa gloire.

## REMERCIEMENT

Pour ce mémoire de master, je voudrais remercier en premier lieu mon encadrant, **M<sup>me</sup> Boudjellal Nadja** pour son suivi attentif à chaque étape de ce mémoire. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir donné toute la liberté nécessaire à la réalisation de ce travail.

\*

Je tiens également à remercier l'ensemble des responsables de l'université de M'Sila ainsi que toute l'équipe pédagogique du département de Français.

Un remerciement pour **M<sup>me</sup> Ghellab Halima** que la vie a fait que nos chemins se croisent à trois reprises comme mon enseignante au lycée, ma collègue, puis de nouveau mon prof au master, comme si, il fallait qu'on s'accompagne dans et pour le bien.

Un remerciement pour **M<sup>me</sup> Soumia Lahouaou** pour tous ses précieux conseils et son encouragement spontané, du même pour **M. Noureddine Lehimer, M<sup>me</sup> Tebbani Ibtissam**.

Je ne saurais trouver les mots pour remercier **M. Slitane Kamel**, pour son accueil, son écoute et ses conseils avisés.

Pour **M. Boukhalat** pour son accueil souriant et **M. Hadj Laroussi** pour sa disponibilité rassurante.

\*

Je tiens à remercier, affectueusement tous les mastérants de la promotion, science du langage 2023 pour tous les défis lancés sur les groupes de travail virtuel, les idées débattues, les documents partagés, les notions expliquées, pour l'encouragement permanent, et la générosité exceptionnelle. Vous étiez tous de vrais combattants challengeurs.

\*

À dire vrai, mon mémoire n'aurait pas été le même sans ma famille. Leurs rires, leurs questions et leurs débats les plus véreux avaient nourri mes moments de doute et d'hésitation de courage et de force. Donc un merci infini à mes frères : Rida, Abdelkader, Djamel, Fawzi et à ma sœur unique Leila.

\*

Enfin un merci tout particulier aux membres du jury, **M<sup>me</sup> Zaghba Linda** et **M<sup>me</sup> Gaoudi Fella** qui m'ont fait l'honneur d'examiner et d'évaluer mon travail.

\*

**Dieu, seigneur, le Tout-Puissant. Gratitude.**

# LISTE DES TABLEAUX

## Volet théorique

---

Schéma 1 : Le schéma de communication d'Orecchioni	P : 25
Schéma 2 : Les plans d'énonciations de Maingueneau	P : 29
Schéma 3 : Le référencement contextuel selon Orecchioni	P : 31
Schéma 4 : L'Ethos selon Maingueneau	P : 34
Schéma 5 : La communication discursive selon Charaudeau	P : 37
Schéma 6 : Les types du discours politique	P : 50

---

## Volet pratique

---

Tableau 1 : Liste des échantillon YouTube	P : 66
Tableau 2 : Résultats échantillon 1	P : 72/81
Tableau 3 : Résultats échantillon 2	P : 81/85
Tableau 4 : Résultats échantillon 3	P : 85/91
Tableau 5 : Résultats échantillon 4	P : 92/96
Tableau 6 : Résultats échantillon 5	P : 97/100
Tableau 7 : Résultats échantillon 6	P : 101/104
Graphique : Récapitulatif pronoms	P : 105

---

# TABLE DES MATIÈRES

Rites de piété .....	1
Résumé .....	2
Dédicace .....	3
Remerciement .....	4
Liste des tableaux .....	5
Table des matières .....	6
Introduction .....	9

## Volet théorique

### Chapitre 1 : l'analyse de ou du discours

<b>1</b>	<b>Quelle perspective pour l'analyse du discours ? .....</b>	<b>14</b>
1.1	Les différentes conceptions du discours et de son analyse : .....	15
1.1.1	Le point de vue et de focalisation : .....	15
1.1.2	Le critère géographique : .....	19
1.1.3	Les affinités des chercheurs : .....	22
1.2	La théorie de l'énonciation et l'analyse énonciative du discours : .....	24
1.2.1	L'énonciation : .....	24
1.2.2	L'analyse énonciative : .....	26
1.2.3	L'analyse référentielle : .....	30
<b>2</b>	<b>L'INSCRIPTION DU SUJET PARLANT DANS LE DISCOURS : .....</b>	<b>32</b>
2.1	De l'éthos discursif : .....	32
2.2	De l'identité énonciative : .....	35
2.2.1	L'énonciateur : .....	36
2.2.2	Les marques linguistiques de la construction d'une identité énonciative : .....	38

### Chapitre 2 : le genre politico-diplomatique

<b>1</b>	<b>LA TYPOLOGIE DES DISCOURS : .....</b>	<b>44</b>
1.1	Les typologies situationnelles : .....	44
1.2	Les typologies liées au genre du discours : .....	45

1.3	Les typologies énonciatives :.....	46
1.4	Les typologies communicationnelles :.....	47
1.5	Les typologies thématiques :.....	48
<b>2</b>	<b>LE DISCOURS POLITICO-DIPLOMATIQUE :.....</b>	<b>49</b>
2.1.1	La diplomatie :.....	49
2.1.2	Le discours politique :.....	51
2.1.3	Le discours diplomatique :.....	53
2.1.4	Le discours politico-diplomatique :.....	60

## Volet pratique

### Chapitre 1 : présentation du corpus

<b>1</b>	<b>Structure du corpus .....</b>	<b>64</b>
1.1	Description du corpus :.....	64
1.2	Critères de sélection :.....	65
<b>2</b>	<b>les paramètres d'analyse :.....</b>	<b>65</b>
2.1	Présentation du système de collecte :.....	66
2.1	Présentation du protocole d'analyse :.....	67
2.2	Présentation du contexte historique et social :.....	68
2.2.1	La diplomatie de l'Algérie :.....	68
2.2.2	Le rôle du ministère algérien des Affaires étrangères :.....	69
2.2.3	Biographie de M. Ramtan Lamamra :.....	70

### Chapitre 2 : l'analyse du corpus

<b>1</b>	<b>Analyse de l'échantillon n°.1 : .....</b>	<b>72</b>
1.1	Cadre situationnel :.....	72
1.2	Présentation des données :.....	73
1.2.1	Tableau représentatif :.....	74
1.3	Analyse des données :.....	79
<b>2</b>	<b>Analyse de l'échantillon n°.2 : .....</b>	<b>81</b>
2.1	Cadre situationnel :.....	81
2.2	Présentation des données :.....	82
2.2.1	Tableau représentatif :.....	82
2.3	Analyse des données :.....	84
<b>3</b>	<b>Analyse de l'échantillon n°.3 : .....</b>	<b>85</b>

3.1	Cadre situationnel : .....	85
3.2	Présentation des données : .....	86
3.2.1	Tableau représentatif : .....	86
3.3	Analyse des données : .....	90
<b>4</b>	<b>ANALYSE DE L'ECHANTILLON N° 4 : .....</b>	<b>92</b>
4.1	Cadre situationnel : .....	92
4.2	Présentation des données : .....	92
4.2.1	Tableau représentatif : .....	93
4.3	Analyse des données : .....	96
<b>5</b>	<b>ANALYSE DE L'ECHANTILLON N° 5 : .....</b>	<b>97</b>
5.1	Cadre situationnel : .....	97
5.2	Présentation des données : .....	97
5.2.1	Tableau représentatif : .....	97
5.3	Analyse des données : .....	100
<b>6</b>	<b>Analyse des tweets de M. Lamamra : .....</b>	<b>101</b>
6.1	Présentation des tweets : .....	101
6.2	Présentation et analyse des données : .....	101
6.2.1	Tableau représentatif : .....	102
6.3	Analyse des données : .....	103
<b>7</b>	<b>Synthèse : discussion et interprétation des résultats .....</b>	<b>104</b>
	<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>109</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>112</b>
	<b>ANNEXE .....</b>	<b>115</b>

## Introduction

À l'heure où la communication est devenue le maître mot dans le contexte hypermédiatisé de nos sociétés modernes, des peuples, des gouvernements et de leurs représentants, il est tentant d'explorer les stratégies de communication en usage, et de soulever des réflexions sur la position d'énonciation de ces acteurs ou le « qui parle au nom de qui ? ».

Nous pensons notamment au discours politique considéré comme un discours qui s'avère nécessaire à l'exercice du pouvoir. La communication politique se loge au cœur même de l'organisation politique. *Le consentement des populations, la cohésion des communautés politiques ainsi que le maintien d'un équilibre entre affaires intérieures et extérieures* demeurent des choses fondamentales pour gouverner.

Si le discours politique peut aisément être délimité dans cette perspective de promouvoir un imaginaire collectif, une idéologie, ou dans le but d'inciter à une action ; le discours diplomatique quant à lui est plus difficile à situer vu qu'il innerve un entrelacement infini de rapports sociopolitiques, économiques, militaires - nationaux et internationaux.

De nos jours le discours diplomatique est plus que jamais un instrument d'influence sur les relations humaines et institutionnelles internationales. Le diplomate un homme de communication par excellence vise dans ses conversations à connaître son interlocuteur, son environnement, sa culture, son langage - sans préjugés – mais plutôt - dans le but d'adapter son langage intelligemment - afin d'être compris - et à parler de telle sorte que les prises de position les plus sévères ne s'entrechoquent pas, mais s'acclimatent dans une ambiance où les références communes relient et rapprochent les interlocuteurs.

Nonobstant, la conception du discours diplomatique n'engage pas librement le diplomate à exprimer son point de vue ni ses propres opinions. Son discours semble dépourvu de traces personnelles et il apparaît intrinsèquement marqué par la politique actuelle du pays

qu'il représente. Il est ainsi décrit par **Constanze villard**<sup>1</sup> dans « le discours politique »<sup>2</sup> comme un discours banal, une langue de bois, un discours coupé du réel, redondant et sans intérêt réel sur les relations internationales.

*« Le discours diplomatique serait donc peu pertinent pour éclairer les problèmes internationaux. Qualifiée soit de banale, en raison de son entropie proche de zéro, soit d'euphémisme pour ses tournures édulcorées, cette forme de discursivité, fermée sur elle-même, n'apporterait rien. Banal, car ne livrant qu'une quantité d'informations quasiment nulle ou déjà connue de tous, sans originalité, et redondant, tel serait le discours pour le grand public. Il suffirait donc, pour restituer l'essence de cette vacuité, de repérer sa redondance, érigée au rang de règle et de style. »<sup>3</sup>*

Notre intérêt quant à l'analyse du discours politico-diplomatique vise à considérer douteusement cette perception dans le but de déceler les secrets du fonctionnement de cette forme discursive souvent considérée dans sa discrétion professionnelle comme trop rigide et dans sa rétention d'informations comme neutre, voire insipide sans la moindre subjectivité ni la moindre prise de position.

À cet égard, notre ambition de recherche voudrait aborder le discours politico-diplomatique dans une étendue énonciative. On propose dans ce travail une fine description du discours politico-diplomatique de l'Algérie au travers d'un corpus qui se montre légitime à ce propos qui est celui du ministre des Affaires étrangères.

Pour ce faire nous nous appuyerons pour cette description sur l'analyse de **l'identité énonciative** des déclarations de **M. Ramtane Lamamra** prononcées entre 2010-2022.

Chevronné, diplomate algérien et ministre des Affaires étrangères. Nommée chef de la diplomatie à trois reprises sous différents gouvernements. On considère que les propos de M. Lamamra constituent le corpus le plus pertinent qui peut faire écho aux questionnements de notre recherche :

- **Comment le diplomate algérien se manifeste-t-il dans son discours d'interaction diplomatiques - essentiellement médiatiques - ?**

---

<sup>1</sup> **Constanze villard** : docteur en Science politique, est chercheur au Centre d'analyse politique comparée, de géostratégie et de relations internationales (CAPCGRI) de l'Université Bordeaux IV - Montesquieu (France).

<sup>2</sup> Constanze VILLAR : Le discours diplomatique. Paris : L'Harmattan Éditeur.

<sup>3</sup> Constanze VILLAR : Le discours diplomatique. Paris : L'Harmattan, Éditeur, p15.

- De quel manière l'identité énonciative, c'est-à-dire la représentation de soi comme énonciateur de son discours intervient-elle dans le sens des énoncés et l'environnement linguistique du discours ?
- Dans quelle mesure le discours du diplomate algérien est tirillé, entre une énonciation purement personnelle et subjective et une énonciation objective qui se veut collective, officielle et institutionnelle ?

Par le biais de notre travail, on souhaite trouver confirmations aux hypothèses suivantes :

- › Le diplomate algérien est un homme d'État, **il représente** son pays en adaptant son discours à la politique actuelle de son pays.
- › Le diplomate algérien **ne prend pas clairement position** et joue sur la part **implicite** du discours pour exprimer ses opinions afin d'orienter de manière objective son interlocuteur.
- › Le diplomate algérien **imprime sa marque de présence** dans son énoncé de manière subtile dans un **éthos collectif** à des fins persuasives.

Le but de ce mémoire est de montrer que malgré le caractère objectif du discours politico-diplomatique, la part de subjectivité et d'identité personnelle reste affirmée par la présence d'un déictique propre à l'énonciateur quoique intégré dans un éthos collectif.

Si le thème de l'énonciation s'est imposé à nous comme une évidence, c'est notamment en raison de l'intérêt que nous portons au problème du sens des énoncés dans leur contexte immédiat puis différé. Comprendre le fonctionnement du langage du ministre des Affaires étrangères de l'Algérie ne serait prétendre exploiter tout le potentiel de l'environnement politique national et international algérien. Ce qu'on prétend faire en revanche dans ce travail, c'est l'étude d'un des aspects linguistiques de son discours afin de donner une vue aussi concrète que possible sur son fonctionnement dans une situation déterminée.

Ce travail de mémoire s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Il se situe essentiellement dans le cadre d'une approche analytique qui consiste à relever les traces de la présence de l'énonciateur dans chaque énoncé émis, les classer par catégories de phénomènes

linguistiques, les comparer, et en fin les analyser et les interpréter dans le désir de mesurer le taux de l'**implication** de l'énonciateur dans son discours.

Notre démarche s'appuie essentiellement sur les travaux des linguistes d'énonciation particulièrement les travaux de Benveniste, Ducrot, Maingueneau et Orecchioni, qui ont pour fondement commun la critique de la linguistique structurale et une volonté de situer la parole dans son contexte énonciatif.

Ce mémoire s'étalera sur deux moments :

- 1) Le premier est théorique réservé aux fondements scientifiques des linguistiques énonciatives et il englobe trois chapitres :

**Au chapitre .1.** Nous ferons un survol des notions clés en analyse du discours ainsi que les différentes approches auxquelles nous avons fait appel.

Nous aborderons ensuite la notion d'identité énonciative et d'embrayage énonciatif qui permettent une délimitation du taux de l'implication énonciative de l'énonciateur.

**Au chapitre .2.** Nous considérerons la théorie des genres afin de délimiter le genre du discours politico-diplomatique, ses caractéristiques, et son fonctionnement.

- 2) Le deuxième moment est consacré à la vérification des hypothèses proposées quant à notre problématique de travail à travers l'analyse de notre corpus. Ainsi, il englobe deux chapitres :

**Au chapitre .1.** Nous présenterons les éléments du corpus et nous délimiterons le contexte situationnel de sa production et la méthode de travail appliquée sur les échantillons déterminés.

**Au chapitre .2.** Nous examinerons de manière systématique chaque élément échantillonné du corpus sous forme d'observations et d'interprétations tout en conciliant quantitatif et qualitatif afin d'y trouver réponse à notre questionnement de départ.

Nul travail ne peut se prétendre parfait, le nôtre, se veut significatif quant à la réflexion qu'on pourra porter sur la parole d'autrui.



# VOLET THÉORIQUE

*« La lecture apporte à l'homme plénitude  
le discours assurance et l'écriture exactitude. »*

Francis Bacon

# CHAPITRE 01

---

## L'ANALYSE DE DISCOURS OU DU DISCOURS ?

---

### Introduction

L'objectif de ce premier chapitre est de présenter les concepts qui nous permettent de cerner notre objet d'étude. Nous prendrons méthodologiquement la conception du discours en général puis l'analyse du discours dans une perspective énonciative afin de mettre en avant les hypothèses sur lesquelles nous reviendrons tout au long de ce mémoire.

Nous commencerons par présenter **l'analyse du discours** comme discipline qui s'intéresse à l'objet « discours » ensuite nous tâcherons d'expliquer l'émergence historique et méthodique des conceptions énonciative et en dernier lieu nous nous focaliserons sur **l'Éthos** et **l'identité énonciative** comme aspect essentiel dans la compréhension et l'analyse d'un discours inscrit dans un contexte déterminé. (Le discours diplomatique à priori.)

### 1 QUELLE PERSPECTIVE POUR L'ANALYSE DU DISCOURS ?

---

Il est indiscutable que l'élément le plus central de la langue est le mot. Mais il n'en est pas moins certain que c'est aussi le conditionnement des mots dans des suites individualisées qui est la part qui pose le plus de problèmes à la théorie et à la recherche. Le mystère reste entier quant à savoir comment déterminer et comment analyser une phrase, une parole, un énoncé, un discours, voire un texte tout en considérant les facteurs qui permettaient sa *production* mais aussi et surtout celles qui permettent sa *compréhension*. Néanmoins, la question reste pertinente quant à l'objet des études langagières. Par quoi faut-il commencer et sur quoi peut-on se focaliser pour faire une analyse du langage ? Quel serait l'élément de base qui permet cette analyse ? le mot comme unité minimale ou le discours comme unité englobante ?

## 1.1 Les différentes conceptions du discours et de son analyse :

À dire vrai, les différentes conceptions de l'analyse du discours sont une vraie source de confusion. L'analyse de discours est en effet un lieu d'articulation de différentes approches issues des sciences du langage, des sciences humaines et sociales et des relations entre le langage et son contexte social.

Le terme "**discours**" en soi reste très indistinct. Néanmoins, c'est à travers les différentes oppositions terminologiques, qu'il laisse apparaître ses valeurs. Il est possible de classer les chercheurs *discursivistes* ainsi que leurs théories qui tendent à le décrire selon trois critères :

(Le point de focalisation - le critère géographique - les affinités des chercheurs)

### 1.1.1 Le point de vue et de focalisation :

À écouter **Maingueneau**<sup>1</sup>, les linguistes avaient longtemps fait le choix de distinguer le discours dans une perception souvent dichotomique avec les autres constituants de la langue. Sur la base des différents objets d'étude et les différents corpus langagiers, les linguistes ont considéré, le discours, soit comme :

- Une *parole* reflétant des aspects psychologiques et sociologiques de la personne parlante (le structuralisme)
- Un *énoncé* respectant des règles de construction éprouvées (la théorie de l'énonciation)
- Une *interaction conversationnelle* mise à l'épreuve de l'effet (la pragmatique).

Dans le cas de notre étude, on aura besoin de délimiter les réflexions qui ont permis de considérer le discours comme un énoncé, comme un produit d'énonciation, afin de pouvoir expliquer l'intérêt qu'on a à étudier l'identité énonciative dans un genre particulier de discours.

- **Le structuralisme** : parole / discours

**Ferdinand de Saussure** distinguait entre l'aspect social et l'aspect individuel dans le langage. Il a défini dans son *cours de linguistique générale* la langue comme un système de *valeurs virtuelles* partagées par les membres d'une *communauté linguistique* et la parole comme *l'usage restreint* de ce système.<sup>2</sup> Il précise que pour produire un discours, il faut parler en émettant une idée avec un sens. Le discours n'est donc pas l'équivalent parfait de la parole. La parole renvoie à l'acte même de former des signes, incluant par de même la phonation. Le discours quant à lui, il représente dans une continuité

<sup>1</sup> Dominique Maingueneau, l'analyse du discours. Recherches en didactique du français langue maternelle. 1979. numéro : 51. P : 3-27

<sup>2</sup> Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, Dictionnaire d'analyse du discours, , édition le seuil, 2002.p :186.

parallèle, l'historicité sociale de cet acte, les circonstances phrastiques et rhétoriques de cette parole. Produire du discours c'est le fait de parler en émettant une idée avec un sens. La parole renvoie à l'acte individuel, le discours à la socialité de cet acte.

Pour les structuralistes, la langue, la parole et le discours s'inscrivent tous dans le système, syntagmatique /associatif. Où la construction du sens se fait à travers des relations systématiques entre les éléments du discours. Le discours est ainsi vu comme une *structure complexe de signes*, qui peut être analysée en termes de relations entre les éléments qui le composent, telles que les morphèmes, les syntagmes, les propositions...etc. Ces éléments sont organisés en un *système de différences* qui régissent sa production, son interprétation et qui permettent de distinguer un signe d'un autre.

Cette approche peut être très utile pour comprendre les différences entre les différents discours dans différentes cultures, ainsi que pour identifier les structures et les règles qui sous-tendent les discours particuliers. Toutefois, certains critiques du structuralisme ont fait valoir que cette approche peut être trop rigide et ne pas tenir suffisamment compte de l'impact du contexte de production du discours lui-même.

- **La théorie de l'énonciation** : phrase / énoncé

En étudiant les relations dans le signe linguistique, entre le signifiant (la forme ou le son du mot) et le signifié (le concept ou le sens associé au mot) et en se concentrant sur la distinction de concepts tels que la métonymie (l'utilisation d'une partie pour représenter le tout) et la métaphore (l'utilisation d'un mot ou d'une expression pour représenter autre chose), **Roman Jakobson** a pu développer le concept des **fonctions du langage**<sup>1</sup> qui permet de mettre en relief le lien entre le signe linguistique et son contexte.

**Jakobson** lance le discours dans une dimension privilégiant le recours aux *composantes contextuelles* de l'échange verbal entre *destinateur* et *destinataire*.<sup>2</sup> Il insiste sur le fait qu'il faut comprendre la fonction dominante<sup>3</sup> de chaque communication verbale pour comprendre le message. C'est cette différenciation de fonction qui permet de distinguer un message d'un autre. La structure verbale et les caractéristiques linguistiques du message sont déterminées naturellement par la fonction dominante. Et l'analyse d'un discours se fait à travers l'application analytique du schéma complet de la communication.

---

<sup>1</sup> La théorie des fonctions du langage de Jakobson, le langage remplit six fonctions principales : la fonction référentielle (liée au contexte), la fonction expressive (liée aux émotions et aux sentiments), la fonction conative (liée à l'appel à l'action), la fonction poétique (liée à l'esthétique et à la créativité), la fonction phatique (liée à l'établissement et au maintien du contact) et la fonction métalinguistique (liée à la réflexion sur le langage lui-même).

<sup>2</sup> E. BENVENISTE, Problèmes de linguistique générale. Tomes II. Paris : Gallimard, 1974. PP 238-239.

<sup>3</sup> Ces fonctions se combinent et se superposent. Rare est le message qui a une seule fonction.

Le modèle des composantes de la communication verbale de **Jakobson** pose des bases pour plusieurs travaux d'analyse. Souvent les auteurs s'en inspirent pour affiner leur modèle et/ou élargir parfois certains concepts. C'est le cas de **Kerbrat-Orechioni** dans son ouvrage "*Les interactions verbales*" (1980) où elle a élargi le champ d'une approche communicationnelle du discours en introduisant les paramètres *énonciatifs* dans l'analyse des interactions verbales.

Pour **Émile Benveniste**, considéré comme le père fondateur de la théorie d'énonciation, la phrase ne dépend plus de l'analyse grammaticale dès que l'on envisage comme *unité de communication*, ce qui vaut également pour le discours. Étant donné que le discours n'est au final qu'un ensemble de phrases. L'objet de l'analyse du discours se situe au-delà du mot et de la phrase, il est comme décrit par la situation de communication et le contexte de sa production.

Selon ces conceptions, il ne faut plus parler de parole, mais plutôt *d'acte d'énonciation* qui se réalise certes en langue, mais qui s'actualise en parole et en discours et qui s'adapte à la situation de communication. La signification d'un énoncé ne peut être déterminée qu'en prenant en compte les *intentions* du locuteur, les *attentes* de l'interlocuteur et les *circonstances* qui entourent l'énoncé.

Le discours peut être défini comme étant, une *unité de communication énoncée*, c'est-à-dire une unité qui exprime une idée ou un message dans un contexte sociohistorique déterminé,<sup>1</sup> et qui implique des locuteurs ayant des intentions particulières et des positions sociales différentes. Cette unité énoncée peut être orale ou écrite, et elle peut être exprimée dans différents contextes, tels que la conversation quotidienne, la littérature, la politique, les médias ...etc.)

**C. Fuchs**<sup>2</sup> avance la définition suivante : le discours est un « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques).* »

- **La pragmatique** : discours / effet

A priori, le terme discours ne recouvre pas seulement le discours oral, mais aussi le texte écrit c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits dans leur contexte de conception.

Le discours est conçu comme l'inclusion d'un *texte* dans son *contexte*.<sup>1</sup> Les premières tentatives de situer le discours dans son contexte ne viennent pas du structuralisme qui lui se contenter d'étudier le mot et la phrase, mais plutôt des études littéraires des formalistes russes.

---

<sup>1</sup> E. BENVENISTE, Problèmes de linguistique générale. Tomes II. Paris : Gallimard, 1974. PP 238-23).

<sup>2</sup> Fuchs, C. & Le Goffic, P. (1985), « *Ambiguïté, paraphrase et interprétation* », 2e partie, Modèles linguistiques, 7/2, p.22.

Bien qu'il ne soit pas un pur formaliste, **Mikhail Bakhtine** partageait avec les formalistes russes un intérêt pour l'étude des formes littéraires et de la structure du langage, mais il s'est éloigné de leur approche formaliste rigide en mettant davantage l'accent sur la dimension sociale et dialogique de la littérature. Pour Bakhtine, tout discours est fondamentalement dialogique, c'est-à-dire qu'il implique une réponse à d'autres discours antérieurs ou concomitants, qu'ils soient conscients ou inconscients. *Ainsi, chaque énoncé est influencé par le contexte dans lequel il est produit, ainsi que par les énoncés antérieurs ou simultanés.* Le dialogisme implique donc que le sens d'un énoncé ne peut être compris indépendamment du contexte dans lequel il est produit et des autres discours qui l'influencent. **Bakhtine** insiste également sur l'importance de la polyphonie, c'est-à-dire de la présence de plusieurs voix dans un texte ou dans une conversation, qui permettent une plus grande complexité et nuance dans la communication.

Ces travaux posent les bases d'une *théorie de l'interaction verbale*, qui va avoir dans les sciences du langage de larges développements (énonciation, inter-discursivité, polyphonie, analyse de discours). En rejetant ainsi la considération classique de la langue comme un système abstrait et en adoptant comme principe le partage de *plusieurs voix au sein d'une même construction verbale*.<sup>2</sup>

D'un point de vue **pragmatique**<sup>3</sup>, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme la conversation sont, selon une visée pragmatique définie comme : *l'utilisation d'énoncés dans leurs combinaisons pour l'accomplissement d'actes sociaux.*

Le pragmatisme cherche à comprendre comment les mots et les phrases sont utilisés dans des contextes spécifiques pour atteindre des objectifs pratiques et influencer les comportements des personnes. Ainsi, l'analyse d'un discours ne se limite pas à son contenu sémantique, mais prend également en compte son utilisation réelle, son impact social et les intentions du locuteur ou de l'auteur.

Une des principales notions du pragmatisme linguistique est celle de l'acte de langage. Selon le philosophe britannique **John Austin**, un énoncé ne sert pas seulement à décrire ou à rapporter des faits, mais il peut également accomplir des actions dans le monde<sup>4</sup> réel.

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Jean-Marie Privat et Marie Scarpa, « Dialogisme (Bakhtine) », Pratiques [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 30 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6752> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6752>

<sup>3</sup> Le pragmatisme est fondé sur l'idée que la vérité est relative au contexte et que la valeur d'une idée ou d'une action réside dans ses conséquences pratiques.

<sup>4</sup> John Austin, Quand dire, c'est faire, How to do things with Words, éditions J.O. Urmson, Oxford, 1962

Le **pragmatisme linguistique** reconnaît également l'importance du contexte dans l'interprétation des énoncés. Les mêmes mots peuvent avoir des significations différentes selon le contexte dans lequel ils sont utilisés. Par exemple, dire "il fait chaud ici" peut signifier quelque chose de différent selon qu'on se trouve dans un désert ou dans un sauna.

En outre, le pragmatisme linguistique met l'accent sur les actes de langage indirects, c'est-à-dire les énoncés qui ont un sens implicite qui va au-delà de ce qui est dit littéralement. Par exemple, dire "il fait froid ici" peut être une manière indirecte de demander à quelqu'un de fermer la fenêtre. Le discours remplit dans cette perspective trois fonctions : locutoire/illocutoire/perlocutoire

#### La hiérarchie des actes du langage selon Austin

Acte	
	<b>locutoire</b> est-ce qu'il y a du sel ?
	<b>illocutoire</b> Je voudrais saler mon plat.
	<b>perlocutoire</b> un des convives réagit par exemple en passant la salière au locuteur.

En effet, avec la prise en compte des conditions de conception et de production, le discours est désormais défini comme toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le discours, mais *la façon dont il le dit ainsi que l'effet de ce qui est dit.*

#### 1.1.2 Le critère géographique :

Géographiquement on pourra parler de deux tendances respectives qui ont influencé l'étude du discours, celle de l'école française par opposition à l'école anglo-saxonne.

- **L'école française** : a fait son apparition en France, avec la traduction, qui ouvre le numéro treize de la revue *Langages*, de l'article de Z. Harris paru aux États-Unis en 1952 « *Discourse analysis* ». C'était en 1969 et cette revue éditée par **Jean Dubois** et **Joseph Sumpf** avait pour vision l'analyse des pratiques discursives d'une société. Et c'est la première fois que le syntagme « analyse du discours » fut introduit en France. Dubois qui dirigeait alors ces recherches, était l'auteur d'une thèse importante sur le

vocabulaire politique, son travail reposait sur une lexicologie structurale qui définissait la valeur des unités lexicales à partir de leur distribution.

Ensuite avec l'ouvrage de **Michel Pêcheux** « *Analyse automatique du discours* » qui lui s'appuyait sur la linguistique pour faire une critique d'ordre philosophique et politique, et puis les travaux de **Michel Foucault**, de **Pierre Bourdieu** et de **Roland Barthes** qui s'intéressait eux aux relations entre textes, institutions, et comportements.

*« À la fin des années 1960, l'analyse du discours se constitue en France, grâce à des chercheurs venant de plusieurs disciplines (linguistique, sociologie, histoire, philosophie...) qui ont en commun de s'intéresser aux phénomènes langagiers dans leurs contextes sociohistoriques. Si ce champ de recherche est marqué depuis longtemps par les concepts et les méthodes issues des sciences du langage, les relations avec les autres sciences humaines et sociales ont toujours été constitutives de la démarche. »<sup>1</sup>*

Ces chercheurs ont contribué à la théorisation et à la méthodologie de l'analyse du discours en France, en proposant des concepts et des outils d'analyse spécifiques, tels que *le champ discursif*, *la rhétorique de l'éloge et du blâme*, ou encore *la notion d'éthos discursif*, *l'analyse des genres discursifs*, *l'analyse des énonciations*, *l'analyse des figures de style* et *l'analyse de l'argumentation ...etc.* Ces outils sont utilisés pour étudier une grande variété de types de discours, tels que les discours politiques, les discours médiatiques, les discours scientifiques et les discours littéraires.

Ils ont mis en avant l'idée que le discours n'est pas seulement une question de communication, mais qu'il est également un objet de pouvoir, qui peut être utilisé pour influencer les pensées et les actions des individus.

En adoptant une approche plutôt **sociolinguistique** dans l'analyse du discours, ils visent à étudier les liens entre la langue, la société et la culture. Qui considère que le discours est façonné par les contextes sociaux, politiques, économiques et culturels dans lesquels il est produit et utilisé. Elle met l'accent sur l'étude des variations linguistiques en fonction de facteurs sociaux tels que l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la classe sociale, l'éducation, la profession, etc.

Une autre approche dite **l'approche sémiotique** considérait le discours comme un système de signes qui est utilisé pour communiquer. Elle examine la signification du discours en étudiant les relations entre les signes, les textes et les contextes. L'intérêt de la sémiologie (sémiotique) pour la notion de discours est apparu en France sous l'influence de **Levis Strauss**, **Roland Barthes**, et **A.J.Greimas** à

---

<sup>1</sup>Simone Bonnafous, Malika Temmar, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Editions OPHRYS, 2007 - 165 pages

partir de l'étude du discours narratif comme genre et son application aux médias et au cinéma. Ainsi on passe de l'écrit vers les autres paramètres de communication discursive (la parole, le son, l'image). Le but est de comprendre les éléments qui construisent et influencent l'opinion publique.

Dans cette même perspective, il est possible de traiter le discours dans sa relation avec les genres textuels. L'objectif est de dégager les catégories constitutives d'un genre donné, par exemple : *le discours politique, le discours scientifique, le discours didactique, le discours publicitaire, le discours médiatique...etc.* En étudiant des éléments significatifs qu'ils soient linguistiques ou sémiotiques et qui permettent de le situer dans une catégorie particulière.

Pour **Achard** (1995)<sup>1</sup>, « *le registre discursif peut être défini comme un jeu de langage, style de vie, place sociale abstraite ou légitime, en assimilant l'énonciateur et le locuteur. Il propose de concevoir le genre discursif comme les éléments énonciatifs constituant un registre discursif. Le discours scientifique, par exemple, permet la manifestation des énonciateurs à valeur collective ou personnelle (nous, on, je), mais il interdit la mise en scène de tu ou de vous. L'objectif de cette tentative est de détecter les rapports stables entre les formes de production discursive et les pratiques sociales.* »<sup>2</sup>

L'école française d'analyse du discours est une approche critique et réflexive du discours. Elle se caractérise par une attention particulière portée aux phénomènes de déplacement et de répétition, ainsi qu'aux marqueurs discursifs de subjectivité et d'intersubjectivité, qui sont considérés comme des éléments clés pour comprendre les mécanismes de production et de réception des discours et qui signalent les positions et les relations entre les différents acteurs du discours. Cette approche se veut résolument interdisciplinaire, mobilisant des concepts et des méthodes empruntés à la linguistique, à la sociologie, à la philosophie et à la psychanalyse.

- **L'école anglo-saxonne** : s'est développée parallèlement aux États-Unis et en Grande-Bretagne au moment où l'école française émerge en France. Il s'agit en fait de *l'analyse des interactions*, elle s'inspire beaucoup du *Pragmatisme* américain et de la *Philosophie analytique* anglaise, notamment de la théorie des actes de langage d'**Austin**.

---

<sup>1</sup> Achard Pierre. Formation discursive, dialogisme et sociologie. In: Langages, 29<sup>e</sup> année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France, sous la direction de Dominique Maingueneau . pp. 82-95.  
<https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1707>

<sup>2</sup> Nikolaos Konstantopoulos et Vassiliki Kella, « Le concept de genre dans l'analyse des discours médiatiques », *Communication* [En ligne], vol. 20/2 | 2001, mis en ligne le 12 août 2016, consulté le 29 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/communication/6541>

Cette tendance fondée principalement par **Harvey Sacks**. (1935-1975), dans ses cours publiés en posthume en 1992 sous le titre de « *Lectures on Conversation* » partage les options principales de l'ethnométhodologie. Elle s'intéresse à la manière dont les participants d'une conversation construisent du sens à travers leurs échanges. Elle considère que les conversations sont des activités collaboratives dans lesquelles les participants coopèrent pour produire un échange cohérent.<sup>1</sup>

L'utilisation de données conversationnelles aussi rigoureusement transcrites que décrites est devenue un acquis méthodologique incontournable dans le domaine de l'analyse du discours.

L'objectif de cette approche est de comprendre comment les individus interagissent entre eux, comment ils construisent des relations sociales et comment ils négocient le sens de leurs échanges. Cette analyse peut se faire à différents niveaux, tels que le niveau micro (analyse des tours de parole), le niveau méso (analyse des séquences d'interaction) et le niveau macro (analyse de la structure globale de la conversation). Cette approche discursive permet de comprendre la manière dont les locuteurs communiquent entre eux, les relations de pouvoir, les stratégies discursives utilisées, les normes sociales et culturelles qui régissent les interactions, etc.

Cette vision des choses communicationnelles explique pourquoi cette école inclut non seulement des linguistes, mais surtout des sociologues, des anthropologues, des psychologues et des philosophes, telles que Michael Halliday, Erving Goffman, Norman Fairclough, Teun A. Van Dijk, Ruth Wodak, et Deborah Tannen.

### 1.1.3 Les affinités des chercheurs :

**Maingueneau** avait dans son article « *Que cherchent les analystes du discours ?*<sup>2</sup> » regroupé les *discursivistes* en trois populations selon des critères méthodologiques :

- Le 1<sup>er</sup> groupe regroupe des chercheurs qui avaient une visée d'ordre « *paraphilosophique* » et se réclament de la théorie *poststructuraliste*. Il s'agissait de fonder, selon **M. Pêcheux**, « *une théorie du discours comme théorie générale de la production des effets de sens* », ceci en considérant le fonctionnement du langage ainsi que ses effets. Ils s'efforcent de comprendre les grands textes de la pensée politique à partir des contextes et des formes linguistiques qui enveloppe les intentions de

---

<sup>1</sup> Michel de Fornel et Jacqueline Léon, L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle. Histoire Épistémologie Langage, tome 22, fascicule 1, 2000. Horizons de la grammaire alexandrine. P : 131-155

<sup>2</sup> Dominique Maingueneau, « Introduction », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 27 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1345> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1345>

leurs auteurs. Cette orientation visait avant tout à intervenir politiquement dans un débat épistémologique sur les fondements des sciences sociales. Ce groupe représente ce qu'on appelle le (linguistic turn<sup>1</sup>), un changement radical dans la considération du langage et des sciences du langage.

- Le 2<sup>e</sup> groupe regroupe des chercheurs qui utilisent la « méthode qualitative », pour l'analyse des discours et des contenus des divers discours possibles. L'analyse du discours est ainsi considérée comme une boîte à outils qui permet au chercheur d'accéder à des « réalités » hors du langage à travers un ensemble d'indicateurs significatifs.
- Le 3<sup>e</sup> groupe regroupe des chercheurs qui se situent entre les deux précédentes approches, ils s'efforcent de maintenir un équilibre entre la réflexion philosophique des relations entre le discours et les réalités sociohistoriques et l'analyse du contenu qui permet de déceler des secrets de fonctionnement du discours pour la compréhension des phénomènes d'ordre sociohistoriques ou psychologiques.

Maingueneau n'exclut pas qu'un chercheur puisse adopter une approche ou une autre selon l'évolution de sa pensée. Il souligne également que c'est la dernière approche qui formera par la suite l'assise solide pour le développement des recherches en matière d'Analyse du discours.

Pour autant que nous puissions voir, il y a, à l'heure actuelle, deux façons largement différentes d'aborder le discours. Dans la première, on considère le discours comme une suite de phrases ou d'énoncés sans influence particulière sur le sens. Dans la seconde, on considère que le discours produit une structure qui explique l'enchaînement des composantes linguistiques ainsi que leur influence indépendamment du contenu.

Or, il nous paraît convenable pour notre problématique dans ce mémoire de rejoindre la deuxième tendance. Notre corpus tend à présenter une matière significative pour comprendre la construction même du discours politico-diplomatique de l'Algérie à une période donnée de l'histoire de ce pays afin de déceler les composantes linguistiques de son fonctionnement. Pour ce faire nous aurons besoin de déterminer les aspects linguistiques de l'identité énonciative tout en la situant dans son cadre respectif celui de l'analyse énonciative du discours.

---

<sup>1</sup> Dictionnaire des idées, Edition : encyclopédia Universalis. 2012.

## 1.2 La théorie de l'énonciation et l'analyse énonciative du discours :

La théorie de l'énonciation s'intéresse à l'étude de l'énoncé, c'est-à-dire à la réalisation concrète d'une parole ou d'un discours.

### 1.2.1 L'énonciation :

**Benveniste** a joué un rôle majeur dans le développement de la théorie de l'énonciation, en proposant une analyse approfondie des différents éléments qui composent un énoncé et en fondant sa linguistique sur la question de la subjectivité dans le discours. Cette attitude allait à contre-courant de l'ensemble du mouvement de la linguistique structurale, qui avait longtemps, mis de côté, le problème du **sujet**<sup>1</sup>. Il soutient que le langage n'est pas seulement un système de signes, mais aussi un moyen d'action. Lorsque nous parlons, nous effectuons des actions sociales et établissons des relations.

L'énonciation serait dans sa perspective « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »<sup>2</sup>. Le plus important est le sujet parlant non pas l'auditeur ou le lecteur « *l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours.* »<sup>3</sup>. Le sujet s'approprie la langue pour l'organiser en discours ; et dans ce processus d'appropriation, le sujet parlant est amené à se situer par rapport à son interlocuteur, par rapport au monde qui l'entoure, et par rapport à ce qu'il dit.

Le processus d'appropriation de la langue est ainsi présenté sous trois aspects :

- › La réalisation vocale de la langue, l'acte physique d'émission d'énoncé.
- › La sémantisation de la langue : c'est la transformation de sens en mots.
- › Les marques formelles de l'énonciation. La situation d'énonciation, Les indices de personne, Les indices temporels, Les indices d'ostension. Les types de phrases.

Il a soutenu aussi que le sujet parlant n'était pas seulement un **individu concret**, mais un **sujet** qui se construisait à travers le langage et l'acte d'énonciation. À travers des processus linguistiques d'identification et de différenciation.

Le langage est intrinsèquement subjectif. L'utilisation des pronoms personnels (comme "je" et "tu") joue un rôle essentiel dans la construction de notre identité et de notre relation avec autrui.

---

<sup>1</sup> Irène Fenoglio, « Sur la notion de « sujet » chez Benveniste », Linx [En ligne], 74 | 2017, mis en ligne le 15 avril 2018, consulté le 19 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1767>

<sup>2</sup> Emile Benveniste. (1974). *Problèmes de linguistique*. T2. Paris : Gallimard, p80

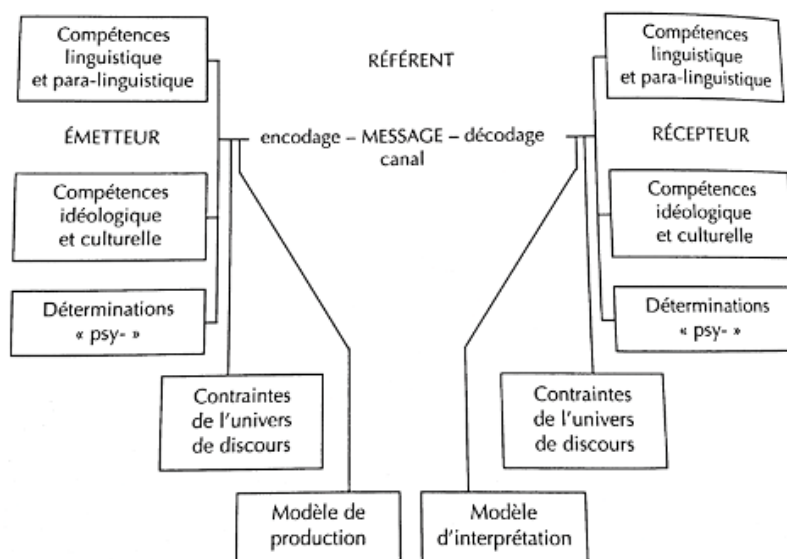
<sup>3</sup> Emile Benveniste. (1974). *Problèmes de linguistique*. T2. Paris : Gallimard, p81

Selon **Benveniste**, chaque discours est subjectif d'une manière ou d'une autre, il n'y a pas de discours purement objectif. C'est le fait d'exprimer sa pensée et le fait de dire « je » qui crée l'entité sujet. En disant « je », on se pose comme sujet, mais on pose aussi l'autre, le « tu » comme sujet. Cette dualité entre le « je » et le « tu » c'est tout simplement, *l'interlocution*.

Pour **Maingueneau**, l'énonciation est un processus complexe qui implique à la fois des dimensions linguistiques, pragmatiques et sociales. Il souligne que l'énonciation est toujours **située**, c'est-à-dire qu'elle est influencée par le contexte social, historique et culturel dans lequel elle se déploie. Ainsi, chaque énoncé est marqué par la position sociale du locuteur, ses intentions communicatives et les normes discursives en vigueur. Il parle aussi et beaucoup de situation d'énonciation<sup>1</sup> par opposition à la situation de communication.

Chez **Katherine Kerbrat-Orecchioni**, l'étude de l'énonciation c'est l'étude du processus d'énonciation, c'est-à-dire la manière dont les locuteurs produisent des énoncés en fonction du **contexte** et de leurs **intentions** communicatives.

Elle a proposé de complexifier le schéma de communication de Jakobson et de prendre en compte, en plus des six éléments de la communication, d'autres paramètres comme les compétences linguistiques et culturelles des partenaires de l'échange ainsi que les contraintes de la situation de communication.



.....Schéma : 1 .....

**Orecchioni**, parle de l'univers du discours. C'est-à-dire tout ce qui entoure le discours « *Nous appellerons univers de discours l'ensemble : situation de communication + contraintes stylistico-thématiques.* »<sup>1</sup>.

**Orecchioni**, aborde l'énonciation en considérant divers aspects de l'utilisation du langage, telle que la *déixis* (ça concerne l'utilisation de mots qui dépendent du contexte pour être compris, comme les pronoms personnels ("je", "tu", "il/elle") ou les démonstratifs ("ce", "cette", "celui-ci", etc.), les *actes de parole* (les aspects performatifs du langage, ça renvoie aux actions accomplies par le langage, par exemple lorsqu'une personne promet, demande ou s'excuse.) Et l'utilisation des pronoms et autres dispositifs linguistiques pour exprimer l'implication et *le point de vue du locuteur*.

Pour quiconque souhaitant analyser un discours, il aura certainement besoin de faire une analyse respectant une méthodologie appropriée, qu'elle soit :

- **Une analyse du système d'énonciation**, c'est-à-dire de la façon dont l'émetteur et le récepteur s'inscrivent dans l'énoncé.
- **Une analyse du référentiel du discours**, c'est-à-dire des principaux champs sémantiques.
- **Une analyse du circuit argumentatif**, c'est-à-dire de la nature et de la structure des arguments.

Dans le cas de notre mémoire, l'approche qui sera adoptée est particulièrement l'analyse énonciative qui considère les aspects essentiels de la construction d'une identité énonciative accomplie tout en faisant appel à l'analyse référentielle pour comprendre le contexte de notre corpus, à priori, le contexte diplomatique.

### **1.2.2 L'analyse énonciative :**

Au sens strict, l'énonciation désigne l'acte même d'énoncer (énoncer + ation = action d'énoncer). Toutefois pour l'étudier il est clair qu'il faut prendre en considération un grand nombre d'éléments : la personne qui parle, à qui elle parle, le lieu et le moment de l'énonciation, les conditions sociohistoriques qui l'entourent, etc.

---

<sup>1</sup> Catherine Kerbrat-Orecchioni, (1999). L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Quatrième Edition. Paris: Armand Colin.

Selon **Benveniste** il existe au sein des énoncés des marques de la mise en fonctionnement de la langue. Il appelle cet ensemble de marques **l'appareil formel de l'énonciation**.<sup>1</sup>

Cet appareil est constitué essentiellement de trois éléments :

- La situation d'énonciation.
- Les modalités d'énonciation.
- Les modalités de l'énoncé.

› **La situation d'énonciation<sup>2</sup> :**

La situation d'énonciation est constituée d'abord par les paramètres de la communication dont : *le locuteur, l'interlocuteur, le contexte* de l'échange (le lieu et le temps).

Ces paramètres sont par la suite inscrits dans la langue à travers *la déixis* qui est également connue sous le nom de "*déictique*", ou *d'embrayeur* chez Jakobson<sup>3</sup>. La déixis est un phénomène linguistique dans lequel la signification d'un mot ou d'une expression dépend du contexte de son utilisation. C'est un moyen pour le langage de faire *référence* à des entités spécifiques, à des moments précis ou à des lieux déterminés, autrement dit à une la réalité extralinguistique de l'énoncé. La déixis peut être divisée en plusieurs catégories :

- **Les déictiques personnels** : Elle concerne les distinctions grammaticales de personne, telles que l'utilisation des pronoms comme « je », « tu », « il » ou « elle », qui dépendent de l'identité de l'orateur et de celle de l'interlocuteur.
- **Les déictiques spatiaux** : Elle concerne l'utilisation de mots ou d'expressions pour faire référence à la localisation d'objets ou de personnes par rapport à l'orateur. Par exemple, les mots « ceci », « cela », « ici » ou « là-bas » sont utilisés pour indiquer la proximité ou la distance.
- **Les déictiques temporels** : Elle implique l'utilisation de mots ou de phrases pour faire référence à des moments spécifiques dans le temps ou à des relations temporelles. Des exemples incluent des mots comme « maintenant », « alors », « hier » ou « demain », qui dépendent du moment de la parole ou d'autres références temporelles comme :

---

<sup>1</sup> Emile Benveniste. L'appareil formel de l'énonciation. In : Langages, n°17, 1970. L'énonciation. p 12-18.

<sup>2</sup> Marie-Anne Paveau, George Elia Sarfati, Les grandes théories de la linguistique. Arman colin 2003.

<sup>3</sup> Traduction de l'anglais *Shifter* emprunté au linguiste danois, Otto Jespersen.

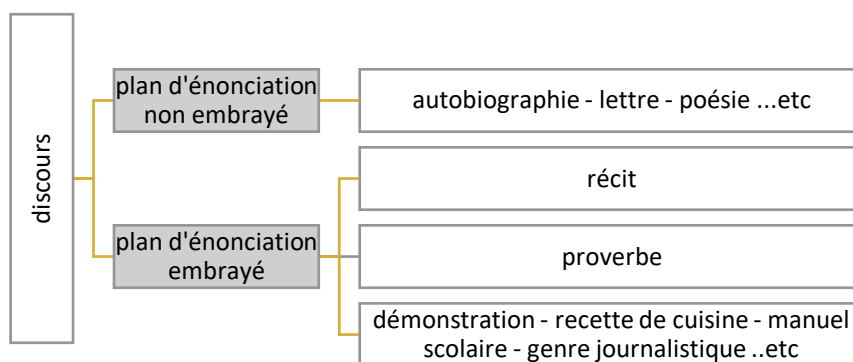
- La simultanéité : adverbes (actuellement, en ce moment, maintenant, etc.)
  - L'antériorité : adverbes (hier/avant ; naguère/récemment), déterminants définis (le, le jour, le mois, la semaine, etc.) :
  - L'à venir : adverbes de (demain /après-demain, bientôt), déterminant défini (le, le mois, le jour prochain, etc.,)
- **Les déictiques sociaux** : Elle se rapporte aux rôles sociaux ou aux relations entre les participants à une conversation. Elle englobe l'utilisation d'honorifiques ou de titres pour s'adresser à des personnes de différents statuts sociaux, tels que « Monsieur », « Madame », « Monsieur le Président », « Docteur » ou « Professeur ». Des mots ou termes spécifiques qui renvoient au champ sémantique du discours même.

Ces déictiques dépendent de ce que **Benveniste** appelle *le plan d'énonciation*, il distingue aussi *énonciation historique* et *énonciation de discours*. Ces deux plans se répartissent des propriétés distinctes de la langue et un investissement différent du locuteur et l'apparition des déictiques. Il résume dans un tableau comme ceci :

Histoire	Discours
Passé simple – imparfait - plus que parfait - conditionnelle – présent de vérité générale	Tous les temps sauf le passé simple Principalement le présent, le futur et le passé composé
Domaine de l'écrit	Domaine de l'oral
3 <sup>e</sup> personne	Toutes les formes personnelles
Pas de marque déictique	Présence de marques déictiques
Repère : temps de l'évènement	Repère : temps de l'énonciation

Cette notion d'*Histoire* et de *discours* peut faire référence autrement à l'idée de genres de discours ou type de discours. **Benveniste** avance le fait que chaque plan a ses propres propriétés linguistiques qui jouent sur la distribution et l'impact des déictiques et par la suite sur l'implication du sujet dans son discours.

À partir de ce travail **Maingueneau**, propose une opposition entre *un plan d'énonciation embrayé* et *un plan d'énonciation non embrayé*, dit autrement *ancré/non ancré*. Il propose le de classer les différentes formes de discours possibles, dont les formes combinées où on trouve un amalgame de plans d'énonciation comme c'est le cas d'un dialogue à l'intérieur d'un récit. Le schéma suivant illustre cette conception :



.....Schéma : 2.....

### › Les modalités d'énonciation :

Ce sont des marques non déictiques qui permettent au locuteur de présenter son discours avec différents degrés de certitude, d'engagement ou de subjectivité. Elles permettent de rendre compte de l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il dit et de nuancer le discours, de transmettre des informations supplémentaires sur les intentions, les attitudes ou les émotions du locuteur. Elles contribuent à la richesse et à la variété de la communication linguistique. Voici quelques modalités de l'énonciation couramment identifiées : Modalité *assertive*, *interrogative*, *impérative*, *déclarative*, *dubitative*, *conditionnelle*, *expressive*, *jussive*.

### › Les modalités de l'énoncé :

Ce sont des marques non déictiques qui permettent au locuteur d'exprimer son attitude par rapport au contenu de son propre discours. On distingue deux types qui sont :

- **Les modalités logiques** : elles concernent, la nécessité, la possibilité, l'obligation, le regret, le désir, la croyance, la connaissance, la représentation du temps par rapport au moment.

- **Les modalités appréciatives** : elles concernent la subjectivité de manière non déictique. Ça concerne, selon Orecchioni, des mots qui portent dans leur sens des formes d'appréciation subjective par opposition à d'autres mots qui expriment de par leur nature une objectivité. Elle qualifie cette forme de valeur axiologique du terme. Ex : grand / beau.

### 1.2.3 L'analyse référentielle :

Analyser un discours, c'est rechercher dans l'énoncé, un certain nombre d'indicateurs qui l'explique. En plus de l'analyse énonciative, il est possible d'analyser un énoncé en considérant les relations qui existent entre les éléments de l'énoncé. **Orecchioni** parle dans une perspective référentielle de trois types de référencement :

- **Le référencement absolu** : il s'agit d'un référencement relié directement et uniquement à l'objet lui-même sans référence textuelle ni situationnelle. Par exemple :
  - "*Jean achète une nouvelle voiture.*" Ici, Jean revoie à Jean lui-même.
- **Le référencement textuel ou co-textuel** : il s'agit de l'environnement linguistique qui entoure l'unité linguistique à analyser. Les notions *d'anaphore* et de *cataphore* sont deux termes utilisés pour désigner la référenciation dans le discours.

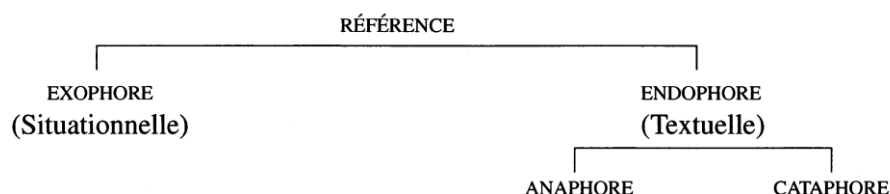
Dans l'**anaphore**, la référenciation est *endophorique*, elle renvoie à un élément présent dans le message et oblige un retour en arrière. L'anaphore permet d'établir une cohésion entre les phrases ou les segments d'un discours. L'élément qui est utilisé comme anaphore est appelé un pronom anaphorique. Par exemple :

- "*J'ai acheté une nouvelle voiture. Elle est rouge.*" Ici, le pronom "elle" fait référence à la "nouvelle voiture" mentionnée précédemment.

La **cataphore** est une figure de style dans laquelle un élément fait référence à un autre élément qui sera mentionné ultérieurement dans le discours. Contrairement à l'anaphore, la cataphore crée une attente chez le lecteur ou l'auditeur avant de fournir l'information à laquelle elle fait référence. Par exemple :

- "*Le problème était évident. Ce qui m'a surpris, c'est sa solution.*" Dans cet exemple, le pronom démonstratif "ce" fait référence à "la solution" qui sera mentionnée ultérieurement.

- **Le référencement contextuel** : il s'agit de l'environnement physique, non linguistique de l'énonciation, souvent représenté par la *deixis*, la référenciation est *exophorique* car elle dépend de la situation dans laquelle l'énoncé est produit.



.....Schéma : 3 .....

En guise de récapitulatif on pourra dire que l'analyse énonciative considère plusieurs éléments relatifs à l'énoncé et son référencement et son positionnement dans le discours. Il s'agit donc d'une différence de localisation du référent, dans le premier elle est *textuelle* tandis que dans le second elle est *situationnelle*.<sup>1</sup> **Orecchioni** dans ce cas-là propose de situer la subjectivité par rapport aux éléments qui la composent, c.-à-d. par rapport aux modalités de l'énonciation.

Dans le cas de notre objet d'étude on aura besoin de faire une analyse qui prend en charge la composante 'sujet' marquée par des déictiques personnels qui représentent le référencement situationnel des énoncés ainsi qu'une analyse référentielle qui prend en charge les déictiques sociales qui font référence à des éléments anaphorique et/ou cataphorique dans la globalité du discours corpus. On considère que cette analyse permettra de faire la part essentielle de l'image de soi, d'une **identité énonciative** engagée dans l'ensemble d'un éthos discursif.

<sup>1</sup> Perdicoyanni-Paléologou, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de deixis en linguistique française. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2), 55–77. Consulté le 29 mai 2023. <https://doi.org/10.7202/039441ar>

## 2 L'INSCRIPTION DU SUJET PARLANT DANS LE DISCOURS :

---

Il est difficile de concevoir une étude du soi énonciatif sans considérer la perspective de l'Éthos dans le discours. L'identité énonciative est un ensemble de facteurs propres à l'énonciation dans le cadre d'une perception discursive.

### 2.1 De l'éthos discursif :

Pour **Platon**, la parole occupait une place centrale dans son œuvre et sa vision de la société. Selon lui, la parole avait un pouvoir considérable pour façonner la pensée et influencer les individus, mais il la considérait également comme une source de potentielles erreurs et de manipulation. Il critique les orateurs de son époque, les **sophistes**, qui utilisaient l'art de la parole pour persuader les gens sans nécessairement s'appuyer sur la vérité. Dans son célèbre ouvrage "*La République*", **Platon** met en avant le concept de "philosophe-roi"<sup>1</sup>, un dirigeant idéal qui possède une connaissance approfondie de la vérité et de la justice. Pour **Platon**, le dirigeant idéal serait celui qui utilise *la parole* de manière juste et sage, guidé par la connaissance philosophique.

La vision d'**Aristote**, différait de celle de Platon la parole pour lui, était un outil puissant qui pouvait être utilisé pour persuader, influencer et communiquer avec les autres. Il cherchait à développer une approche équilibrée de la parole, où la logique, l'émotion et l'éthique se combinent pour produire un discours persuasif et juste.

Dans son ouvrage "*Rhétorique*", **Aristote** explore les différentes techniques et stratégies rhétoriques, et il distingue trois concepts qui permettent à l'orateur d'adapter son discours en fonction de l'auditoire et du contexte. Le logos, le pathos et l'éthos. Le **logos** fait référence à l'utilisation de l'argumentation logique et rationnelle pour persuader. Le **pathos** fait appel aux émotions et aux sentiments de l'auditoire pour les influencer. **L'éthos** se réfère à l'établissement de la crédibilité et de la confiance de l'orateur auprès de l'auditoire. Il nomme éthos, l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole et il souligne le fait que cette image est *produite par le discours*.

---

<sup>1</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Philosophe\\_roi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Philosophe_roi)

Dans ce cadre, l'éthos est lié à la notion d'énonciation où **Émile Benveniste** avait intérêt particulier pour les modalités selon lesquelles la subjectivité se construit dans la langue, et l'inscription du locuteur se fait dans son dire. C'est la question de l'interlocution qui se trouve alors au centre de l'analyse où *l'image de soi* est appréhendée à travers les marques verbales (déictiques) qui la construisent et la proposent au partenaire de l'interlocution.

Le prolongement que donnent à ces travaux les recherches de **Catherine Kerbrat-Orecchioni** sur la subjectivité dans le langage permet de mettre en évidence les compétences culturelles qui permettent aux deux partenaires de l'interlocution de comprendre l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, qu'ils se font de l'autre, et qu'ils imaginent que l'autre se fait d'eux-mêmes.

**Oswald Ducrot** à son tour a confirmé la singularité de l'énonciation ou de l'acte énonciatif où toute énonciation est un ensemble complexe de facteurs internes et externes qui ne peuvent se répéter à l'identique à chaque fois qu'il y a interlocution : « *l'énonciation ne se reproduit jamais deux fois identique à elle-même* »<sup>1</sup>. Il avait proposé dans le cadre de sa pragmatique sémantique de ne pas confondre les instances *intra-discursives* avec *l'être empirique*<sup>2</sup> qui se situe en dehors du langage, c'est-à-dire le sujet parlant réel. Il remet ainsi en cause l'unicité du sujet parlant, divisé en [*être empirique, locuteur*] et [*énonciateur*]. Il distingue en ce qui concerne le locuteur, l'être de la fiction discursive, et l'être du monde réel, entre [je] comme sujet de l'énonciation et [je] comme sujet de l'énoncé. Or analyser le locuteur dans le discours, ce n'est pas tant examiner ce qu'il dit de lui-même qu'étudier l'apparence que lui confèrent les modalités de sa parole.

**Dominique Maingueneau**, avance de même que ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne *dit* pas qu'il est simple et honnête, il le *montre* à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel ».

*« Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu. »*<sup>3</sup>

---

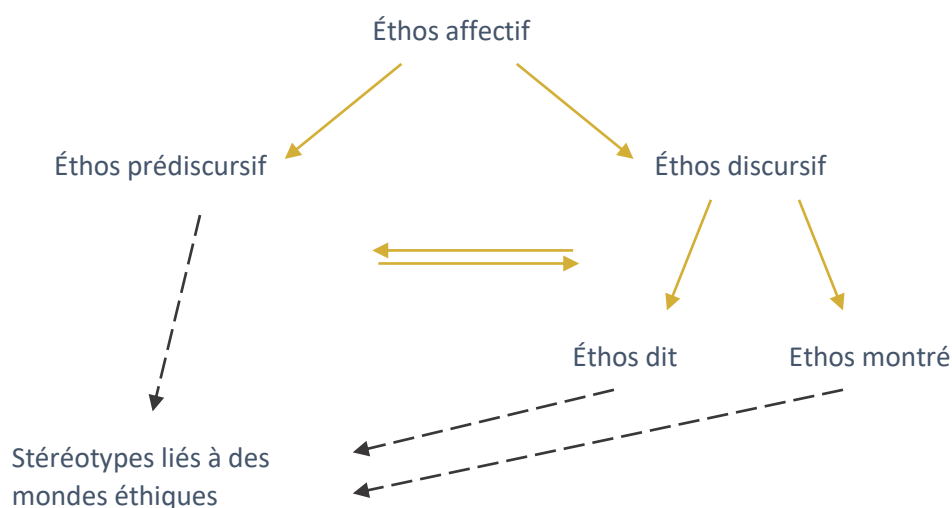
<sup>1</sup> Anscombre Jean-Claude, Ducrot Oswald. L'argumentation dans la langue. Dans : *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27. <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2306>

<sup>2</sup> Bracops, M. (2010). Chapitre 3. La pragmatique intégrée : Oswald Ducrot. Dans : M. Bracops, Introduction à la pragmatique : Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée (p. 161-208). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

<sup>3</sup> Dominique Maingueneau, 1993, *Le Contexte de l'oeuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod. p.104.

**Maingueneau**<sup>1</sup> distingue dans ce qu'il nomme *Éthos affectif*, un *Éthos discursif* et un *Éthos pré-discursif* correspondant à l'image que l'auditeur ou le co-énonciateur peut se faire de l'énonciateur ; c'est une image où en l'absence d'indices de modalités ou d'embrayeurs, le statut du sujet peut être déduit du type ou du genre de discours mobilisé. Pour se conférer un certain *statut* susceptible de légitimer son dire l'énonciateur doit s'inscrire dans une *scène d'énonciation*. Chaque *genre de discours* comporte une distribution préalable des rôles où le locuteur peut choisir plus ou moins librement sa *scénographie*, à savoir un scénario préétabli qui lui convient et qui lui dicte d'emblée une certaine *posture discursive*.

**Maingueneau** avait fait une distinction entre l'*ethos dit* (ce que le locuteur dit de lui-même au niveau de l'énoncé) et l'*ethos montré* (ce que les modalités d'énonciation du locuteur révèlent de sa personne). Il propose pour comprendre cet entrelacement de facteurs, le schéma suivant :



.....Schéma : 4.....

**Roland Barthes** rejoint cette conception du sujet parlant où l'inscription du sujet « *est au sens propre, une connotation : l'orateur énonce une information et en même temps. Il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela.* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Dominique Maingueneau. Problèmes d'éthos. Dans: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°113-114, 2002. pp. 55-67. <https://doi.org/10.3406/prati.2002.1945>

<sup>2</sup> Barthes Roland. L'ancienne rhétorique. Dans : *Communications*, 16, 1970. Recherches rhétoriques. p. 172-223. <https://doi.org/10.3406/comm.1970.1236>

Toutefois, l'appréhension du concept d'éthos reste assez ambiguë, on ne saurait donc dresser de cloisons entre l'éthos dans sa complexité et l'identité énonciative que dans la mesure où cette dernière est tout simplement limitée aux modalités de la situation d'énonciation et plus particulièrement à l'image que se fait le locuteur de lui-même et qu'il laisse apparaître. Peut-on dire que, ce **(je) suis**, est tout simplement - l'identité du locuteur – l'identité énonciative du locuteur dans son discours – cet '*éthos montré*' comme le désigné ainsi Maingueneau ?

## 2.2 De l'identité énonciative :

La constitution de l'**identité** dans un discours se fonde sur un ensemble complexe de facteurs, elle est d'abord **sociale** (l'individu dans la société possède une conscience identitaire qui le différencie de tous les autres) ensuite **discursive** (l'individu comme sujet parlant engagé ou non dans son discours).

**Patrick Charaudeau**, parle dans le cas de **l'identité discursive** d'attitude discursive prise par le sujet parlant : « *Le sujet parlant doit donc défendre une image de lui-même (un "ethos") qui l'entraîne stratégiquement à répondre à la question : "comment puis-je être pris au sérieux ?". Pour ce faire, il peut adopter plusieurs attitudes discursives* ». <sup>1</sup>

Il distingue dans cette perspective trois 3 formes d'attitudes où le sujet peut par un jeu de présence ou d'absence exprimer le niveau de son engagement dans le discours :

- **Attitude de neutralité**, où le sujet joue le rôle de témoin. Il rapporte des faits, des constats sans laisser de trace de jugement ou d'évaluation personnelle. Le sujet est présent par son dire, mais absent de l'énoncé.
- **Attitude de distanciation**, où le sujet joue le rôle du spécialiste qui raisonne et analyse sans émotion, pour expliquer les causes d'un fait, commenter les résultats d'une étude ou démontrer une thèse. Le sujet est absent de l'énoncé, on parle d'effacement énonciatif.

---

<sup>1</sup> Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière Dans : Charaudeau P. (dir.), Identités sociales et discursives du sujet parlant, L'Harmattan, Paris, 2009. Consulté sur web le : 05/06/2023. <http://www.patrick-charaudeau.com/identit%C3%A9-sociale-et-identit%C3%A9.html>

- **Attitude d'engagement**, le sujet, contrairement au cas de la neutralité, adopte une prise de position dans le choix des arguments ou le choix des mots ou la modalisation du discours. La vérité se confond dans son discours avec sa force personnelle de conviction qui tend à influencer l'interlocuteur. Le sujet est inscrit dans son discours ex : je + verbe d'opinion.

Selon les intentions du sujet communiquant ou du sujet interprétant, l'identité discursive se différencie en formant une identité double (l'être) et (le dire) – cette conception fait référence à la conception de **Mainueneau** (l'éthos montré) et (éthos dit).

Pour **Charaudeau** on pourra distinguer deux intentions possibles :

- (Je suis ce que je dis / il est ce qu'il dit), dans ce cas (le dire) masque (l'être) = mensonge, ironie, provocation...
- (Je ne suis pas ce que *je dis*/il n'est pas ce qu'*il dit*), dans ce cas : (le dire) révèle (l'être) = dénie, le sujet s'ignore...

C'est dans ce jeu de va-et-vient entre l'intention du (je) du (il), mais aussi des autres marques linguistiques de la personne que se réalise l'identité énonciative à l'intérieur de chaque énoncé.

### 2.2.1 L'énonciateur :

Dans la théorie de l'Énonciation, l'énonciateur est un concept clé qui désigne l'instance qui produit l'énoncé, c'est-à-dire celui qui parle ou écrit. Selon **Charaudeau**, l'énonciateur est un sujet social, c'est-à-dire une personne qui se situe dans un contexte et qui est marquée par des positions sociales, des valeurs, des normes, des croyances, etc. L'énonciateur est donc influencé par son identité sociale, son statut, son rôle, son intention communicative, etc., ce qui va se refléter dans son discours.

Il souligne également que l'énonciateur n'est pas seulement un individu concret, mais peut aussi être une institution, une entreprise, un groupe, etc., qui parle au nom de cette entité collective. Dans ce cas, l'énonciateur représente les valeurs et les intérêts de cette collectivité.

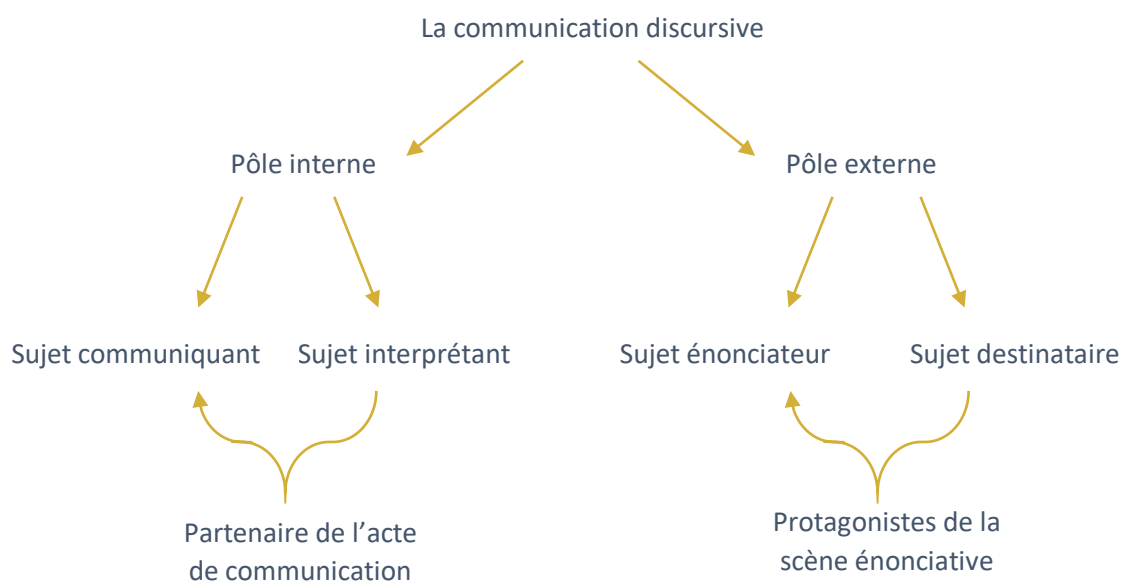
Il est important de noter que l'énonciateur n'est pas seulement une personne physique, mais aussi une construction discursive qui peut être présente même en l'absence d'un locuteur concret. Par exemple, dans un discours officiel ou politique, l'énonciateur peut être une voix impersonnelle qui représente l'autorité et l'institution. Il peut être une personne réelle, telle qu'un locuteur dans une conversation, un auteur dans un texte, ou un présentateur dans un discours. Il peut également être une entité fictive, comme un narrateur dans une histoire ou un personnage dans un dialogue théâtral.

Il est important de noter que l'énonciateur n'est pas nécessairement la même personne que le destinataire de l'énoncé. Dans un dialogue ou une conversation, il y a généralement plusieurs énonciateurs impliqués, chacun ayant sa propre perspective et ses propres intentions.

**Charaudeau** distingue entre deux pôles de communication discursive où le sujet dans une situation de communication devient énonciateur dès lors qu'il réalise un acte énonciatif.

- **Pôle externe** : renvoyant à la situation de communication / sujet communiquant et le sujet interprétant.
- **Pôle interne** : renvoyant à la situation d'énonciation / sujet énonçant (énonciateur) et sujet destinataire.

Le schéma suivant illustre la distribution des rôles des sujets dans une communication :



.....Schéma : 5.....

## 2.2.2 Les marques linguistiques de la construction d'une identité énonciative :

Lorsque nous nous exprimons, nous faisons naturellement des choix linguistiques et discursifs qui reflètent notre positionnement dans le discours. Ces choix peuvent inclure l'utilisation de *pronoms personnels* (je, tu, il/elle), de *temps verbaux* (passé, présent, futur), de *marques d'engagement* (certitude, doute) et d'autres éléments linguistiques qui indiquent notre point de vue, notre intention et notre relation avec l'auditeur ou le lecteur. Ces choix sont-ils imposés par des normes langagières propres à chaque langue ou seraient-ils la représentation d'une présence unique de la personne ?

- **La personne et la non-personne :**

À écouter, **Gustave Guillaume**, le linguiste français et théoricien de la psychomécanique du langage, la question de *personne* reste une des plus complexes, mais aussi des plus attachées aux études du langage, « *À ma connaissance et selon mon expérience, il n'est pas dans la science du langage, de problème plus difficile à résoudre que le problème de la personne. Je ne crois pas, en outre, qu'il en soit de plus important.* »<sup>1</sup>. D'un angle grammatical, sémantique, ou psychologique ou philosophique. La personne est difficile à cerner dans une simple et unique conception.

Nonobstant, et sous un angle **Benvenistien**, la personne se définit par son opposé, la non-personne. Et contrairement au paradigme classique où les trois personnes *Je-Tu-Il* sont naturellement situées sur le même plan, pour **Benveniste**, elles existent dans un monde qui se divise en deux sphères qui s'opposent :

- La sphère de **la personne** = articulé en **JE** et **TU**

- La sphère de **la non-personne** = articulé en **IL**

Benveniste définit **JE** comme « *la personne qui énonce la présente instance de discours contenant -je-* »<sup>2</sup> et symétriquement **TU** comme « *l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique -tu-* »<sup>3</sup>.

**JE** se trouve en effet au centre du phénomène qu'il nomme **instance de discours** caractérisé par un système de référence interne. Les unités **JE** et **TU**, ne peuvent exister ni

---

<sup>1</sup> Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique (1943-1944)*, Québec/Lille, Presses Universitaires, 1973. Cité par André Joly, « Éléments pour une théorie générale de la personne », *Faits de Langue*, 3, 1994, p. 45

<sup>2</sup> Emile Benveniste, (1974). Problèmes de linguistique. T1. Paris : Gallimard, p252

<sup>3</sup> Emile Benveniste, (1974). Problèmes de linguistique. T1. Paris : Gallimard, p 253

donner une référence lexicale comme c'est le cas pour d'autres signes linguistiques comme le mot **ARBRE** (signe linguistique à portée lexicale polysémique, le mot arbre peut signifier l'arbre du sapin, un arbre généalogique ou autre) le mot **JE**, n'a de sens vrai qu'à l'intérieur d'une instance de discours, qu'au moment où elle se rattache et fait référence à un sujet dans une énonciation. Les pronoms sont des entités qui ne peuvent être définies qu'en termes de *locution* et non en termes de langue. Ce sont des entités *vides* et non référentielles à la réalité qui deviennent *pleines* dès qu'un locuteur les assume dans l'instance de son discours. Il est possible de trouver deux instances avec le pronom **JE**, sans que ce **JE**, renvoi au même sujet de la réalité.

« *L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une **instance de discours**, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour.* »<sup>1</sup>

Ce que **Benveniste** dit à travers ces passages, c'est qu'il n'existe qu'un seul **JE**. Un **TU**, est considéré comme sujet dans l'allocation de son interlocuteur, mais il reste de son côté toujours un **JE**, un sujet, quel que soit son rôle : locuteur ou interlocuteur.

De ce fait, ces deux personnes **JE** et **TU**, constituent ce qu'on appelle un *processus d'allocation* qui permet à deux interlocuteurs d'exister comme *personne sujet*, il s'agit d'une *instance personnelle*. En revanche il existe d'autres énoncés dans notre langage où l'instance du discours n'est pas personnelle, elle ne renvoie à aucun des deux acteurs de l'allocation, mais plutôt à une situation objective, il s'agit d'une *instance non personnelle*, c'est le domaine de la troisième personne, du **IL**. Les entités dites de la **non-personne** n'ont rien à avoir avec les entités de la **personne** représentées par **JE** et **TU**. Souvent elles jouent un rôle de référent à un objet ou tout simplement à un sujet précédent dans l'instance même.

- Ex. : « *Pierre est malade, il a la fièvre.* »

**IL** dans ce cas renvoie au **sujet pierre**.

*Pierre*, dans d'autres conditions d'énonciation, peut être un sujet avec **JE** ou **TU**.

« Je suis malade, j'ai la fièvre »

« Tu es malade, tu as la fièvre »

---

<sup>1</sup> Emile Benveniste, L'appareil formel de l'énonciation. Dans : *Langages*, 5<sup>e</sup> année, n°17, 1970. L'énonciation. 12-18.

Rappelant le que **JE** et **TU**, ne sont que deux sujets dans une interlocution. Tandis que pour notre exemple le **sujet** s'est manifesté par un substantif qui est le nom d'une personne réelle nommée *pierre*. Ainsi **IL**, n'est pas *pierre* en soit, mais une entité se référant à *pierre*. Comme c'est le cas pour des entités comme **Le** ou **Ce** ou **Cela**...etc. ou d'autres mots d'autres classes comme un verbe :

- Ex. : « **Cet** enfant écrit maintenant mieux qu'*il* ne **faisait** l'année dernière »

Les mots **Cet**, **Il**, **Faisait**, font tous, relai au mot **enfant** qui est lui **sujet** (qui comme dit précédemment peut être remplacé par **JE** ou **TU** dans un processus d'allocation tandis que la non-personne se trouve hors allocation).

La sphère de la non-personne est une sphère remplie de référence objective, appréhendée à partir de ce point de vue, **JE**, qui le saisit dans des concepts. Par contre **JE**, n'est pas définissable par un concept, il ne peut être défini que par un recours à **JE** lui-même.

Ainsi le sujet parlant, en s'énonçant **JE**, s'approprie une position **personne**. La **non-personne** en occurrence est l'organisation des indicateurs qui permettent de déterminer toutes les relations spatio-temporelles : « *Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repère : "ceci, ici, maintenant", et leurs nombreuses corrélations "cela, hier, l'an dernier, demain", etc.* »<sup>1</sup>. Le système déictique des indicateurs, organisé autour du noyau **JE**, constitue ainsi la grille spatio-temporelle sur laquelle l'expérience est donnée au **sujet** qui s'approprie la langue et la réalité du **JE**, et qui dépend seulement du discours lui-même.

**Orecchioni**, pense au contraire que les pronoms personnels peuvent avoir une réelle relation avec le sujet hors énonciation « *comme les autres formes verbales, les pronoms personnels réfèrent à des objets extralinguistiques et non à leur propre énonciation ainsi que le suggère le terme -sui-référent-* »<sup>2</sup> et pour qu'un embrayeur reçoive un contenu référentiel « *les embrayeurs doivent être analysés en prenant en compte la scène d'énonciation instituée par le discours*<sup>3</sup>. »

C'est ainsi que l'analyse de la situation d'énonciation dans le cadre d'un genre particulier de discours est pertinente pour pouvoir interpréter le contenu référentiel des pronoms sur lesquels porte notre étude.

---

<sup>1</sup> Emile Benveniste, (1974). Problèmes de linguistique. T1. Paris : Gallimard, p 256

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni. : L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 2002, p44.

<sup>3</sup> Patrick, Charaudeau, Et Dominique, Maingueneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002, p.213.

- **La personne subjective et la personne non subjective :**

Benveniste montre également qu'il y a une opposition fondamentale entre la première et la deuxième personne ("je" et "tu") sur le plan de *la subjectivité*, pour lui, **JE**, est une personne **subjective** contrairement au **TU**, qui représente un non subjectif. Le **JE**, se caractérise par sa *transcendance* par rapport au **TU** ainsi que par sa qualité d'*intérieurité* : « *ce qui différencie JE et TU, c'est d'abord le fait d'être, dans le cas de JE, intérieur à l'énoncé et extérieur à TU, mais extérieur d'une manière qui ne supprime pas la réalité humaine du dialogue.* »<sup>1</sup>.

- **La personne stricte et la personne amplifiée :**

Dans le discours le **JE** présuppose toujours un **TU**, formant un couple réuni par une corrélation de subjectivité, et faisant référence à un énonciateur unique qui se présente dans son discours par ces pronoms. Contrairement à **IL** qui peut faire référence à différents objets et segments du discours. Benveniste distingue ainsi entre **la personne** et **la non-personne**, mais il distingue aussi entre **la personne stricte** (je, tu, il, au singulier) et **la personne amplifiée** (nous, vous, ils, au pluriel). Et entre les pronoms en pluriel et celui des personnes en pluriel.

Pour lui, la pluralisation du **JE**, n'est pas possible, car elle contredit son unicité et sa subjectivité inhérente. Et le, **NOUS**, n'est pas une multiplication de plusieurs  $JE^{+je+je}$ , mais plutôt la jonction d'un **JE** et d'un **NON-JE**. « *S'il ne peut y avoir plusieurs "je" conçus par le "je" même qui parle, c'est que "nous" est, non pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre "je" et "non-je".* »<sup>2</sup>

NOUS, en jonction avec un NON-JE, permet alors d'avoir 3 référents :

**Nous = je + vous/tu** → pronom pluriel **inclusif** (étant donné que l'allocutaire n'est pas un JE donc il est un NON-JE représenté par un VOUS ou TU) le « nous *inclusif* », qui englobe non seulement le locuteur et ses interlocuteurs, mais aussi des personnes qui peuvent même être absentes.

EX. : « *méfions-nous des flatteurs* », « *Serrons-nous la main* »

---

<sup>1</sup> Benveniste. E. (1974). Problèmes de linguistique. T1. Paris : Gallimard, p231

<sup>2</sup> Ibid.

**Nous = je + eux** → pronom pluriel **exclusif** (étant donné que l'allocutaire n'est pas un JE donc il est un NON-JE qui exclut le VOUS et désigne le EUX comme une non-personne comme le IL, ou, ILS) le « nous *exclusif* », ne désigne que le locuteur et ses partenaires directs dans l'échange verbal.

EX. : « Nous t'attendons », « *nous te souhaitons bon courage* »

**Nous = je + x** → pronom pluriel **générique** (il s'agit d'un JE, plus diffus, plus amplifié, et le X pouvant être un ou plusieurs, TU, un ou plusieurs, IL - ILS)

Si le X est flou et allusif, le JE, prend toute la place, il représente un nous dit de **Majesté** (fausse majesté), ou de politesse, en fonction du contexte de son énonciation et de son intentionnalité.

Ce, NOUS ; ne représente aucune multiplicité de locuteurs, mais la grandeur d'un locuteur. Le, NOUS, ici, est un JE, qui s'amplifie en une personne plus massive et plus solennelle, mais moins "définie", comme le précise Benveniste.

Comme il peut remplacer dans la langue soutenue ou le discours didactique un, NOUS, de **modestie** une expression plus large et diffuse qui adoucit et voile l'affirmation trop tranchée de "je". Ou un nous **collectif** qui met JE dans un groupe social également par soucie de modestie.

EX. : « *nous avons décrété* », « *Dans la première partie de notre travail, nous montrerons...* », « nous les Algériens »

Si le JE, disparaît devant le X, l'effet de sens évoque le TU allocuté.<sup>1</sup>

EX. : « *Alors, nous faisons la mauvaise tête ?!* »

Quant à la pluralisation de la non-personne, elle peut être un VOUS (à noter aussi que le rapport nous/vous est partiellement symétrique du rapport je/tu) ou un ON dans le cas où on exprime la généralité donc, un IL<sup>+il+il+il</sup>.

---

<sup>1</sup> Pottier B, « Autour de "nous" » dans : Carel Marion, dans, *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, édition Kimé Paris 2002, p.237-240.

Il faut distinguer le **ON**, pronom général indéfini qui désigne un sujet humain indéterminé (Ex. : *On frappe à la porte*), du "on" substitut de pronom personnel défini. Recouvrant une ou plusieurs personnes déterminées. Il peut par exemple se substituer à un "tu" (ex : *on a bien dormi ?* Au lieu de dire « *Tu as bien dormi ?* »), mais il est surtout utilisé comme équivalent familier à "nous". (Ex. : *On va se réunir*).

Dans notre travail nous aborderons l'identité énonciative dans ce qu'elle est un aspect de l'éthos discursif, écartant l'éthos extra-discursif, qui est lui l'image que se construisent les diplomates avant la prononciation de leur discours. Toutefois il reste difficile de séparer les deux différents éthos, car le premier est au service du second. On avance que sur leur position sociale que les diplomates construisent leur éthos oratoire.

Nous pensons particulièrement qu'il s'agit tout d'abord d'étudier les conditions de production du discours, c'est-à-dire la nature particulière du locuteur : quel est son statut ? Dans quel cadre institutionnel prend-il la parole ? Qu'est-ce qui lui donne le droit de prendre la parole dans telle ou telle situation ? La nature des allocutaires (réels ou potentiels), de l'organisation de la relation qui s'instaure entre locuteur et allocutaires.

Il s'agit aussi des caractères thématiques du discours, ce qui va permettre de le classer dans un **genre particulier** répondant aux exigences de ce genre. Dans notre cas, il est question de discours, **politique et diplomatique médiatique** qui s'adressent aux téléspectateurs, c'est ce qu'Orecchioni appelle « l'univers du discours ».

On aura ainsi besoin dans ce qui suit de définir le genre discursif et de délimiter le discours diplomatique du ministre des Affaires étrangères dans son univers particulier de manière précise.

## CHAPITRE 02

---

### LE GENRE POLITICO-DIPLOMATIQUE

---

#### Introduction

Nous avons vu supra, que le l'étude du discours se fait d'abord en considérant tout **l'environnement linguistique et extralinguistique** qui assure un agencement distinctif des énoncés et des unités linguistiques selon la situation d'énonciation, les intentions du locuteur, mais surtout selon le contexte discursif ou le genre discursif du discours en question. « *L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue : le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres du discours* »<sup>1</sup>.

Dans ce deuxième chapitre, on aura en premier lieu besoin d'appréhender les critères qui permettent de distinguer les différents **types de discours**, ou genre de discours. Ensuite on aura à décrire et à délimiter le **discours diplomatique** dans ses enjeux politiques et médiatiques.

#### **1 LA TYPOLOGIE DES DISCOURS :**

---

L'étude des discours permet d'analyser les similitudes et les différences entre ses diverses formes et d'identifier les normes et les conventions propres à chaque genre, et de comprendre comment ces conventions influencent la signification et l'impact du discours. Cela permet également aux auteurs et aux communicateurs de choisir le genre le plus approprié pour atteindre leurs objectifs et de s'adapter aux attentes des lecteurs ou du public cible.

La catégorie du genre de discours est communément définie selon un des cinq régimes<sup>2</sup> suivants :

##### **1.1 Les typologies situationnelles :**

Il s'agit d'établir des classifications basées sur le rapport entre discours et activité sociale, tels que les discours prononcés dans un cadre familial ou scolaire, le discours des médias, le discours médical ... etc.

---

<sup>1</sup> Dominique Maingueneau « Les termes clés de l'analyse du discours » édition du seuil. 1996.p37.

<sup>2</sup> Rafika YAHIA, thèse de doctorat, université de Batna 2, L'effacement énonciatif dans le genre de l'article de recherche scientifique, Etude comparative des textes de littérature et des sciences du langage, En ligne.

Ces genres de discours dépendent du cadre social dans lequel ils sont prononcés. Un discours prononcé dans un hôpital par exemple diffère par sa terminologie et son jargon médical (on parle dans le cas de cette situation de : consultation, de dossier médical, de patient et non de client par exemple). Ce sont ces particularités qui donnent lieu aux genres institutionnalisés, et qui partent particulièrement du statut des locuteurs (entre médecin et patient, entre enfant et adulte, entre supérieur et inférieur, etc.), de leurs âges, de leur appartenance sociale, etc. d'autres typologies institutionnalisées se fondent sur des positionnements idéologiques, comme le discours communiste, religieux et autres.

## 1.2 Les typologies liées au genre du discours :

La théorie des genres est une approche développée par le philosophe russe **Mikhaïl Bakhtine**. Cette théorie remet en question l'idée traditionnelle selon laquelle les genres littéraires peuvent être limités à des catégories fixes et immuables.

Selon Bakhtine, les genres ne sont pas des formes figées, mais plutôt des "genres de paroles" qui évoluent et se transforment en fonction du contexte social, historique et culturel dans lequel ils sont utilisés.

*« Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début nous sommes sensibles au tout discursif (...) Si les genres de discours n'existaient pas et si nous n'avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait impossible. »<sup>1</sup>*

Il soutient ainsi que les genres sont des constructions sociales, créées par les interactions entre les locuteurs et les destinataires dans des situations de communication spécifiques tout en étant influencés par des forces idéologiques et politiques. Ils peuvent être utilisés pour renforcer des normes et des valeurs sociales dominantes, ou bien pour remettre en question ces normes et valeurs en proposant de nouvelles façons de penser et d'agir.

---

<sup>1</sup> Mikhaïl Bakhtine, Esthétique de la création verbale Trad. du russe par Alfreda Aucouturier. Collection Bibliothèque des Idées, Gallimard, Parution : 14-11-1984, p : 285.

Il affirme que les genres ne sont pas uniquement le produit de l'auteur individuel, mais résultent de l'interaction et de la fusion de différentes voix, perspectives et discours présents dans une culture donnée. Chaque genre contient donc une pluralité de voix, de points de vue et de discours qui s'entrecroisent. Ainsi, il met l'accent sur l'importance du dialogue et de la polyphonie dans les genres.

Selon Bakhtine, les genres peuvent être classés en fonction de leurs caractéristiques formelles, fonctionnelles et sociales. Dans son article « problèmes des genres du discours »<sup>1</sup> paru en 1979, il distinguait entre deux genres de discours :

- **Les genres primaires** (simple) : Ces genres sont considérés comme les plus anciens, les plus fondamentaux et les plus larges. Ils sont associés aux formes de communication de la vie quotidienne, orale tels que la conversation, le dialogue informel, le bavardage et écrites, comme le dialogue, le récit, la description et l'explication. Ces genres sont essentiels pour la communication humaine et permettent d'établir des liens sociaux. Ils sont caractérisés par leur spontanéité, leur caractère non planifié et leur intégration dans des contextes sociaux spécifiques.
- **Les genres secondaires** (complexe) : Ce sont des genres plus élaborés, plus complexes et plus spécifiques. « *Les genres premiers, en devenant composantes des genres seconds, s'y transforment et se dotent d'une caractéristique particulière : ils perdent leur rapport immédiat au réel existant et au réel des énoncés d'autrui....* »<sup>2</sup>. Ils sont issus de l'évolution de la communication humaine. Les genres secondaires incluent des formes littéraires plus élaborées, tels que le roman, la poésie, le discours politique, le traité scientifique, le drame, l'essai, etc. Bakhtine considère que ces genres émergent grâce à la créativité et à l'individualité de chaque auteur, tout en étant ancrés dans les conventions sociales et culturelles. Ces genres sont caractérisés par leur complexité, leur structure plus organisée et leur fonction artistique, informative, persuasive ou didactique.

### 1.3 Les typologies énonciatives :

Elles s'inspirent des travaux du linguiste français **E. Benveniste** sur l'opposition discours/histoire (ou récit)<sup>3</sup>. Il s'agit dans cette théorie d'élaborer une distinction entre un plan embrayé qui implique les

---

<sup>1</sup> Mikhaïl Bakhtine, Esthétique de la création verbale Trad. du russe par Alfreda Aucouturier. Collection Bibliothèque des Idées, Gallimard, Parution : 14-11-1984, p : 265.

<sup>2</sup> Ibid. p : 267.

<sup>3</sup> Revoir plus haut, page : 27.

trois dimensions de la situation d'énonciation, à savoir la personne, le temps, l'espace et un plan non embrayé dans lequel il n'y a aucune coïncidence avec cette situation.

**Mainueneau** de son côté propose une opposition entre *un plan d'énonciation embrayé* et *un plan d'énonciation non embrayé*, dit autrement *ancré/non ancré*. Il propose le schéma de classer les différentes formes de discours possibles, dont les formes combinées où on trouve un amalgame de plans d'énonciation comme c'est le cas d'un dialogue à l'intérieur d'un récit.<sup>1</sup>

#### 1.4 Les typologies communicationnelles :

Ces typologies s'appuient sur deux types de classifications

- **Une classification par fonction du langage :** La typologie des genres de **Jakobson**, permet de classer les discours en fonction des six fonctions communicatives des énoncés, à savoir (la fonction référentielle, émotive, conative phatique, métalinguistique et poétique) par exemple, un poème lyrique exprimant des sentiments personnels a pour dominante la fonction expressive des sentiments, tandis que pour un poème qui joue avec les sonorités et les rythmes des mots, on dit qu'il a une fonction plutôt poétique.
- **Une classification par fonctions sociales :** la théorie des actes de parole de **John Austin**, a permis de classer les genres du discours sur la manière dont le langage est utilisé pour accomplir des actions, plutôt que simplement pour transmettre des informations factuelles. **John Searle** a également formulé la notion de "speech acts" (actes de discours), qui englobe à la fois les actes illocutoires et perlocutoires. L'idée fondamentale derrière la théorie de Searle est que le langage ne sert pas seulement à transmettre des informations, mais aussi à accomplir des actions sociales et communicatives complexes. Ce sont les intentions communicationnelles sociales des locuteurs qui sont mises en exergue par les adaptes de cette classification (devinette, une conversation, une lettre officielle ...etc.).

Cependant, ces classifications font face à certaines difficultés, tel que la non-coïncidence parfois entre les fonctions communicatives et les intentions des locuteurs, tout en prenant en considération la complexité des énoncés, là où un énoncé peut associer plusieurs fonctions.

---

<sup>1</sup> Revoir plus haut, page : 27.28.

## 1.5 Les typologies thématiques :

Ces typologies permettent d'articuler plusieurs types de discours, en associant des fonctions linguistiques et des caractéristiques énonciatives dans un secteur d'activité sociale telles que le champ scientifique, médiatique, politique ou autres.

Cette classification se base particulièrement sur la différenciation des discours dans leurs formes textuelle sur trois paramètres identifiés selon **Jean-Michel Adam**<sup>1</sup>:

- **Le critère sémantique** : selon lequel, se distinguent les textes fictionnels des textes non fictionnels.
- **Le critère pragmatique** : qui permet d'évaluer le niveau de l'effet pragmatique du texte.
- **Le critère séquentiel** : qui permet une classification basée sur des prototypes de séquences selon lesquelles se définissent des combinaisons cohérentes.

Force est de constater que tous discours ne se conçoit que dans le cadre d'une pratique sociale qui le génère et que les pratiques sociales elles-mêmes émergent et se développent suivant les échanges discursifs entre les individus, leurs choix *linguistiques*, leurs *objectifs*, le *support* et le matériel de diffusion (un poste sur les réseaux sociaux n'a pas la même fiabilité qu'une revue scientifique pour crédibiliser une information ou une réflexion). Il est clair aussi que les choix *énonciatifs* sont primordiaux pour une communication efficace (le statut énonciatif – inscription/désinscription, le lieu et le moment de l'énonciation sont des facteurs qui permettent au locuteur de gérer son expression et sa manifestation afin d'entretenir des relations sociales et interlocutives performantes avec les membres de la communauté visée).

Dans cette optique, il s'agira pour nous de voir comment ces critères s'associent dans le champ de l'expression médiatisée du diplomate algérien pour déterminer les propriétés linguistiques, structurelles et surtout énonciatives du type du discours diplomatique en Algérie.

---

<sup>1</sup> Jean-Michel Adam, Les textes : types et prototypes, Malakoff : Armand Colin, 2017

## 2 LE DISCOURS POLITICO-DIPLOMATIQUE :

---

L'étude des discours permet d'analyser les similitudes et les différences entre diverses formes et d'identifier les normes et les conventions propres à chaque genre, et de comprendre comment ces conventions influencent la signification et l'impact du discours. Cela permet également aux auteurs et aux communicateurs de choisir le genre le plus approprié pour atteindre leurs objectifs et de s'adapter aux attentes des lecteurs ou du public cible.

L'orientation donnée à notre étude implique que nous mettions en lumière les caractéristiques du discours diplomatique. De montrer, en quoi un discours diplomatique diffère-t-il d'un discours ordinaire et /ou d'un discours politique en général ?

### 2.1.1 La diplomatie :

À écouter, le dictionnaire **Larousse**, la diplomatie serait un nom qui désigne à la fois une action et une fonction.

- L'action et la manière de représenter son pays auprès d'une nation étrangère et dans les négociations internationales. Donc de représenter la politique extérieure d'un pays, d'un gouvernement.
- La fonction, ou la carrière de quelqu'un qui est employé à cette représentation ; corps constitué par ces fonctionnaires. (Ministres, ambassadeurs, attachés diplomatiques...etc.)

Quel que soit l'angle retenu, il ne faut pas désapprendre que la diplomatie est globalement un ensemble de discours qui sont souvent destinés à être entendus par un public mondial, ils peuvent être prononcés dans plusieurs langues et adaptés aux différentes cultures et sensibilités, tout cela pour assurer des finalités politiques en général.

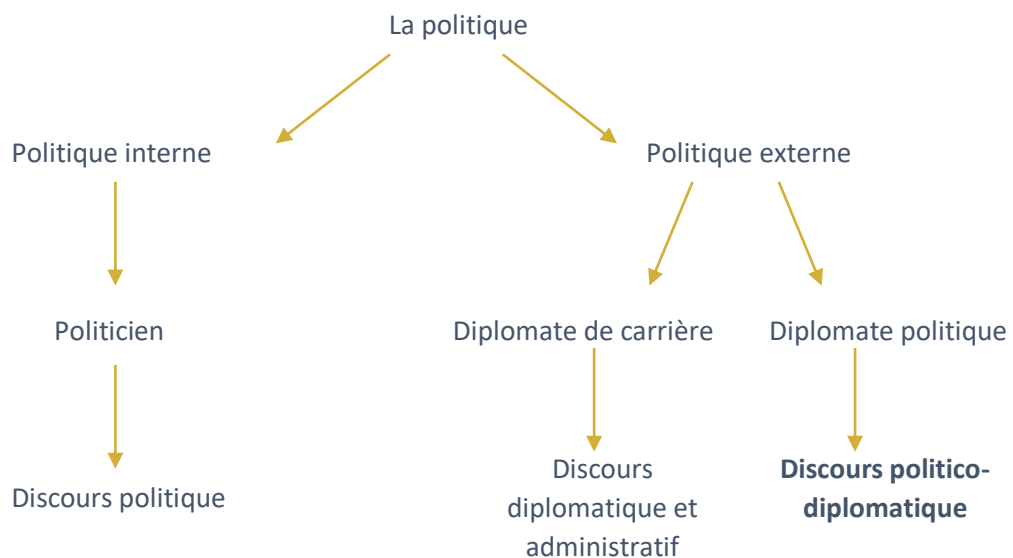
Lorsque la politique fait référence à l'art de gérer la cité, en tenant des discours publics et médiatisés, qui proposent des solutions, des actions pour créer un équilibre entre les pouvoirs de l'état et les programmes de développements. En interne et en externe. La diplomatie quant à elle fait référence à l'art de gérer les relations de l'État dans ses choix politiques avec d'autres États et organismes, dans leur assortiment de choix à eux. Elle fait donc référence à la pratique de la communication et de la négociation entre les gouvernements, les organisations internationales et les acteurs étatiques et non étatiques. L'objectif principal de la diplomatie est de parvenir à des accords, à des compromis et à des résolutions pacifiques pour résoudre les conflits et promouvoir les intérêts nationaux et internationaux.

Les diplomates jouent un rôle clé dans ce processus en servant de médiateurs, de négociateurs et de représentants officiels de leur pays. Ils interagissent avec d'autres diplomates, des responsables gouvernementaux, des leaders politiques et des représentants d'organisations internationales pour discuter de questions telles que la sécurité internationale, les accords commerciaux, les droits de l'homme, l'environnement, la santé mondiale, et bien d'autres encore.

Les diplomates travaillent généralement au sein des missions diplomatiques, telles que les ambassades et les consulats, et sont chargés de diverses tâches. Cependant, on pourra distinguer deux types de diplomates :

- **Les diplomates de carrière**, qui sont des professionnels formés dans le domaine de la diplomatie. (Attachés diplomatiques, attachés consulaires, secrétaires des affaires étrangères ...etc.)
- **Les diplomates politiques**, qui peuvent être des personnalités politiques ou d'anciens diplomates de carrière ou des personnalités publiques désignées pour représenter temporairement leur pays dans des situations spécifiques. (Ambassadeur, ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire<sup>1</sup> à l'ONU par exemple, représentant aux diverses conférences et sommets internationaux ainsi qu'aux diverses organisations...etc.)

Dans cette perspective, tout diplomate n'est pas censé tenir le même type de discours dans des situations de communication internationales différentes. On pourra caractériser trois formes de discours :



.....Schéma : 6 .....

---

<sup>1</sup> Agent diplomatique qui a pleins pouvoirs pour l'accomplissement d'une mission.

Dans le cas de notre objet d'étude, il s'agirait évidemment d'un discours **politico-diplomatique**, étant donné que le cas de notre analyse est le discours du ministre des Affaires étrangères. Ce dernier est, selon notre caractérisation, un diplomate politique et non plus un fonctionnaire diplomatique quoiqu'il ait longtemps à exercer ce métier.

### 2.1.2 Le discours politique :

À quoi sert d'analyser le discours politique ?<sup>1</sup> Voici la question que se posait **Patrick-Charaudeau**, dans un article de réflexion sur l'intérêt que portaient les études des sciences du langage pour le discours politique. **Charaudeau**, explore dans cet article la complexité des interactions entre discours, action et pouvoir dans le contexte politique, en mettant l'accent sur les dimensions communicationnelles et sociales de ces processus en présentant plusieurs points clés :

- **Un discours d'action** : Le discours politique et l'action sont deux composantes autonomes de l'échange social. Le discours politique se situe dans un cadre actionnel déterminant les identités sociales, les buts, et les rôles des acteurs impliqués. Implique l'influence sur les croyances ou les comportements d'autrui. Cela va au-delà de simplement persuader ou convaincre. L'influence vise à obliger l'autre à agir, soit par l'introduction de menaces, soit par la promesse de gratifications. Cette capacité à influencer confère une autorité au sujet communiquant.
- **Un discours de positionnement légitime** : Le discours s'inscrit dans un cadre actionnel qui comprend des contraintes déterminant le comportement des participants, tel que le droit de parole, les rôles énonciatifs et les attentes en matière d'organisation du discours. Même inconsciemment, le sujet prend position par rapport aux valeurs de son groupe social en fonction de ses valeurs, de son savoir et de son expérience. Le concept de légitimité politique peut être large, reconnaissant toute autorité issue d'un tiers reconnu, ou restreint, limitant la légitimité à l'autorité conférée par un collectif qui définit les conditions d'exercice du pouvoir. Il distingue deux cas possibles : l'autorité peut être basée sur une autorité transcendante (un tiers mythique ou divin) ou sur une autorité personnelle (des attributs internes au locuteur, tels que la parenté, le savoir-faire, le charisme, etc.).

---

<sup>1</sup> Patrick Charaudeau, "À quoi sert d'analyser le discours politique \* ? ", in Análisi del discurs polític, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 8 septembre 2023 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours,161.html>

- **Un discours qui évolue :** L'article souligne également que les discours politiques évoluent, se transforment et se diffusent, parfois perdant leurs formes d'origines pour donner vie à d'autres formes (dont le discours politico-diplomatique, objet de notre étude). Cela rend difficile l'évaluation de l'influence réelle de différents types de discours politiques. Il affirme que le discours politique ne peut pas être réduit à une seule forme, mais qu'il existe plusieurs types de discours politiques en fonction des enjeux et des contextes de communication. Le texte identifie trois principaux types d'enjeux liés au discours politique :
  - Enjeux liés à l'organisation du contenu : qui visent à rassembler une communauté autour de valeurs partagées (idéologie) qui définissent son identité. Cela crée des communautés d'opinion liées par des croyances communes.
  - Enjeux liés aux acteurs : Ils se concentrent sur l'influence des acteurs politiques pour façonner les opinions et parvenir à un consensus. Cela crée des communautés communicationnelles basées sur une mémoire d'action.
  - Enjeux non politiques : Certains discours politiques n'ont pas pour but une finalité politique, mais ils s'inscrivent dans des situations de communication où le politique est abordé de manière commentative, sans nécessairement conduire à une prise de position politique.
  
- **Un discours de stratégie communicationnelle :** L'article explore le dispositif communicationnel du discours politique en mettant en lumière trois principales instances : politique, citoyenne et médiatique. Ces instances interagissent dans le cadre d'une sphère d'action sociale et sont influencées par la notion de souveraineté qui est le ciment symbolique qui unit ces différentes instances. La souveraineté implique la représentation d'une puissance au-dessus de l'individu occupant une position de souveraineté, qu'il soit roi, président ou autre. Cette puissance peut être conçue de manière religieuse (Dieu) ou laïque (le peuple). La souveraineté implique également la responsabilité de mettre en œuvre un projet pour le bien commun, ce qui donne lieu à des idéologies des élites, technocratiques et des masses. Les orateurs politiques travaillent en étroite collaboration avec des conseillers en communication pour développer leur message et leur style de communication.

En résumé, le discours politique est un outil essentiel de la communication politique qui vise à influencer l'opinion publique, à promouvoir des idées politiques et à mobiliser le soutien pour des candidats ou des partis politiques. Il combine des éléments de persuasion, de rhétorique, d'idéologie et de stratégie pour atteindre ses objectifs politiques.

**Charaudeau**, rapporte aussi qu'en France, l'analyse du discours politique s'est développée en utilisant des concepts tels que **l'énonciation, le corpus de textes, le contexte, et les conditions de production**. Elle s'appuie sur le matérialisme historique et la théorie des idéologies. Les chercheurs combinent diverses méthodes, y compris l'analyse **lexico-métrique, l'analyse énonciative, et l'analyse argumentative** pour révéler les présupposés idéologiques et les logiques de raisonnement dans le discours politique. Elle vise à révéler la réalité du pouvoir en considérant les complexités des relations entre langage et action, vérité et pouvoir. Elle prend en compte les composantes politiques, sociales, juridiques, morales et psychiques qui laissent des traces dans le discours politique. Cette analyse est à la fois ambitieuse et limitée dans sa portée, car elle se concentre sur les traces laissées par le langage dans la compréhension du pouvoir politique.

### **2.1.3 Le discours diplomatique :**

On peut affirmer que le dire diplomatique est un sous-ensemble du langage politique qui fait donc appel aux mêmes exigences rhétoriques, mais qui se montre différent par certaines caractéristiques propres à l'espace de sa réalisation, à savoir l'espace des relations internationales.

**Constanze Villar**, docteur en Science politique et chercheur au Centre d'analyse politique comparée, de géostratégie et de relations internationales de l'Université Bordeaux - IV, est l'auteur d'une thèse remarquable sur le sujet du discours diplomatique. Un sujet quelque peu délaissé par les recherches d'analyse du discours. Son étude sur un large corpus a de nouveau ravivé l'intérêt scientifique pour ce genre de discours. Sa thèse obtient le mérite d'être publiée en 2006 par les éditions l'Harmattan à Paris.<sup>1</sup>

Dans son ouvrage elle élabore un concept nouveau, celui de la *Diplomaticité*, pour caractériser les différents aspects du discours diplomatique. Aspect, sémiotique, rhétorique, culturel, discursif, et identitaire.

Cette étude a permis pour la première fois de relever des caractéristiques propres au discours diplomatique et qui le distingue du discours politique en général. Voici un résumé énumératif :

- **Un discours standard :**

**Villar**, rapporte le fait que le discours diplomatique est souvent qualifié de banal et de redondant, car il ne livre qu'une quantité d'informations quasiment nulle ou déjà connue de tous, sans originalité.

---

<sup>1</sup> Constanze VILLAR : Le discours diplomatique. Paris : Éditeur L'Harmattan.

Ce phénomène paraît s'être aggravé de nos jours avec la « standardisation » des textes produits par les institutions diplomatiques de par le monde. Les diplomates utilisent fréquemment des phraséologies systématiques que les interprètes ont fini par collecter dans des recueils de traduction ainsi que par les auteurs des ouvrages de diplomatie.

- **Un discours ambigu :**

Plusieurs connotations négatives sont liées au discours diplomatique. Il est aussi mal vu par ceux qui pensent que ce dernier sert les intérêts des uns au détriment des autres, les intérêts des plus forts et des plus riches en excluant les faibles et les pauvres. Le discours diplomatique serait donc peu pertinent pour éclairer les problèmes internationaux.

**Villar**, explique ce fait en apportant une citation pertinente qui décrit ce caractère atone : « *quand un diplomate dit, oui, cela signifie, peut-être, quand il dit, peut-être, cela veut dire, non, ; et quand il dit, non, ce n'est pas un diplomate* »<sup>1</sup>. Cette **ambiguïté** ne facilite pas la tâche. On ne peut guère distinguer ce qui est totalement vrai de ce qui est un jeu de paroles. Il reste que pour les diplomates dire est un acte de compromis, d'arrangement. Souvent, les diplomates utilisent des expressions nuancées **d'euphémismes** pour aborder des sujets sensibles ou controversés. Cela permet d'atténuer le potentiel d'escalade et de ménager les susceptibilités.

- **Un discours discret :**

Dans les rencontres internationales, les interdits sont des éléments concourant à la paix. Ils évitent des actes de guerre et des conflits qui rompraient des relations entre des États.

**Michel Foucault** disait à ce propos « *qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi. Tabou de l'objet, rituel de la circonstance, droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle* ».<sup>2</sup>

On ne dit jamais n'importe quoi, n'importe où, à n'importe qui, n'importe comment. Certaines choses se disent en public, d'autres se disent en secret, d'autres vaut mieux ne jamais révéler ou chercher.

La règle est simple, la diplomatie est un acte stratégique qui fonctionne par nécessité fonctionnelle. Pourquoi parler de choses qui ne servent pas la situation ou qui peuvent s'ouvrir sur d'autres sujets où on risque d'offenser ou de provoquer des réactions négatives. Dans de nombreux cas,

---

<sup>1</sup> Henry Louis Mencken, Dictionary of quotations, Knopf, 1946, p. 20.

<sup>2</sup> Michel Foucault, *l'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1986, p.9

les négociations diplomatiques impliquent des informations sensibles, et les diplomates sont appelés à utiliser un langage prudent, réfléchi et confidentiel pour préserver la confiance entre les parties.

Ne pas dire ne signifie pas mentir, le mensonge n'est pas toléré dans toutes formes de relation et il est certainement primordial dans un cadre diplomatique de montrer une réelle honnêteté afin de gagner la confiance de son interlocuteur. Nicolas Machiavel prodigue à son ami Raffaello Girolami alors fraîchement nommé ambassadeur à la Cour d'Espagne des conseils dans ce sens :

*« Un Orateur doit s'évertuer par-dessus toute chose à acquérir du prestige, lequel s'acquiert en se comportant en homme de bien, libéral et droit, et non pas en homme avare, double face, qui pense une chose et en dis une autre. Ce point-là est fort important, car je connais des hommes qui tout sagaces qu'ils fussent, ont perdu la confiance du prince par leur duplicité au point de ne plus pouvoir par la suite négocier avec lui ; s'il faut à tout prix, comme il arrive parfois, dissimuler quelque chose en ses propos, il convient de le faire avec assez d'art pour que la chose n'apparaisse, ou que celle-ci apparaissant, l'excuse soit toute prête et prompte. »<sup>1</sup>*

La perfection du discours diplomatique n'est pas réductible à son dire vrai, où le vrai représente une valeur absolue. Le discours exemplaire est celui du dire juste.

- **Un discours d'institution :**

**Villar**, cite **Geoffrey R. Berridge** qui a distingué<sup>2</sup> dans le discours diplomatique trois sens :

- **Sens 1** : la langue naturelle. C'est la forme basique du langage de toute communication composée de règles (phonétiques, sémantiques, syntaxiques) et la culture du pays. Il est important que les messages soient compréhensibles pour toutes les parties. La clarté et la simplicité sont essentielles pour éviter les malentendus.
- **Sens 2** : les termes et les expressions techniques. Les diplomates utilisent des formules de politesse, des titres honorifiques et des expressions respectueuses pour s'adresser leurs interlocuteurs.

Ex : *L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Son Honneur l'honorable, excellence, majesté ...etc.*

---

<sup>1</sup> Nicolas Machiavel, *Toutes les lettres officielles et familiales*, présentées et annotées par Edmond Barincou., Paris, Gallimard, 1955, tome II, p. 453

<sup>2</sup> Geoffrey R. Berridge, *Diplomacy, Theory and Practice*, Londres, New York, Prentice Hall, 1995, p. 170 et suiv

- **Sens 3** : le langage diplomatique spécialisé qui vise à minimiser toute provocation. Il développe ses particularités dans une communauté de locuteurs agrégés autour d'un champ professionnel, fonctionnel, socio-économique, idéologique... Les interlocuteurs doivent donc déterminer si un énoncé, une expression, un terme utilisé relèvent du langage courant ou d'un emploi, « diplomatique ». Le contexte permet de lever l'ambiguïté, de même que les indices de contextualisation linguistique ou extralinguistique, comme, par exemple « qui parle ? », « dans quel lieu ? ».

Le sociologue **John Austin**, insiste sur les liens entre les rapports de forces linguistiques et les modes de légitimation qui leur sont afférents. En effet les mots ont une force symbolique qui permet de définir les conditions qui doivent être remplies pour délimiter l'institution en matière d'agent, de lieu ou de moment, etc.

Pour le sociologue **Pierre Bourdieu**, le discours tire son sens et sa valeur des rapports sociaux installés dans les divers espaces de production politico-symbolique. Pour Bourdieu, il y a donc un lien entre le social et le discours : « *L'énoncé performatif comme acte d'institution ne peut exister sociologiquement indépendamment de l'institution qui lui confère sa raison d'être.* »<sup>1</sup>

Pour **Austin**, le « dire, c'est faire », pour **Bourdieu** le « dire, c'est permettre de dire et de faire institutionnellement ». L'illocution se construit en intériorisant le code institutionnel qui dépasse l'individu. *L'habitus institutionnel*, comme disait **Bourdieu**, est l'habitude mentale collective intériorisée par chaque individu, et qui s'exprime à travers chacun, elle détermine ses actes, ses comportements.

Au-delà du message, le diplomate serait-il un « porte-parole » de l'institution ou un souverain ? Est-ce vraiment lui qui parle ou le pouvoir qui l'a autorisé à parler pour son intérêt ?

Pour **Bourdieu**, l'individu dans le cadre d'une institution est placé dans une situation d'identité et d'identification interne et externe, qui lui crée un statut, qui l'ancre dans un espace social fermé, particulier, identitaire, qui le délimite.

*« Le principe véritable de la magie des énoncés performatifs réside dans le mystère du **ministère**, c'est-à-dire de la **délégation** au terme de laquelle un agent singulier, roi, prêtre, porte-parole, est mandaté pour parler et agir au nom du groupe, ainsi constitué en lui et par lui ; il est, plus précisément, dans*

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'Économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 68-71

*les conditions sociales de l'institution du ministère qui constitue le mandataire légitime comme capable d'agir par les mots sur le monde social par le fait de l'instituer en tant que médium entre le groupe et lui-même ; cela, entre autres choses, en le munissant des signes et des insignes destinés à rappeler qu'il n'agit pas en son nom personnel et de sa propre autorité. »<sup>1</sup>*

**Villar**, parle d'une *intersubjectivité dynamique*, qui assure les relations entre les acteurs de la communication. En effet, même si les diplomates sont les représentants de leurs pays, ce sont surtout de simples conversations, entre les personnes qui caractérisent la négociation et la diplomatie et, en ce sens, il y a toujours de l'émotion et de la subjectivité dans ce que l'on peut appeler « *l'espace second* » de la communication diplomatique par opposition à « *l'espace public de la diplomatie* ».

Le langage diplomatique use d'une stratégie de logique *oblique* et *flexible* qui permet de s'exprimer de manière suffisamment codée pour faire passer un message à bon port et de séparer ainsi le rôle professionnel des sentiments personnels : il dépersonnalise en créant une communication transdisciplinaire porteuse d'une identité fondée sur une culture duale, d'un côté sémiotique et rhétorique et de l'autre, politique et institutionnelle.

L'analyse d'un langage dans un contexte institutionnel dépasse alors les questions d'un langage spécialisé saisi par la linguistique. Au lieu de rechercher une sorte de grammaire interne universelle, on doit plutôt rendre compte des croyances qui structurent les acteurs et définissent leurs rôles.

- **Un discours doctrinal :**

Si la diplomatie peut être marquée, dans ses pratiques discursives par un *habitus institutionnel*, les diplomates, de même que les politiques étrangères qu'ils élaborent, sont traversées de systèmes de valeurs qui orientent leurs paroles et leurs actions. Ce système de valeur est assigné par une approche philosophique qui permet à ses adeptes de définir le discours diplomatique dans un cadre épistémologique particulier.

Ainsi, pour le **réalisme**<sup>2</sup>, la diplomatie constitue un art des relations internationales pour faire avancer les intérêts. (Le discours diplomatique est au service des gouvernants il reflète leur action politique parfois même dans une vision très personnalisée).

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'Économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 68-71

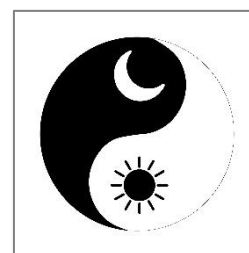
<sup>2</sup> Le **réalisme** repose sur la conviction que le réel existe extérieurement à la pensée et indépendamment d'elle. Le terme s'oppose donc à la doctrine contraire : l'idéalisme. Il affirme que le monde est une chose et que nos représentations en sont une autre.

Pour le **libéralisme**<sup>1</sup>, la diplomatie est la recherche de paix entre les pays (l'absence d'autorité suprême dans le monde fait que seule la coopération entre entités étatiques permet d'assurer la paix. Le discours diplomatique dans cette perspective se veut un discours de négociation et de compromis.).

Pour le **constructivisme**<sup>2</sup>, la diplomatie est le résultat d'interactions entre appareils administratifs dans les relations avec l'étranger.

En ce sens, les théories philosophiques influencent le discours diplomatique. Ils agissent comme un filtre entre la réalité c'est-à-dire les faits internationaux et les comportements internationaux, que ce soit en acte ou en paroles.

*« La Chine appréhende la réalité à travers un rythme ternaire, conceptualisé sous la forme des emblèmes du Yin et du Yang, toujours considérés comme complémentaires et alternants [qui] peut simultanément saisir en une seule fois l'opposition des contraires, leur complémentarité et leur changement [et] donne naissance à un concept d'Harmonie, le Dao<sup>3</sup>, symbolisant la Voie, pour réguler le tout. »<sup>4</sup>*



Sigle du **Ying** et du **Yang** qui signifie que tout a été créé dans une logique d'opposition et de complémentarité.

Il est difficile de dire que le discours diplomatique est un discours purement professionnel et institutionnel. Le discours diplomatique est surtout un discours doctrinal, il reflète l'ensemble des idées d'une nation, l'idéologie d'un pays.

#### • **Un discours de syncrétisme :**

Dans un monde qui tend vers une mondialisation de plus en plus marquée, le discours diplomatique reste fortement imprégné de valeurs philosophiques, voire sociologiques et religieuses. La diplomatie a de ce point de vue le devoir de connaître l'autre, de comprendre son langage voire de le parler pour faire passer son message le plus adéquatement possible.

On pourra ajouter dans cette perspective que l'islam prescrit déjà ce principe simple qui appelle à connaître l'autre et à partir à sa rencontre dans le verset saint 13 *d'Elhojorates*.

---

<sup>1</sup> Le **libéralisme** postule l'existence d'un ordre spontané, d'une autorégulation des sociétés. Il considère l'individu comme source et centre des relations sociales

<sup>2</sup> Le **constructivisme** est un courant de pensée apparu au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle selon lequel la connaissance de la réalité est une construction résultant de l'interaction entre l'observateur et la réalité et non le reflet exact de cette vérité.

<sup>3</sup> Le dao est la notion maîtresse à l'œuvre dans le taoïsme, philosophie et voie spirituelle chinoise.

<sup>4</sup> Jean-Louis Martres, Préface à Xu Zhen Zhu, L'Art de la politique chez les légistes chinois, Paris, Economica, 1995, p. 5-67.

**Au nom de Dieu, le clément et le miséricordieux :** ﴿ô vous les Hommes ! on vous a créer d'un mâle et d'une femelle, et on vous a constituer en peuples et en tribus pour que vous puissiez vous s'entre-connaître. Celui qui est le plus honorable pour Allah est celui qui est le plus décent. Allah sait tout et il est omniscient.﴾<sup>1</sup> **Le saint Coran 13. Elhojorates.**

Il est vrai que pour préserver des relations et maintenir un dialogue ouvert, les diplomates tiennent compte des sensibilités culturelles et des normes sociales des différents pays. Ils évitent de porter des jugements hâtifs ou de faire des généralisations qui pourraient être mal interprétées. Cela fait que la manière de parler des diplomates peut souvent être considérée comme fausse. Selon le point de vue et le socle de valeur de l'interlocuteur.

Le diplomate peut aussi unir dans son parler deux termes pourtant contradictoires et antinomiques dans l'espoir de garder le monopole de la conversation voire de manipuler la conversation. Ce code syncrétique affirme une idée et son contraire, mais ouvre un champ de possibilité devant les acteurs soit pour une entente soit au contraire pour montrer sa supériorité et son pouvoir. « *Le Quai d'Orsay exprima sa position à l'égard du Québec par -le principe de non-ingérence dans la non-indifférence -. Ou encore Edgar Faure définit l'attitude de la France vis-à-vis du Maroc comme - respectueuse de l'indépendance dans l'interdépendance -.* »<sup>2</sup>

On reproche souvent aux diplomates de parler de cette manière, de parler pour ne rien dire de précis, ou de parler pour cacher quelque chose.

- **Un discours soigné :**

Les diplomates suivent des protocoles stricts en fonction de la hiérarchie des États et des coutumes locales. Ces protocoles influencent la manière dont les rencontres sont organisées et les messages sont transmis. Le discours diplomatique est généralement rédigé dans un langage formel et précis. Ils choisissent soigneusement leurs mots pour éviter de heurter, d'offenser ou de créer des tensions. Ils utilisent souvent des termes modérés et mesurés pour exprimer leurs points de vue. « *On sera toujours clair, précis et poli. Le principe de la diplomatie "fortiter in re, suaviter in modo" s'applique encore plus aux communications écrites qu'à la conversation, et il faut éviter toute phrase peu courtoise dans la correspondance.* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> ﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا ۗ إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتْقَاكُمْ ۗ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ﴾. الحجرات ﴿١٣﴾

<sup>2</sup> Jean-Louis Martres, Préface à Xu Zhen Zhu, L'Art de la politique chez les légistes chinois, Paris, Economica, 1995, p. 44.

<sup>3</sup> Baron J. de Szilassy, Traité pratique de diplomatie moderne, Paris, Payot, 1928, p. 68.

- **Un discours d'influence :**

« *Qui dit discours, dit quête d'influence* »<sup>1</sup>, selon l'approche psychologique en relations internationales, un État peut espérer influencer le comportement d'un autre en agissant sur son image internationale, et ainsi augmenter sa puissance. La puissance se définit comme capacité d'imposer sa volonté ou comme emprise sur l'esprit d'autrui par commandement ou par séduction<sup>2</sup>.

L'action d'influence par l'image diplomatique présente l'avantage d'opérer à faible coût, c'est-à-dire sans payer un prix élevé en termes de consommation de ressources, de prise de risque ou de renoncement à d'autres objectifs.

Le discours diplomatique est un code compréhensible par les acteurs de la sphère des relations internationales même s'il paraît contradictoire pour un profane, il est très significatif et influent pour un connaisseur. **Villar** explique que le décalage entre le comportement et l'image diplomatique laisse une marge de manœuvre à un État pour exercer une influence sur l'image qu'un autre a de lui sans pour autant sacrifier certains objectifs de sa politique. Jouer le rôle du plus fort ou du plus faible ne sont que des jeux de politique exercés dans le but d'influencer.

#### **2.1.4 Le discours politico-diplomatique :**

L'expression "politico-diplomatique" est couramment utilisée dans les discussions sur les affaires internationales, la géopolitique et les relations internationales pour décrire les interactions et les décisions qui se situent à la croisée de la politique et de la diplomatie.

Si l'institution diplomatique et ses diplomates semblent éloignés du public par leur cloisonnement spatial (l'ambassade est un lieu fermé), ils occupent néanmoins une place importante dans l'imaginaire individuel et collectif du public. Ceci grâce au traitement médiatique de leurs interventions. Pour atteindre son objectif, l'émetteur du discours diplomatique peut faire intervenir des intermédiaires comme des agences de presse ou de production privée. À ce sujet **Alice Krieg-Planque** souligne que : « *La vie diplomatique est marquée par la production de message. Certains d'entre eux, destinés à des publics restreints, sont des supports d'élaboration des relations entre États [...]. D'autres messages sont au contraire destinés à une publicisation maximale, car ils donnent à voir une position officielle.* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Erving Goffman, Interaction ritual. Ed. Française : Les rites d'interaction, Paris, Minuit. 1974. P :61.

<sup>2</sup> Marie-Claude Smouts, « Diplomatie », dans Marie-Claude Smouts et alii, Dictionnaire des relations internationales, Paris, Dalloz, 2003, p. 411-415.

<sup>3</sup> Alice Krieg-Planque, Analyser les discours institutionnels, Paris, Armand Colin, 2012, p.20

En effet, le discours politico-diplomatique est généralement prononcé dans un cadre officiel par un haut fonctionnaire, tel qu'un chef d'État, un ministre des Affaires étrangères, ou un diplomate. Il est souvent prononcé lors d'une occasion officielle, telle qu'une conférence internationale, une visite d'État, ou un discours à la nation. Et il se concentre sur les questions politiques et diplomatiques. Et il combine pour ses intentions les caractéristiques d'un discours politique et ceux d'un discours diplomatique dans des situations souvent médiatiques.

Dans la situation médiatique, il y a naturellement un contrat de communication qui se définit par une double visée d'information et de captation. **Charaudeau** explique cette double visée par le fonctionnement symbolique de l'idée de servir et celle de promouvoir des valeurs démocratiques :

*« ...quant à la sphère médiatique, elle fonctionne selon une logique symbolique qui est de s'inscrire dans une finalité démocratique en se mettant -idéalement- au service de l'opinion publique et de la citoyenneté en l'informant sur les événements qui se produisent dans l'espace public et en contribuant au débat social et politique par la mise en scène de la confrontation des idées ; elle fonctionne également selon une logique pragmatique de captation du public, car pour pouvoir survivre, tout organe d'information doit tenir compte de la concurrence sur le marché de l'information, ce qui l'amène de tenter de s'adresser au plus grand nombre en mettant en œuvre des stratégies de séduction qui entrent en contradiction avec le souci de bien informer... ».<sup>1</sup>*

Pour reprendre tous les éléments précédemment développés, on pourra dire que le discours politico-diplomatique est un discours d'action, un discours soigné qui adopte une stratégie communicationnelle d'influence dans le but de réaliser des objectifs institutionnels. Les acteurs de ce discours sont à cheval entre une position énonciative légitime, celle de l'institution et une position énonciative subjective propre au sujet acteur lui-même.

La classification de ce genre est basée sur le principe de la typologie basée sur le principe du fonctionnelle et du formelle, le discours politico-diplomatique est

---

<sup>1</sup> Patrick Charaudeau, "Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?", Communication [en ligne], Vol. 27/2 | 2010, consulté le 09 September 2023. URL: <http://journals.openedition.org/communication/3066>

un genre secondaire du discours politique. Selon une typologie énonciative, c'est un genre majoritairement embrayé et pour la typologie communicationnelle et thématique il aborde des thèmes de la politique internationale avec des locuteurs souvent étrangers.

### **3 CONCLUSION :**

---

L'objet de notre étude "L'identité énonciative dans le discours politico-diplomatique" est d'explorer la manière dont les acteurs diplomatiques construisent et projettent leur identité à travers leur langage et leur discours. Cette recherche analyse comment le ministre des Affaires étrangères utilise différents marqueurs linguistiques, pour façonner son image énonciative. Elle peut également examiner comment les notions de pouvoir, de statut et de culture influencent l'identité énonciative dans le discours diplomatique et si l'acteur perd toute notion de subjectivité au cours de son énonciation. Des exemples concrets tirés des discours du ministre des Affaires étrangères de l'Algérie pourront illustrer ces points dans ce qui suit.

\*



## VOLET EMPIRIQUE

*La langue est un phénomène social alors que la parole est individuelle.*

Ferdinand de Saussure

# CHAPITRE 01

---

## PRÉSENTATION DU CORPUS

---

### Introduction

L'analyse de tout discours ne peut être fondée qu'à partir d'un corpus, c'est-à-dire, un ensemble d'éléments homogènes, et synchroniques, d'une certaine organisation permettant de faire apparaître les relations entretenues entre ses éléments constitutifs. Une analyse qui permet d'affirmer ou d'infirmer des hypothèses et par la suite d'abroger ou de généraliser un constat.

### 1 STRUCTURE DU CORPUS

---

L'objet de notre analyse est l'étude des caractéristiques typiques du discours des diplomates algériens à travers l'étude de l'identité énonciative représentative de l'éthos énonciatif d'un des plus remarquables des diplomates de l'Algérie.

#### 1.1 Description du corpus :

L'une des principales caractéristiques du discours diplomatique et du travail diplomatique en général étant la discrétion et la prudence, cela limitera notre travail à décrire un discours diplomatique typiquement médiatisé, hormis celui des coulisses des rencontres diplomatiques qui nous est sacrément inatteignable.

Notre corpus se constitue ainsi d'un ensemble de propos qui ont été tenus en diverses situations de communication par le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie pour des finalités diplomatiques et de relations internationales.

Pour analyser ces propos, on adoptera une méthodologie qui envisage la description des marques linguistiques rapportées aux **sujets impliqués** dans ces discours, de façon à comprendre de quelle façon ces marques-là contribuent à la construction d'une certaine identité.

Notre objectif est de vérifier les deux hypothèses majeures que nous avons soulevées au départ où nous présumons que le diplomate algérien est très professionnel et que son discours est typiquement doctrinal et que la réussite d'un discours politico-diplomatique dépend essentiellement du choix des procédés linguistiques, mais surtout de la position prise lors de l'émission des énoncés.

## 1.2 Critères de sélection :

Le présent mémoire mobilise un corpus composé d'un ensemble de propos prononcés par M. Lamamra en étant ministre des Affaires étrangères représentant l'Algérie et la politique étrangère du pays.

Le choix de nos documents répond aux critères suivants :

- **La disponibilité** : La disponibilité des documents vidéo sur des plateformes stables et non éphémères comme YouTube, Twitter, nous a facilité la tâche de retrouver des interviews et des conférences de presse de période antérieure. Certes elles n'étaient pas nombreuses, mais suffisamment longues et représentatives pour notre travail. Nous avons constitué un corpus à partir de discours médiatisés sur des chaînes de télévisions officielles. **Maingueneau**, précise qu'en général l'analyse du discours a une préférence pour le discours médiatisé, car ce dernier « *suppose un encadrement institutionnel contraignant, une forte restriction thématique, ses énonciateurs ne s'expriment pas en leur nom propre, mais tirent leur autorité d'un rôle ou d'un faisceau de rôles : prêtre, ministre, candidat, écrivain... Il en va de même pour les co-énonciateurs : militants, fidèles, étudiants, citoyens, etc. ils sont saisis à travers un statut qui transcende leur individualité.* »<sup>1</sup>.

Afin d'assurer l'homogénéité de notre corpus, nous avons opté pour des propos prononcés entre l'an 2010 et 2022.

- **Le critère de la langue** : seules les allocutions prononcées en langue française et pour des fins diplomatiques sont prises en charge par cet échantillonnage. Étant donné que la langue est le vecteur de la culture, et que chaque langue impose des manières d'usage spécifiques, marquant son identité, nous n'avons retenu que des propos prononcés en langue française,

## 2 LES PARAMETRES D'ANALYSE :

---

Les paramètres d'analyse dépendent du contexte spécifique de notre corpus à analyser. Ils représentent l'objectif même de l'analyse et il fait référence à des variables pour étudier un phénomène. Ces caractéristiques sont sélectionnées pour comprendre le contexte dans lequel se déroule l'étude pour interpréter les résultats de manière appropriés.

---

<sup>1</sup> Dominique Maingueneau, « Analyse du discours et archive », *Semen*, N°8 | 1993, mis en ligne le 12 juin 2007, consulté le 10 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/semen/4069>

## 2.1 Présentation du système de collecte :

Deux types de documents sont pris en charge par l'analyse dans ce mémoire, il s'agit de documents vidéo et de tweets. Seulement des discours représentatifs de la diplomatie de l'Algérie sont pris en charge. Les discours tenus dans un cadre diplomatique des organisations internationales comme l'union africaine ou l'ONU sont ignorés, il va de même pour les discours représentatifs de la politique intérieure.

- **Les documents vidéo :**

Dans un premier temps, nous avons choisi puis télécharger six documents en format vidéo publiés sur la plateforme YouTube sur diverses chaînes officielles. Ensuite à l'aide d'un ensemble de logiciels de transcription, dont *sonix.ai*, nous avons effectué des transcriptions soit de l'audio vers l'écrit soit directement de la vidéo. Malheureusement, à chaque fois, la qualité de la transcription n'était pas optimale, voire tronquée, et on a dû reprendre les discours mot à mot afin de corriger les erreurs et les malentendus du logiciel.

Le tableau suivant représente tous les documents formant notre corpus, ainsi que leurs références.

N°	Titre de l'échantillon	Date	Chaîne	Durée
01	Pour l'Algérien Ramtane Lamamra, les relations avec Paris sont « dans une phase ascendante »	5 févr. 2022	France 24	44 min
02	3e session du comité mixte économique franco-algérien	26 oct. 2015	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France	9 min
03	M. Ramtane Lamamra (Genève, le 8 mai 2017)	10 mai 2017	Ministère des Affaires étrangères de l'Algérie	37 min
04	Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères de l'Algérie Forum Économique en Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5)	8 nov. 2013	IEMed Barcelone	5 min
05	Monsieur le vice-premier ministre, Ministre des Affaires étrangères, s'entretient à Rome avec le président du conseil des ministres italien.	18 mars 2019	Algérie presse	3 min

- **Les tweets :**

Afin de collecter des tweets pertinents, on a dû observer et suivre le fil des tweets<sup>1</sup> de M. Lamamra, tout au long de l'année 2022 et 2023, et de faire des captures d'écran au fur et à mesure, sans négliger les tweets les plus anciens, de les classer en groupes thématiques et d'en sélectionner celles à visée diplomatique, ensuite de retranscrire le contenu de ces tweets.

*N.B : le compte officiel de M. Lamamra en tant que ministre n'est plus actif depuis le dernier remaniement ministériel opéré par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, le 16 mars 2023 après au moins deux années passées à la tête de la diplomatie. À noter aussi que la plateforme twitter a changé de nomination pour devenir progressivement, X, à l'instar de beaucoup de produits de son nouveau propriétaire Elon Mask.*

## **2.1 Présentation du protocole d'analyse :**

La deuxième étape après la collecte de documents était de sélectionner les passages les plus pertinents à savoir les énoncés prononcés par M. Lamamra et d'en faire une analyse sémantique quantitative à l'aide de logiciel d'analyse sémantique dont le logiciel *tropes* et *antidote* placé sur Word office. Ensuite d'analyser qualitativement les résultats de chaque document, de comparer les résultats obtenus et d'en tirer des conclusions.

L'analyse qualitative vise à observer le fonctionnement des marqueurs et des phénomènes linguistique représentant l'auteur en contexte, tandis que l'analyse quantitative permet de donner plus d'exactitude et contribue à la détermination, en termes de pourcentage, et la validation de nos hypothèses exposées précédemment.

Ainsi nous aborderons en premier lieu les marques de personnes (pronoms) afin de mesurer la relation du locuteur à son propre discours, puis en deuxième lieu on essayera de mettre en évidence la désignation de chaque groupe de pronoms et son influence sur l'identité de notre locuteur à l'égard de l'auditoire.

Dans notre analyse, nous faisons le choix méthodologique d'examiner seulement les pronoms personnels sujets et leurs références, relativement à la situation de communication. Ce choix s'explique par notre constat que ces pronoms sont les plus représentatifs de l'identité énonciative.

---

<sup>1</sup> @Lamamra\_dz, [https://twitter.com/lamamra\\_dz?lang=fr](https://twitter.com/lamamra_dz?lang=fr)

## 2.2 Présentation du contexte historique et social :

### 2.2.1 La diplomatie de l'Algérie :

La diplomatie algérienne trouve son acte de naissance dans la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'internationalisation de la question algérienne y était énoncée comme l'un des moyens de lutte de la révolution.

Aujourd'hui, l'Algérie a retrouvé la plénitude de ses capacités au plan interne et externe. Sa diplomatie se veut sérieuse, réaliste, entreprenante et performante. Sa politique extérieure, se nourrit des valeurs des révolutions de la libération nationale, celles de l'édification de l'État national indépendant et de la convergence, des amitiés, solidarités et partenariats nécessaires à l'exercice d'une certaine influence sur le cours des événements.

L'action internationale de l'Algérie se veut très exigeante sur le respect de la dignité de ses ressortissants à l'étranger tout en nouant de très bonnes relations avec la majorité des pays du monde. Elle fait partie d'un ensemble non restreint d'organisation internationale dont : l'organisation des Nations unies, l'union africaine, la ligue arabe et bien d'autres. Elle a également signé des accords divers tels l'Accord d'Association avec l'Union européenne signée en 2002 et qui permet la facilitation des échanges commerciaux et de la coopération politique et culturelle.

En occurrence l'Algérie (officiellement République algérienne démocratique et populaire) est un pays qui fait de plus en plus d'efforts face à des défis pour définir sa place sur l'échiquier international. Elle doit constamment concilier son appartenance au monde arabo-musulman avec son appartenance à la sphère politique, sécuritaire et économique de la méditerranée et celle de l'Afrique dans un monde moderne multipolaire et de mondialisation où il est difficile de garder sa propre culture et vivre à plein son identité nationale.

*« L'identité nationale se trouve aujourd'hui doublement déplacée : d'un côté la globalisation diminue le poids des territoires et des événements fondateurs qui donnaient essence au national, de l'autre la revalorisation du local redéfinit l'idée même de nation. Observée à partir de la culture-monde, la culture nationale semble villageoise et chargée de fardeaux étatiques et paternalistes. Observée à partir de la diversité des cultures locales, la culture nationale mène à l'homogénéité centralisatrice et au repli. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Roberto Schwarz, Nacional por sustracción, Rev. «Punto de vista», no 28, Buenos Aires, 1987, p. 27. Cité dans : Place et rôle de la communication dans le développement international, Jean-Paul Lafrance, Anne-Marie Laulan, Carmen Rico de Sotelo, presses de l'université du Québec, 2006, p.130.

Voilà pourquoi le rôle des médias comme celui des diplomates est de nos jours plus que primordial pour promouvoir une image correcte et définit de l'identité nationale d'un pays. Nécessairement notre Algérianité.

### 2.2.2 Le rôle du ministère algérien des Affaires étrangères :

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger<sup>1</sup> est le département ministériel du Gouvernement algérien chargé de mettre en œuvre la politique extérieure de l'Algérie.

Sous l'autorité du Président de la République et conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre des Affaires étrangères veille à l'unité de la défense des intérêts de l'État et de ses ressortissants à l'étranger ainsi qu'à la cohérence de l'action internationale de l'État et de ses activités diplomatiques.

Il exprime les positions de l'Algérie et prend les engagements internationaux au nom de l'État. Selon l'article 3 du *Décret présidentiel N°02-403 du 26 novembre 2002* fixant les attributions du ministère des Affaires étrangères : « Article. 3. — Le ministre des Affaires étrangères exprime les positions de l'Algérie et prend les engagements internationaux au nom de l'État. »<sup>2</sup>

Il œuvre avec la direction de la communication et de l'information (DCI) du ministère à la mise en œuvre et le suivi de l'exécution du plan de communication extérieure, en coordination avec les représentations diplomatiques du pays. Il est le représentant et le garant de l'image officielle du pays.



<sup>1</sup> En arabe : وزارة الشؤون الخارجية و الجالية الوطنية بالخارج

<sup>2</sup> Journal officiel, [https://mfa.gov.dz/media/images/PDF/Attributions\\_Ministere- Fr.pdf](https://mfa.gov.dz/media/images/PDF/Attributions_Ministere- Fr.pdf)

### 2.2.3 Biographie de M. Ramtan Lamamra<sup>1</sup> :

- **Jeunesse** : Ramtane Lamamra est née le 15 juin 1952 à **Amizour**, petite commune kabyle, dans la wilaya de Béjaïa. Il excelle dans ses études au lycée de Béjaïa.

- Il se passionne pour les relations internationales et la diplomatie.

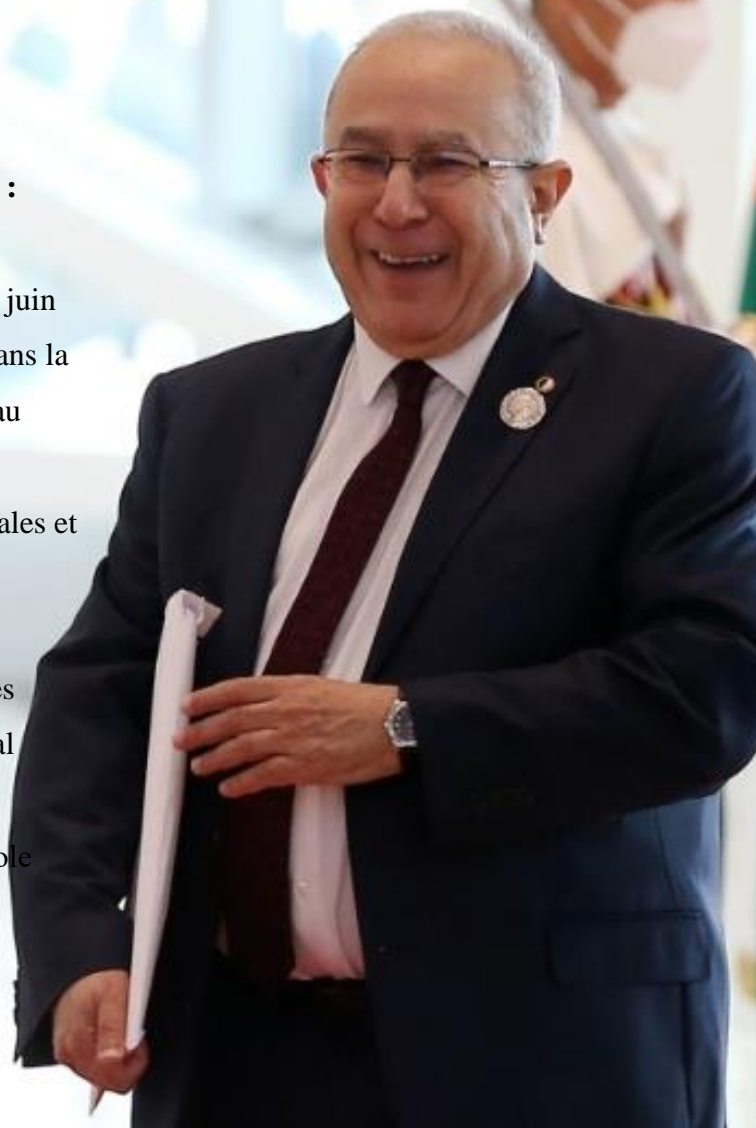
Jeune, il découpait et analyser les discours d'Abdelaziz Bouteflika (ministre des Affaires étrangères à l'époque) publiés dans le journal national algérien *El Moudjahid*.

- **Formation** : D'abord il intègre l'ENA (l'école nationale d'administration). De la section diplomatique, il sort major de promo.

Il est aussi diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.

- **Carrière** :

- **1975** : il est affecté pour un premier poste comme stagiaire au sein de l'ambassade d'Algérie en Russie, sous la direction de Redah Malek.
- **1976** : il intègre le ministère des Affaires étrangères, à la direction Afrique. Où il devient l'un des proches collaborateurs du ministre des Affaires étrangères Ahmed Taleb Ibrahim.
- **1989** : il est nommé ambassadeur auprès de l'Éthiopie et Djibouti.
- **1991** : Il est accrédité auprès de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA).
- **1992** : il représente l'Algérie auprès de l'Autriche.
- **1993** : il est le chef de la représentation permanente de l'Algérie aux Nations unies à New York et il représente l'Algérie auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel).
- **1996** : il est l'ambassadeur de l'Algérie auprès des États-Unis à Washington.
- **2003** : il part au Libéria sous la casquette d'envoyé spécial de l'Union africaine.



<sup>1</sup> Ramtane Lamamra. (2023, mars 23). Wikipédia, l'encyclopédie libre. Page consultée le 02:24, mars 23, 2023 à partir de [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ramtane\\_Lamamra&oldid=202553307](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ramtane_Lamamra&oldid=202553307)

- **2004** : il est nommé ambassadeur et conseiller au ministère des Affaires étrangères de l'Algérie.
  - **2005** : il prend la tête de l'ambassade algérienne au Portugal.
  - **2006** : il est nommé secrétaire général au ministère des Affaires étrangères de l'Algérie.
  - **2008** : il est nommé commissaire de l'Union africaine à la paix et à la sécurité
  - **2013** : il est nommé **ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**. (*Abdelaziz Bouteflika président- Abdelmalek Sellal Premier ministre*).
  - **2017** : il est nommé membre du Haut-Comité consultatif de l'ONU chargé de la médiation internationale, puis en tant que Haut représentant de l'Union africaine.
  - **2018** : Il est nommé en qualité de membre du Conseil d'administration de l'ONG International Crisis Group (ICG).
  - **2019** : il est nommé **conseiller spécial auprès du président de la République pour les Affaires diplomatiques**. (*Abdelaziz Bouteflika président- Ahmed Ouyahia Premier ministre*).
  - **2020** : Il rejoint le conseil d'administration de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI).
  - **2021** : il est nommé **ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger** (*Abdelmadjid Tebboune, préside- Aïmene Benabderrahmane, Premier ministre*).
- **Contribution et impact :**
    - Lamamra a été impliqué dans diverses initiatives et négociations visant à résoudre les conflits en Afrique, en particulier dans la région du Sahel. Son expérience et son engagement envers la promotion de la paix en Afrique lui ont valu une reconnaissance internationale. Il a été largement respecté pour son expertise en matière de diplomatie et son engagement en faveur de la résolution des conflits. *« Sa profonde connaissance des affaires du continent africain lui permet de nouer de solides liens et de vraies amitiés avec nombres de chefs d'États et de dirigeants. »*<sup>1</sup>
- **Distinction :**
    - Grand-croix de l'ordre du Libérateur San Martín (Drapeau de l'Argentine, Argentine, 2017).
    - Commandeur de l'ordre national du Niger (Drapeau du Niger, 2013).
    - Commandeur de l'ordre du Mérite (Drapeau du Portugal, 2005).

---

<sup>1</sup> Farid Alilat, Algérie : 10 choses à savoir sur Ramtane Lamamra, dans : la rubrique , politique du journal, Jeune Afrique, 11 juillet 2021 consulté le 06/06/2023. <https://www.jeuneafrique.com/1201263/politique/algerie-10-choses-a-savoir-sur-ramtane-lamamra/>

## CHAPITRE 02

---

### L'ANALYSE DU CORPUS

---

#### Introduction

Dans ce chapitre il s'agira de mettre en évidence les discours prononcés par M. **Ramtan Lamamra**, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Algérie.

Afin de faire parler notre corpus, nous recenserons les marques de personne qui constituent l'indicateur idéal pour délimiter l'identité énonciative de notre locuteur objet. Ce sont particulièrement les pronoms **sujets** qui vont nous permettre de déterminer si notre locuteur s'implique ou pas dans son discours et si c'est le cas, à quel moment s'engage-t-il et à quel moment se distancie-t-il.

Et nous allons clore ce chapitre par une synthèse des résultats et des constatations faites.

#### 1 ANALYSE DE L'ECHANTILLON N°.1 :

---

##### 1.1 Cadre situationnel :

- **Titre** : Pour l'Algérien Ramtane Lamamra, les relations avec Paris sont « dans une phase ascendante »
- **L'occasion** : Ce discours est prononcé dans le cadre d'un entretien accordé à France 24 et RFI.
- **La date** : 5 févr. 2022
- **Le lieu** : une salle aménagée.
- **Le moyen de diffusion** : Cette interview est transmise sur les ondes de la radio de la télévision officielle française et sur sa chaîne officielle sur YouTube.
- **Durée** : 44 min

- **Description** : Dans un entretien accordé à France 24 et RFI, le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra affirme que les relations entre Paris et Alger sont « dans une phase ascendante ». Il indique que les vols militaires français en direction du Sahel que l'Algérie avait suspendus après la dernière brouille diplomatique sont en voie d'être rétablis. Et il n'exclut pas que le président Tebboune accepte l'invitation d'Emmanuel Macron à se rendre à Bruxelles à la mi-février pour le sommet UE-UA.

## 1.2 Présentation des données :

Étudions de plus près les répliques de M. Lamamra dans l'interview qu'il a accordé aux deux chaînes françaises, France 24 – chaîne de télévision internationale, et RFI – radio France internationale :

L'interview contient 40 répliques. Dans l'ensemble des 40 répliques, on a recensé les mots se référant à une identité ainsi que tous les pronoms susceptibles de se référer au sujet, dont les pronoms « *je* », « *nous* » et « *on* ».

En deuxième étape, on a recensé les mots porteurs de sens identitaire dans le but de situer l'identité de notre énonciateur par rapport aux identités et par rapport aux sujets abordés.

Ainsi les indices seront regroupés en catégories comme ceci :

- Les pronoms : je, nous, on ...etc.
- Les verbes d'opinion
- Les modalisateurs : les adverbes, locution adverbiale
- Les adjectifs
- Les substantifs et les noms propres

Les résultats apparaissent dans ce qui suit :

### 1.2.1 Tableau représentatif :

Désignation	Critère	Indice				
		Désignant l'énonciateur			Désignant le Co-énonciateur	
Pronom	Pronom personnel	Je	Nous	On	Vous	Tu
		Nombre d'occurrences	41	56	9	19

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Je	<i>Et <b>je</b> crois pouvoir dire et rappeler à ceux qui nous suivent. Que c'est grâce aux efforts de l'<b>Algérie</b> que nous sommes parvenus à la signature par les parties au conflit interne malien de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.</i>	Neutralité Inclusif	Lamamra + les décideurs algériens
	<i>Maintenant si vous me posez la question de principe par rapport à la position de l'<b>Algérie</b> à l'égard de toutes les forces étrangères en Afrique, <b>je</b> vous dirais que notre position est doctrinale, qu'elle est établie une fois pour toutes et que nous sommes contre la présence de forces étrangères, quelle qu'en soit la nationalité sur le continent africain.</i>	Neutralité Inclusif	Lamamra + les décideurs algériens
	<i><b>Je</b> ne suis pas sûre que la qualification de mercenaire soit consensuelle. Il y a d'autres points de vue pour décrire les personnels en question. <b>Je</b> ne dis pas que je préfère tel ou tel point de vue, mais en répondant à votre question qui porte ce nom ? <b>Je</b> ne voudrais pas que l'on comprenne que moi <b>je</b> le reprends à mon compte d'autant plus que le gouvernement malien dit qu'il ne s'agit pas de cela.</i>	Engagement Inclusif	Lamamra
	<i><b>Je</b> crois que les négociations les plus efficaces ne sont pas celles qui se déroulent par médias interposés.</i>	Distanciation Exclusif	Tout penseur dont Lamamra
	<i><b>Je</b> pense que c'est une compréhension correcte de la dynamique de ce que j'appelle la phase ascendante de la relation algéro-française.</i>	Engagement Inclusif	Lamamra
	<i><b>Je</b> ne suis pas forcément présent à chacune de leurs communications téléphoniques.</i>	Engagement Inclusif	Lamamra

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Nous	<i><b>Nous</b> avons notre propre perception des dynamiques en action dans la région du Sahel</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens
	<i><b>Nous</b> travaillons surtout d'arrache-pied à promouvoir des solutions pacifiques</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens + les décideurs africains

	<i><b>Nous</b> sommes Africains. Nous dialoguons, nous travaillons et nous pensons que le moment arrivera.</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens + le peuple algérien
	<i><b>Nous</b> décourageons les changements anticonstitutionnels de gouvernements.</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens
	<i><b>Nous</b> pensons que l'histoire doit être laissée aux historiens et que cela doit se faire dans la sérénité et que cette appropriation par chacun des peuples concernés de son histoire devrait se faire dans toute la mesure du possible, sans acrimonie. Et ce sont des accusations que qui ne sont pas forcément avérées.</i>	Nous inclusif	Tout penseur dont Lamamra
	<i>Malheureusement, le sang des Algériens a été versé en abondance. Et alors que <b>nous</b> regardons l'avenir, je pense que le respect mutuel voudrait précisément qu'il n'y ait pas d'accusation inutile superfétatoire et que <b>nous</b> regardions plutôt l'avenir ensemble avec une vision optimiste de cet avenir.</i>	Nous inclusif	Lamamra + le peuple algérien + le peuple français
	<i><b>Nous</b> considérons que la décision qui a été annoncée par l'ancien Président Tromp était erronée était faite pour des considérations autres que les la valeur juridique humaine politique du dossier sahraoui. Et que cette décision-là j'allais dire ne grandit pas à l'administration Trump. Cela fait même partie j'allais dire du bilan négatif de l'administration Trump.</i>	Nous exclusif	Lamamra

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
<b>On</b>	<i>Vous savez qu'<b>on</b> ne répond généralement pas aux questions hypothétiques, en particulier lorsqu'il s'agit de situations très évolutives de situation qui ne se représenteront pas forcément comme une fatalité</i>	Valeur de nous inclusif	Lamamra + les deux journalistes
	<i>Il y a eu une certaine sélectivité du côté français. <b>On</b> laisse libres de leurs mouvements. Certaines catégories de personnes.</i>	Pronom personnel défini Valeur de vous Exclusif	Les décideurs français
	<i>Quant à l'invasion française, <b>on</b> se demande d'ailleurs si c'est vraiment civilisé que de garder dans des musées les crânes de résistants algériens dont on fait des trophées.</i>	Pronom personnel défini Valeur de, ils Exclusif	Tout penseur
	<i><b>On</b> en accroche une plaque à Mur. On déclare qu'il s'agit là d'un consulat de pays qui n'ont absolument aucun ressortissant dans l'espace sahraoui.</i>	Pronom personnel défini Valeur de, ils Exclusif	Les décideurs marocains

Désignation	Critère	Indice		
Substantif	Mot	Algérie	Afrique	Le président Tebboune
	Nombre d'occurrences	38	8	4

Substantif	Contexte	Désignation
Algérie	<i>Que c'est grâce aux efforts de l'Algérie que nous sommes parvenus à la signature par les parties au conflit interne malien de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.</i>	Lien inclusif
	<i>Disant que l'Algérie. Crois résolument aux solutions diplomatiques.</i>	Lien exclusif
	<i>L'Algérie développe un mécanisme de consultation assez originale. Assez inédit, nous parlons. À beaucoup de monde. Les États membres naturellement, mais aussi l'opinion publique arabe.</i>	Lien inclusif
	<i>Et dans sa sagesse, l'Algérie a opté pour la rupture des relations diplomatiques, ce qui est un acte civilisé et qui se retrouve dans les pratiques de toutes les nations du monde.</i>	Lien exclusif

Substantif	Contexte	Désignation
Afrique	<i>Maintenant si vous me posez la question de principe par rapport à la position de l'Algérie à l'égard de toutes les forces étrangères en Afrique, je vous dirais que notre position est doctrinale, qu'elle est établie une fois pour toutes et que nous sommes contre la présence de forces étrangères, quelle qu'en soit la nationalité sur le continent africain.</i>	Lien inclusif
	<i>L'Afrique a développé une architecture de paix et de sécurité et l'Algérie y a considérablement contribué.</i>	Lien inclusif

Substantif	Contexte	Désignation
Le Président Tebboune	<i>Nous souhaitons véritablement que le prochain sommet qui auquel le Président Tebboune accorde un intérêt personnel, mais aussi un intérêt historique, soit véritablement.</i>	Lien inclusif
	<i>Laissez-moi ajouté que le Président Tebboune a adressé des messages à un certain nombre de ses homologues arabes, et que sa démarche est partout considérée comme étant rationnelle, comme étant sérieuse et comme étant garante du succès de cette phase importante de l'action arabe commune.</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice						
		D'opinion		Déclaratif		De sentiment		Exhortatif
Les verbes	Valeur							
	<b>Verbe</b>	<b>Crois</b>	<b>Pense</b>	<b>Suis</b>	<b>Dis</b>	<b>Espère</b>	<b>Estime</b>	<b>Écoutez</b>
	Nombre d'occurrences	7	5	5	4	3	0	7

Verbe	Contexte	Désignation
<b>Crois</b>	<i>Et je <b>crois</b> pouvoir dire et rappeler à ceux qui <b>nous</b> suivent. Que c'est grâce aux efforts de l'Algérie que nous sommes parvenus à la signature par les parties au conflit interne malien de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.</i>	Lien inclusif
<b>Pense</b>	<i>Je <b>pense</b> que les relations avec le Maroc voisin ne se sont pas dégradées juste à la faveur de la décision de l'Algérie de rompre les relations diplomatiques.</i>	Lien inclusif
<b>Suis</b>	<i>Je ne <b>suis</b> pas forcément présent à chacune de leurs communications téléphoniques.</i>	Lien exclusif
<b>Dis</b>	<i>Je ne <b>dis</b> pas que je préfère tel ou tel point de vue, mais en répondant à votre question qui porte ce nom ?</i>	Lien exclusif
<b>Espère</b>	<i>Alors j'<b>espère</b> qu'il y a encore de l'espace pour la raison et pour des démarches qui puissent être respectueuses de la souveraineté nationale du Mali comme il se doit</i>	Lien inclusif
<b>Écoutez</b>	<i><b>Écoutez.</b> La sécurité de la navigation aérienne n'est pas une question traitée dans des interviews de ministre des Affaires étrangères, sauf décision souveraine de l'Algérie</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice		
		Tumultueux	Algérien	Mutuel
Les adjectifs	<b>Adjectif</b>			
	Nombre d'occurrences	1	5	5

adjectifs	Contexte	Désignation
<b>Tumultueux</b>	<i><b>Nous</b> avons <b>notre propre perception</b> des dynamiques en action dans la région du Sahel. Nous sommes un pays, sahélien. Nous entendant battre le cœur <b>tumultueux</b> de cette région et des peuples de cette région.</i>	Lien inclusif
<b>Algérien</b>	<i>Mais lorsqu'il s'agit d'atteinte à la mémoire de l'histoire ou à la dignité du peuple <b>algérien</b>, ou de compatriotes installés ou voyageant en France, ceci constitue souvent des motifs très sérieux de difficultés dans les relations. Mais disons que <b>nous</b> sommes dans la phase ascendante et que nous espérons que ça ira de de mieux en mieux.</i>	Lien inclusif
	<i>Mais il y a beaucoup de calculs erronés et c'est sous-estimer l'Algérie, le peuple algérien l'histoire de l'Algérie. Que de croire que de telles gesticulations pourraient nous impressionner, encore moins nous intimider!</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice						
Les adverbes	Valeur	De manière	D' intensité	D' affirmation		De négation	De temps	De lieu
	<i>Adverbe</i>	Véritablement	Surtout	Certainement	Malheureusement	Ne ... pas	Maintenant	là
	Nombre d'occurrences	6	1	1	1	64	2	5

Adverbe	Contexte	Désignation
Véritablement	<i>Et en cela, les autorités algériennes veillent véritablement à ce que ces accords algéro-français soient exécutés mais exécutés de manière convenable.</i>	Lien inclusif
	<i>Nous souhaitons véritablement que le prochain sommet qui auquel le Président Tebboune accorde un intérêt personnel, mais aussi un intérêt historique, soit véritablement. J'allais dire sans précédent.</i>	Lien inclusif
Surtout	<i>Et nous travaillons surtout d'arrache-pied à promouvoir des solutions pacifiques, des solutions qui soient de nature à épargner à ces peuples des drames, des tragédies.</i>	Lien inclusif
Certainement	<i>Il ne faut certainement pas que cette idée-là reste comme étant susceptible d'avoir le moindre grain de vérité. Nous sommes résolument dans la doctrine de l'union africaine contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement.</i>	Lien inclusif
Malheureusement	<i>Je pense que c'est le calcul qui est fait du côté de de Rabat malheureusement. Mais il y a beaucoup de calculs erronés et c'est sous-estimer l'Algérie, le peuple algérien l'histoire de l'Algérie. Que de croire que de telles gesticulations pourraient nous impressionner, encore moins nous intimider !</i>	Lien inclusif
Ne ...pas	<i>Je ne voudrais pas que l'on comprenne que moi je le reprends à mon compte d'autant plus que le gouvernement malien dit qu'il ne s'agit pas de cela.</i>	Lien inclusif
Maintenant	<i>Maintenant si vous me posez la question de principe par rapport à la position de l'Algérie à l'égard de toutes les forces étrangères en Afrique, je vous dirais que notre position est doctrinale, qu'elle est établie une fois pour toutes et que nous sommes contre la présence de forces étrangères, quelle qu'en soit la nationalité sur le continent africain.</i>	Lien inclusif
Là	<i>Moi je suis tenté de dire que s'il n'y avait pas eu de nation avant la Colonisation française, il n'aurait pas eu de Colonisation française, c'est parce que la nation algérienne était là, était productive active entreprenante aux portes de la France à travers la Méditerranée.</i>	Lien inclusif

### 1.3 Analyse des données :

Examinons maintenant les résultats obtenus.

Dans les 40 répliques étudiées, on a constaté que la distribution de la parole est bien équilibrée entre les interlocuteurs et les tours de parole sont distribués équitablement en respectant le temps assigné par le programme de l'émission

Monsieur le ministre ne monopolise pas la parole mais répond simplement aux questions posées par les deux interviewers. L'échange se fait donc de manière fluide et respectable. Cette fluidité a certainement son impact sur l'entretien, mais surtout sur l'acquisition du sens, on remarque un enrichissement encyclopédique dans la situation d'énonciation qui laisse l'interlocuteur indécis quant à reprendre le sujet abordé ou à discuter les réponses du ministre, le journaliste lui se retrouve obligé de passer à une autre idée ou une autre question.

Aucune transgression nocive des règles de l'échange verbal, qui aura envahi l'espace discursif du co-énonciateur.

La hiérarchisation qui est faite par l'utilisation des termes d'adresse et le registre de langue est ici présente. Monsieur le ministre se montre confiant et solennellement calme tout en restant sur ses gardes quant aux sujets délicats et/ou face aux questions ouvertes voire aux questions pièges.

Cet exemple nous montre comment M. Lamamra occupe l'espace discursif en étant ministre des affaires étrangères dans un cadre de questionnaire médiatique très délicat. Où opinion personnelle est délicatement présentée.

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans cette allocution, nous avons constaté que le locuteur a employé 41 fois la première personne du singulier « **je** » pour se présenter, et 19 fois la marque de personne « **vous** » pour indiquer son interlocuteur.

Pour ce qui est du pronom personnel « **nous** », il a été employé à 56 reprises et à 9 reprises le pronom « **on** ».

Les constats effectués à travers ces données témoignent que le locuteur se place très **explicitement** dans la scène énonciative, en d'autres termes, le locuteur a opté pour le mode allocutif en s'installant de manière apparente comme « l'énonciateur représentant de

l'Algérie » qui communique avec les « Co-énonciateurs, les décideurs des pays étrangers » qui sont, à leur tour, désignés par la deuxième personne du pluriel « **vous** » ou le « **ils** ».

Nous avons constaté que la valeur **inclusive** des pronoms semble être plus fréquente. C'est une manière pour le locuteur de se démarquer non pas en tant qu'individu mais en s'affirmant derrière une identité collective, celle de sa propre communauté discursive. Le « **je** » comme le « **nous** » représente majoritairement sa personne et l'ensemble des décideurs algériens tandis que le « **on** » lui, il représente majoritairement une valeur d'exclusif donc un « **vous** » ou un « **ils** ».

Pour les autres mots qui ne sont pas des pronoms, on a remarqué une fréquence très élevée d'inclusivité.

Les mots **Algérie** et **algérien** apparaissent fréquemment dans les propos de M. Lamamra. En observant le champ lexical de ces deux mots, on comprend bien qu'il s'agit d'un usage politisant désignant des formes d'appartenance à une entité plus large et plus représentative. L'identité de l'énonciateur est consolidée dans une identité collective.

Les **verbes** relevés en lien avec les pronoms renforcent le lien inclusif de l'énonciateur avec son discours ainsi que son implication dans la situation d'énonciation. Quoiqu'il représente majoritairement une identité collective représentative de la nation, c'est à travers des verbes d'opinion, de déclaration et autres que notre énonciateur a su imposer sa présence tout en évitant toute expression de sentiment, en effet aucun verbe exprimant des sentiments n'a été recensé.

De leur côté les **adjectifs** et les **adverbes** viennent renforcer ce lien de l'énonciateur à ses propos comme c'est le cas pour cet exemple où l'énonciateur insiste sur la véracité du fait que tout acte politique de la part de l'Algérie est certainement un acte réfléchi dans le cadre d'une doctrine et d'une croyance dure.

*Il ne faut **Certainement** pas que cette idée-là reste comme étant susceptible d'avoir le moindre grain de vérité. **Nous** sommes résolument dans **la doctrine de l'union africaine** contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement.*

Il est du même pour la **négation** qui est forte présente dans les propos de l'énonciateur et qui est représentative de la précision déterminée à donner l'information la plus exacte et la plus vraie mais aussi et surtout la plus réaliste.

*Je ne voudrais pas que l'on comprenne que moi je le reprends à mon compte d'autant plus que le gouvernement malien dit qu'il ne s'agit pas de cela.*

Dans cet exemple l'énoncé de l'énonciateur est fortement teinté de réalisme et de quête de précision afin de se libérer de toute interprétation blâmable. Ainsi il se présente souvent le discours diplomatique soutenu et soigné sans chercher à offenser l'autre.

Étudiant de près d'autres échantillons afin de relever plus d'indices énonciatifs représentatifs de l'énonciateur en sa relation avec le contenu de son discours pour pouvoir en tirer des conclusions plus fiables sur le discours de M. Lamamra.

## 2 ANALYSE DE L'ECHANTILLON N°.2 :

---

### 2.1 Cadre situationnel :

- **Titre** : 3e session du comité mixte économique franco-algérien
- **L'occasion** : Ce discours est prononcé dans le cadre d'une conférence de presse des deux ministres des Affaires étrangères de l'Algérie et de la France.
- **La date** : 26 octobre. 2015
- **Le lieu** : une salle aménagée.
- **Le moyen de diffusion** : Ce discours est transmis par la chaîne officielle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France sur YouTube.
- **Durée** : 9 min
- **Description** : La troisième session du comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) établi en 2013 se tient à Paris le 26 octobre sous la présidence de Laurent Fabius, d'Emmanuel Macron et de leurs homologues algériens, Ramtane Lamamra et Abdesselam Bouchouareb. Une séance plénière associera le matin des représentants d'entreprises françaises et algériennes engagées dans des partenariats bilatéraux.

## 2.2 Présentation des données :

Dans ce document, il s'agit d'un discours prononcé à l'occasion d'une conférence de presse où monsieur le ministre rapporte son optimisme quant à un partenariat fructueux entre l'Algérie et la France, à la fin des sessions de conférence du COMEFA<sup>1</sup>.

On a recensé les pronoms susceptibles de référer au sujet, dont les pronoms « *je* » « *nous* » et « *on* ». En deuxième étape, on a recensé les mots porteurs de sens identitaire dans le but de situer l'identité de notre énonciateur par rapport aux identités et par rapport aux sujets abordés. Les résultats apparaissent comme suit :

### 2.2.1 Tableau représentatif :

Désignation	Critère	Indice				
Pronom	Pronom personnel	Désignant l'énonciateur			Désignant le Co-énonciateur	
		Je	Nous	On	Vous	Tu
	Nombre d'occurrences	2	6	0	0	0

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Je	<i>Et je n'ai pas de doute qu'en l'espace de quelques semaines, nos opérateurs, nos diplomates auront à cœur de travailler à mettre au point de nouveaux accords. Et je suis persuadé que la moisson sera encore plus riche et plus diversifiée. Merci.</i>	Engagement Exclusif	Lamamra
	<i>Et je suis persuadé que la moisson sera encore plus riche et plus diversifiée. Merci.</i>	Engagement Exclusif	Lamamra

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Nous	<i>Avec cette excellente discussion que nous avons pu avoir, Abdelsalem et moi-même, avec le président François Hollande, entouré de Laurent Fabius et d'Emmanuel Macron.</i>	Nous inclusif	Lamamra + Abdelsalem
	<i>Nous constatons que nous avons affaire à une équipe, de plus en plus large d'ailleurs, du gouvernement, des institutions, mais aussi des communautés d'affaires, secteur public et privé, qui travaillent comme une seule et même équipe à concrétiser les promesses de ce partenariat d'exception.</i>	Nous exclusif	Lamamra
	<i>Alors, nous terminons cette session, nous donnons rendez-vous au début de l'année prochaine à la réunion du comité intergouvernemental de haut niveau qui aura lieu à Alger, présidée par nos deux Premiers ministres.</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens + les décideurs français

<sup>1</sup> Comité mixte économique franco-algérien

Désignation	Critère	Indice				
<b>Substantif</b>	Mot	<b>Abdelaziz Bouteflika</b>	<b>François Hollande</b>	<b>Emmanuel Macron</b>	<b>Laurent Fabius</b>	<b>Abdelsalem Bouchouareb</b>
	Nombre d'occurrences	2	3	1	2	1

Substantif	Contexte	Désignation
<b>Abdelaziz Bouteflika</b>	<i>Il y a aussi fondamentalement la volonté politique, c'est celle de nos deux chefs d'État, qui a été réaffirmée le 15 juin dernier à Alger lorsque le président <b>François Hollande</b> a fait l'amitié au président <b>Abdelaziz Bouteflika</b> de lui rendre visite en dehors du calendrier.</i>	Lien exclusif
<b>François Hollande</b>		
<b>Emmanuel Macron</b>		
<b>Laurent Fabius</b>	<i>Et ce geste a été réédité ce matin avec cette excellente discussion que nous avons pu avoir, <b>Abdelsalem</b> et moi-même, avec le président <b>François Hollande</b>, entouré de <b>Laurent Fabius</b> et d'<b>Emmanuel Macron</b>.</i>	Lien inclusif
<b>Abdelsalem Bouchouareb</b>		

Désignation	Critère	Indice					
		D'opinion	Déclaratif	De sentiment		Exhortatif	
<b>Les verbes</b>	<b>Verbe</b>	<b>Persuadé</b>	<b>Suis</b>	<b>Parlons</b>	/	/	/
	Nombre d'occurrences	1		1	0	0	0

Verbe	Contexte	Désignation
<b>Persuadé</b>	<i>Et je suis <b>persuadé</b> que la moisson sera encore plus riche et plus diversifiée. Merci.</i>	Lien inclusif
<b>Suis</b>		
<b>Parlons</b>	<i>Beaucoup donc de satisfaction aussi parce que <b>nous parlons</b> davantage de projets, de projets concrets, plutôt que de difficultés et de contentieux.</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice	
<b>Les adjectifs</b>	<b>Adjectif</b>	<b>Nouveau</b>	<b>Politique</b>
	Nombre d'occurrences	2	1

adjectifs	Contexte	Désignation
<b>Nouveau</b>	<i>Beaucoup de secteurs <b>nouveaux</b> s'ouvrent également à ce partenariat et nous encourageons les opérateurs des deux côtés à saisir toutes les opportunités</i>	Lien exclusif
<b>Politique</b>	<i>Il y a aussi fondamentalement la volonté <b>politique</b>, c'est celle de <b>nos</b> deux chefs d'État, qui a été réaffirmée le 15 juin dernier à Alger lorsque le président <b>François Hollande</b> a fait l'amitié au président <b>Abdelaziz Bouteflika</b> de lui rendre visite en dehors du calendrier</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice					
Les adverbes	Valeur	De manière	D' intensité	D' affirmation	De négation	De temps	De lieu
	Adverbe	Fondamentalement	Plus	Beaucoup	Ne .. pas	/	là
	Nombre d'occurrences	1	2	9	1	2	1

Adverbe	Contexte	Désignation
Fondamentalement	<i>Il y a aussi <b>fondamentalement</b> la volonté politique, c'est celle de nos deux chefs d'État</i>	Lien inclusif
Plus	<i>Et <b>je</b> suis persuadé que la moisson sera encore <b>plus</b> riche et <b>plus</b> diversifiée. Merci.</i>	Lien inclusif
Certainement	<i>Il ne faut <b>Certainement</b> pas que cette idée-là reste comme étant susceptible d'avoir le moindre grain de vérité. <b>Nous</b> sommes résolument dans <b>la doctrine de l'union africaine</b> contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement.</i>	Lien inclusif
Beaucoup	<i><b>Beaucoup</b> de volonté enfin parce qu'il y a d'abord la volonté <b>des uns et des autres</b>, de plus en plus les communautés d'affaires dans les deux pays se connaissent et s'apprécient.</i>	Lien inclusif
Ne ...pas	<i>Et <b>je n'ai pas</b> de doute qu'en l'espace de quelques semaines, nos opérateurs, nos diplomates auront à cœur de travailler à mettre au point de nouveaux accords.</i>	Lien inclusif
Là	<i>Chers amis, <b>je</b> commencerai <b>là</b> où tu as terminé en disant que nous clôturons cette troisième session du Coméfa avec beaucoup de satisfaction</i>	

### 2.3 Analyse des données :

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans cette allocution, nous avons constaté que le locuteur a employé le pronom « **je** » pour exprimer ses propres sentiments. Le discours prend la forme d'un commentaire personnel, où on remarque que la **présence énonciative** s'est avérée. Le locuteur dans cette allocution s'est placé de manière très **explicite** dans la scène énonciative.

Nous avons constaté que la valeur **exclusive** des pronoms est bien marquée. Le « **je** » comme le « **nous** » représente majoritairement sa propre personne.

Tandis que pour les **verbes** sont souvent des auxiliaires donc ils ne se relient pas de manière directe avec l'énonciateur pour exprimer son identité.

Monsieur le ministre se présente en sa propre personne et au nom de son équipe en désignant le président de l'Algérie à l'époque et le ministre des Mines par leurs propres noms (**Abdelaziz Bouteflika**) (**Abdelsalem Bouchouareb**) ainsi le cas pour ses interlocuteurs (**François Hollande Emmanuel Macron Laurent Fabius**). Signe qu'aucune hiérarchisation n'est remarquée.

Cet exemple nous montre comment M. Lamamra est totalement présent dans l'espace discursif en étant ministre des Affaires étrangères dans un cadre purement diplomatique. Où opinion personnelle et expression d'impressions et de sentiments personnels sont bien reçues.

De leur côté les **adjectifs** et les **adverbes** viennent renforcer ce lien de l'énonciateur à ses propos comme c'est le cas pour cet exemple où l'énonciateur insiste sur la volonté sincère des deux groupes à travailler ensemble.

*Beaucoup de volonté enfin parce qu'il y a d'abord la volonté **des-uns et des-autres**, de plus en plus les communautés d'affaires dans les deux pays se connaissent et s'apprécient.*

Il est du même pour la **manière** dans les propos de l'énonciateur et qui est représentative de l'importance à fournir l'information.

*Il y a aussi **fondamentalement** la volonté politique, c'est celle de **nos** deux chefs d'État.*

### **3 ANALYSE DE L'ECHANTILLON N°.3 :**

---

#### **3.1 Cadre situationnel :**

- **Titre :** M. Ramtane Lamamra (Genève, le 08 mai 2017)
- **L'occasion :** Ce discours est prononcé dans le cadre de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.
- **La date :** lundi 8 mai 2017.
- **Le lieu :** une salle de conférence dans le siège de l'organisation des Nations unies à Genève.
- **Le moyen de diffusion :** Cette interview est transmise sur sa chaîne officielle du ministère des Affaires étrangères.

- **Durée :** 37 min
- **Description :** La situation des droits de l'homme en Algérie est examinée pour la troisième fois, dans le cadre de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le lundi 8 mai 2017. L'Algérie est l'un des 14 États à être examinée par le mécanisme de l'EPU. Le premier et second EPU de l'Algérie ont eu lieu en avril 2008 et mai 2012. La discussion se fera sur la base des documents suivants : 1) le rapport national – informations soumises par l'État sous examen; 2) une compilation d'informations provenant de rapports d'experts des droits de l'homme, plus connu sous le nom de procédures spéciales, d'organes créés au nom des traités internationaux des droits de l'homme et d'autres organismes des Nations Unies; 3) d'informations provenant d'autres parties prenantes, y compris les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations régionales et la société civile.

### 3.2 Présentation des données :

Dans ce document présent, il s'agit d'un discours prononcé à l'occasion d'un auditoire ou monsieur le ministre en tant que représentant solennel de l'Algérie prononce un long discours pour répondre aux remarques posées par l'EPU<sup>1</sup>, voire aux accusations annoncées contre l'Algérie par des tiers médiatiques.

Dans l'ensemble des 6 pages, on a recensé les pronoms susceptibles de référer au sujet, dont les pronoms « *je* », « *nous* » et « *on* ». On a ensuite noté le nombre d'occurrences ainsi que le pourcentage de chaque pronom sur la totalité des pronoms sujets. Mais aussi recenser le nombre d'occurrences de mots représentatifs d'inclusivité.

Les résultats apparaissent dans ce qui suit :

#### 3.2.1 Tableau représentatif :

Désignation	Critère	Indice				
		Désignant l'énonciateur			Désignant le Co-énonciateur	
Pronom	Pronom personnel	Je	Nous	On	Vous	Tu
		Nombre d'occurrences	10	2	9	1

<sup>1</sup> L'Examen périodique universel (EPU) est un mécanisme du Conseil des droits de l'homme unique en son genre. Il incite chaque État Membre à procéder tous les 4 ans et demi à une évaluation par les pairs de son bilan en matière de droits de l'homme.

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Je	<i>Je me dois de souligner que l'Algérie a été pionnier dans sa sphère civilisationnelle pour l'observation d'un moratoire effectif sur la peine de mort depuis déjà un quart de siècle.</i>	Engagement Inclusif	Lamamra + les décideurs algériens
	<i>Je ne reviendrai pas sur les nombreux acquis de la femme algérienne, mais je voudrais ou je souhaiterais simplement en évoquer trois parmi ceux qui me semblent être particulièrement parlants.</i>	Engagement Inclusif	Lamamra + tout penseur

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Nous	<i>Ces incriminations, quand elles sont opérées, le sont, comme c'est le cas dans tous les pays du monde, y compris ceux avec lesquels nous avons une coopération étroite, notamment en matière de prévention de la radicalisation et de déradicalisation.</i>	Nous générique collectif	Lamamra + l'Algérie

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
On	<i>Le Conseil adresse annuellement un rapport au Président de la République, au Parlement, au Premier ministre, et on assure par ailleurs une large diffusion.</i>	Valeur de nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens

Désignation	Critère	Indice		
Substantif	Mot	Monsieur le Président	L'état algérien	L'Algérie
	Nombre d'occurrences	14	14	26

Substantif	Contexte	Désignation
Monsieur le président	<i>Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'abord d'adresser mes vifs remerciements à vous-même, Monsieur le Vice-président du Conseil des droits de l'homme et Président de la séance, ainsi qu'aux membres de la troïka que sont la Chine, la Slovénie et le Togo et à tous les distingués représentants à la présente réunion. Je voudrais également remercier pour leur intérêt les pays inscrits au débat ainsi que ceux ayant adressé des questions préalables, notamment la Belgique, le Lichtenstein, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Les questions auxquelles des réponses seront tout naturellement apportées par ma délégation au cours de ce débat. Mesdames, Messieurs, j'ai l'agréable devoir de vous présenter, au nom du gouvernement algérien et avec la délégation interdépartementale qui m'accompagne, le rapport périodique de l'Algérie.</i>	Lien exclusif
	<i>Monsieur le Président, l'Algérie a foi dans le multilatéralisme.</i>	Lien exclusif

Substantif	Contexte	Désignation
L'état algérien	<i>Il serait certainement trop long ici de <b>décliner</b> les innovations apportées par la Loi fondamentale. Outre la réaffirmation du caractère républicain de l'<b>État algérien</b>. Outre la légitimation des institutions seulement par voie d'élections libre, démocratique, ainsi que la règle de l'alternance pour l'accession au pouvoir et l'exercice du pouvoir.</i>	Lien exclusif
	<i>L'<b>état algérien</b> accompagne et matérialise sous la direction et l'impulsion du <b>Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika</b>, cette dynamique, en incorporant dans sa législation interne les traités internationaux qui, comme vous le savez, ont primauté sur la loi nationale.</i>	Lien inclusif

Substantif	Contexte	Désignation
L'Algérie	<i>Messieurs, j'ai l'agréable devoir de vous présenter, au nom du gouvernement algérien et avec la délégation interdépartementale qui m'accompagne, le rapport périodique de l'<b>Algérie</b> due au titre du troisième cycle d'examen périodique universel du Conseil.</i>	Lien inclusif
	<i>L'<b>Algérie</b> a aboli les condamnations à la peine de mort pour certains crimes, à l'exemple de ceux liés à la gestion économique, au trafic de stupéfiants, à la corruption, à la contrefaçon de la monnaie ou au blanchiment d'argent.</i>	Lien exclusif
	<i>L'<b>Algérie</b> prend en charge également toutes les autres questions concernant la femme et l'enfant, notamment en matière de mariage et de travail forcé. <b>Elle</b> a mis en place un organe national ad hoc pour le suivi de ces questions, dérivé de la crise migratoire.</i>	Lien exclusif

Désignation	Critère	Indice				Exhortatif
		D'opinion	Déclaratif	De sentiment		
Les verbes	Valeur					
	Verbe	Souligne	Est	Voudrais	Souhaiterais	/
	Nombre d'occurrences	2	2	1	1	0

Verbe	Contexte	Désignation
Souligne	<i>Je <b>souligne</b> aucune discrimination entre les différents cultes.</i>	Lien inclusif
Est	<i>L'Algérie <b>est</b> consciente que la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales incombent au premier chef aux États. Elle <b>s'est</b> donc attachée, depuis son indépendance, à réserver une place prépondérante aux libertés fondamentales dans son entreprise d'édification d'un État moderne s'inscrivant dans une vision humaniste de l'organisation de la société et s'appuyant par-dessus tout sur le droit sans lequel il ne peut y avoir de progrès durable ni de société stable.</i>	Lien exclusif
Voudrais Souhaiterais	<i>Je ne reviendrai pas sur les nombreux acquis de la femme algérienne, mais <b>je voudrais</b> ou je <b>souhaiterais</b> simplement en évoquer trois parmi ceux qui me semblent être particulièrement parlants.</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice	
Les adjectifs	<b>Adjectif</b>	Nationale	Algérien
	Nombre d'occurrences	15	12

adjectifs	Contexte	Désignation
Algérien	<i>L'état <b>algérien</b> accompagne et matérialise sous la direction et l'impulsion du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, cette dynamique, en incorporant dans sa législation interne les traités internationaux qui, comme vous le savez, ont primauté sur la loi <b>nationale</b>.</i>	Lien inclusif
National		<i>Un Conseil <b>national</b> de la femme veille à la promotion des droits des femmes et ce Conseil a été l'initiateur de la mise en place par l'État d'un fonds, un fonds entièrement dédié au versement de la pension alimentaire aux femmes divorcées dans les ex-conjoints sont défaillants.</i>

Désignation	Critère	Indice					
Les adverbes	Valeur	De manière	D' intensité	D' affirmation	De négation	De temps	De lieu
	<b>Adverbe</b>	Absolument	Grandement	Contrairement	Ne .. pas	Aujourd' hui	là
	Nombre d'occurrences	6	1	1	18	2	5

Adverbe	Contexte	Désignation
Absolument	<i>L'exercice de tous les cultes, y compris l'islam, doit obéir à la loi. J'aimerais souligner à ce stade qu'il n'y a <b>absolument</b> aucune différence en <b>Algérie</b> dans le traitement de l'exercice des libertés religieuses.</i>	Lien inclusif
Surtout	<i>Le paysage médiatique <b>algérien</b> s'est <b>grandement</b> enrichi ces dernières années.</i>	Lien inclusif
Contrairement	<i><b>Contrairement</b> à ce qui est parfois rapporté par une littérature peu objective. <b>Les libertés syndicales sont exercées</b> par 65 organisations, ainsi que dans le cadre de la tripartite la tripartite qui a tenu 20 rondes depuis son institution.</i>	Lien inclusif
Ne ...pas	<i>La démocratisation en <b>Algérie</b> n'est donc <b>ni</b> un slogan de campagne, <b>ni</b> un caprice d'intellectuels.</i>	Lien inclusif
Aujourd'hui	<i>En <b>Algérie</b>, ce secteur médiatique qui a longtemps bénéficié du soutien de l'État en matière de prestations et d'allègement des charges, est <b>aujourd'hui</b> dans un espace concurrentiel où seul le lecteur est juge et par conséquent, seul le lecteur détermine la viabilité économique des titres de presse.</i>	Lien inclusif
Là	<i>Il serait certainement trop long <b>ici</b> de décliner les innovations apportées par la Loi fondamentale.</i>	Lien inclusif

### 3.3 Analyse des données :

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans cette allocution, nous avons constaté que le locuteur a employé 10 fois la première personne du singulier « **je** » et 9 fois la marque « **président** » pour indiquer son interlocuteur.

Pour ce qui est du pronom personnel « **nous** », il a été employé seulement 2 fois et 1 une fois le pronom « **on** ». Tandis que pour le mot « **Algérie** » il a été employé 26 fois avec se qui se renvoie à ce sujet à savoir le pronom « **elle** » et 14 fois le mot « **président** ».

Les constats effectués à travers ces données témoignent que le locuteur se place très **implicitement** dans la scène énonciative, en d'autres termes, le locuteur a opté pour le mode non-allocutif en s'installant de manière discrète même en étant « l'énonciateur représentant de l'Algérie » qui communique avec les « Co-énonciateurs, les diplomates des Nations unies » qui sont, à leur tour, désignés par le mot « **président** » pour désigner l'ensemble du groupe des diplomates présents représenté par un président du rassemblement.

Le discours prend la forme d'un texte long de six 6 pages (format A4, police TNR 12), où on remarque que la **présence énonciative** de son locuteur est quasiment nulle.

Monsieur le ministre tout au long du discours ne s'est adressé à ses Co-énonciateurs qu'en **paire à paire**, aucune hiérarchisation n'est remarquée qu'à l'exception de termes et de formules de politesse où il attire l'attention du président de l'auditoire pour l'importance et la véracité de ses dits.

Cet exemple nous montre comment **M. Lamamra** s'est écarté de l'espace discursif en étant ministre des affaires étrangères dans un cadre purement diplomatique. Où opinion personnelle est quasiment absente, seuls des faits et des constats sont présentés.

À écouter **Villar** rapporter les paroles de **Carmen Pineira**<sup>1</sup> en décrivant le discours politique, le discours politico-diplomatique serait dans cette conception une parole coupé du réel une « langue de bois » qui s'oppose à une parole vivante.

*« Un discours coupé du 'réel', qui tournerait « à vide » pour satisfaire des objectifs politiques. Le formalisme, la répétition, l'uniformité,*

---

<sup>1</sup> Pineira-Tresmontant, Carmen est Docteur en linguistique hispanique. - Maître de conférences en linguistique hispanique à l'Université de Paris VIII (en 1998). - En poste à l'Université d'Artois (en 2012)

*la rigidité contreviendraient à cette propriété essentielle d'une langue de permettre une communication dynamique, adaptative, créatrice entre énonciateurs. En ce sens, la 'langue de bois' serait un langage vidé de ses messages.<sup>1</sup> »*

Vidé de ses messages, de ses messages personnels représentatifs de l'énonciateur. On pourra même avancer que le discours diplomatique dans ces conditions et ces circonstances n'est plus un discours d'actualité mais il se rapproche plus du discours scientifique, philosophique, objectif, que du discours personnel et subjectif. *Ici on voit clairement l'aspect doctrinal du discours diplomatique algérien qui ne change pas selon ses locuteurs porteurs quel qu'elle soit leur fonction.*

L'exemple de ce document est l'exemple parfait pour décrire ces moments ou ces situations où le discours des diplomates est purement vide de présence énonciative subjective, où l'identité énonciative est celle du représenté.

De leur côté les **adjectifs** et les **adverbes** dans le cas de cette allocution se font rarissimes du même pour les **verbes** porteurs de valeurs expressives. L'énonciateur se montre distant par rapport au contenu de ses propos, laissant libre cours aux faits rapportés d'occuper l'espace discursif. Les quelques adjectifs qui peuvent exprimer la présence de notre énonciateur viennent bien sûr renforcer son attachement à une idée présentée comme c'est le cas pour cet énoncé suivant où M. Lamamra rassure son auditoire qu'il est absolument impossible que l'Algérie puisse changer de convictions quant aux fondamentaux droits humains.

*L'exercice de tous les cultes, y compris l'islam, doit obéir à la loi. J'aimerais souligner à ce stade qu'il n'y a **absolument** aucune différence en Algérie dans le traitement de l'exercice des libertés religieuses.*

La négation est constamment présente dans les propos de **M Lamamra** dans cette allocution. Sa volonté de corriger les préjugés et les fausses informations de son interlocuteur fait presque une priorité chez lui. Voici un autre exemple illustratif de ce fait :

*La démocratisation en **Algérie** n'est donc **ni** un slogan de campagne, **ni** un caprice d'intellectuels.*

---

<sup>1</sup> Carmen Pineira-Tresmontant, « Rigidités discursives et flou sémantique », Mots. Les langages du politique, N°17, 1988, p.145-169. (p.164).

## 4 ANALYSE DE L'ECHANTILLON N° .4 :

---

### 4.1 Cadre situationnel :

- **Titre** : Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères de l'Algérie Forum Économique en Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5).
- **L'occasion** : Ce discours est une intervention prononcée dans le cadre d'un forum.
- **La date** : 8 nov. 2013
- **Le lieu** : palais des conférences, Barcelone.
- **Le moyen de diffusion** : Cette interview est transmise par la chaîne officielle L'IEMed Barcelone (Institut européen de la Méditerranée) sur YouTube.
- **Durée** : 5 min
- **Description** : les ministres français, espagnol, portugais, maltais, mauritanien, marocain, algérien, tunisien et libyen des Affaires étrangères ainsi que le vice-ministre italien des Affaires étrangères ont abordé à Barcelone le 23 octobre la façon dont peut être renforcée la coopération économique en Méditerranée occidentale. Ils le font en présence des représentants de plusieurs patronats et d'une importante délégation d'entrepreneurs des pays mentionnés. En tout, plus de 300 personnes participent aux diverses séances du forum. C'est la première conférence de ce que l'on appelle familièrement le Dialogue 5+5 qui traite de thèmes d'ordre économique. L'évènement, tenu sous la présidence de la Mauritanie et du Portugal (co-présidents du Dialogue 5+5), a été organisé par le ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, l'IEMed et la Casa Mediterráneo. L'IEMed s'est chargé de la participation au forum des patronats et des délégations d'affaires des dix pays concernés.

### 4.2 Présentation des données :

Dans ce document présent, il s'agit d'une intervention prononcée à l'occasion d'un forum réunissant les ministres des Affaires étrangères de divers pays de la méditerranée. C'est l'occasion diplomatique parfaite pour nous de relever un discours représentatif de l'identité énonciative de **M. Lamamra** dans un cadre des relations diplomatiques de coopération économique.

L'intervention à durer 5min où on a recensé après transcription les pronoms susceptibles de référer au sujet, dont les pronoms « *je* », « *nous* » et « *on* ». On a ensuite noté le nombre d'occurrences de ces pronoms ainsi que les pronoms représentant l'interlocuteur. Mais également le nombre d'occurrences de mots représentatif d'inclusivité comme précédemment fait.

Les résultats apparaissent dans ce qui suit :

#### 4.2.1 Tableau représentatif :

Désignation	Critère	Indice				
Pronom	Pronom personnel	Désignant l'énonciateur			Désignant le Co-énonciateur	
		Je	Nous	On	Vous	Tu
	Nombre d'occurrences	12	16	0	2	0

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Je	<i>Je</i> crois que c'est une contribution qualitative importante parce qu'il y a des problèmes de cette nature qui sont tout à fait stratégiques et qui sont d'intérêt pour l'ensemble de <b>nos</b> peuples dans la région.	Engagement Je exclusif	Lamamra
	<i>Je</i> crois que plus nous donnerons les occasions à ces segments de nos populations de se connaître, de travailler ensemble. Puisse, nous, plus nous augmenterons les chances de cette dynamique forte, auto entretenue qui nous mènera vers eux, vers un Maghreb qui sera une composante essentielle de cette construction euro-méditerranéenne qui nous réunit aujourd'hui ici.	Engagement Je exclusif	Lamamra

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Nous	<b>Nous</b> avons notre enracinement arabe enracinement africain avec de grandes opportunités et de grands défis. <b>Nous</b> avons également <b>nos</b> ressources, <b>nos</b> capacités, <b>nos</b> moyens à l'échelle maghrébine pour faire en sorte que <b>notre</b> contribution à la paix, à la stabilité, à la prospérité de l'espace euro-méditerranéen soit une contribution essentielle plutôt que marginale ou accessoire.	Nous inclusif	Lamamra l'Algérie
	<b>Nous</b> pouvons nous en inspirer en tant. En tant que Maghrébin. Incontestablement, l'économie, le primat de l'économie doit s'imposer à nous. Et c'est avec l'économie, avec le partage le plus équitable que nous pouvons faire les également l'équité dans les sacrifices que nous pouvons amener dans nos peuples à envisager, à sentir et à se mobiliser pour les bienfaits, les bienfaits d'une prospérité partagée.	Nous inclusif	Lamamra + les maghrébins

Désignation	Critère	Indice		
Substantif	Mot	Collègue	Amis	Région
	Nombre d'occurrences	4	4	4

Substantif	Contexte	Désignation
Collègue	<i>Excellences, Mesdames, Messieurs, chers collègues, je crois que c'est un grand privilège et un grand plaisir de venir à ce podium après mon <b>collègue</b> nouvellement nommé.</i>	Lien inclusif
Amis	<i>Je crois que <b>nos amis</b> européens ont eu leur propre expérience de progression graduelle vers l'intégration. Les réalisations de l'Europe d'aujourd'hui n'étaient peut-être pas imaginées ou même rêvées par les pères fondateurs du processus européen.</i>	Lien exclusif
Région	<i>Je crois que nous sommes quelques-uns à être nouvellement portés à la fonction de ministre des Affaires étrangères dans <b>notre région</b>.</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice			
Les verbes	Valeur	D'opinion	Déclaratif	De sentiment	Exhortatif
	Verbe	Crois	Disons	/	/
	Nombre d'occurrences	9	3	0	0

Verbe	Contexte	Désignation
Crois	<i>Le Maghreb. <b>Je crois</b> que le ministre Enzo en a parlé. <b>Nous</b> sommes donc l'anneau articulaire de cette dynamique euroméditerranéenne. Nous avons notre enracinement arabe enracinement africain avec de grandes opportunités et de grands défis.</i>	Lien inclusif
Disons	<i><b>Disons</b> que les choses bougent vite dans notre région.</i>	Lien exclusif

Désignation	Critère	Indice	
Les adjectifs	Adjectif	Grand	Espagnols
	Nombre d'occurrences	4	1

adjectifs	Contexte	Désignation
Grand	<i>Je crois que c'est un <b>grand</b> privilège et un <b>grand</b> plaisir de venir à ce podium après mon collègue nouvellement nommé.</i>	Lien inclusif
Espagnols	<i>Nous avons à un moment lancé l'initiative de l'eau que <b>nos amis espagnols</b> et nous-mêmes avons décidé de prendre ensemble.</i>	Lien exclusif

Désignation	Critère	Indice					
Les adverbes	Valeur	De manière	D' intensité	D' affirmation	De négation	De temps	De lieu
	Adverbe	Avantageusement	Vite	Tout à fait	Ne ... pas	Aujourd' hui	Ici
	Nombre d'occurrences	1	1	2	2	2	1

Adverbe	Contexte	Désignation
Avantageusement	<i>Je crois que c'est une contribution qualitative importante parce qu'il y a des problèmes de cette nature qui sont <b>tout à fait</b> stratégiques et qui sont d'intérêt pour l'ensemble de nos peuples dans la région. Et il est <b>tout à fait</b> clair que nous devons envisager l'avenir commun de notre région en termes de stabilité, en termes de prospérité partagée, et que les voies qui y mènent, doivent avantageusement profiter de l'expérience des autres.</i>	Lien inclusif
Tout à fait		
Vite	<i>Disons que les choses bougent vite dans notre région. Voilà ce que <b>je</b> voulais dire. Elle bouge <b>vite</b>, elle bouge dans la bonne direction.</i>	Lien exclusif
Malheureusement	<i><b>Je pense</b> que c'est le calcul qui est fait du côté de de <b>Rabat malheureusement</b>. Mais il y a beaucoup de calculs erronés et c'est sous-estimer l'Algérie, le peuple algérien l'histoire de l'Algérie. Que de croire que de telles gesticulations pourraient nous impressionner, encore moins <b>nous</b> intimider !</i>	Lien inclusif
Ne ...pas	<i>Et <b>nous</b> sommes <b>heureux</b> que dans ce contexte des cinq plus cinq, nous soyons amenés à faire faire connaissance avec ce que nous <b>n'avions pas</b> eu le <b>plaisir</b> et le <b>privilege</b> de rencontrer auparavant et de consolider <b>nos relations</b> avec les autres amis, amis et frères.</i>	Lien inclusif
Maintenant	<i>Les réalisations de l'Europe <b>d'aujourd'hui</b> n'étaient peut-être pas imaginées ou même rêvées par les pères fondateurs du processus européen.</i>	Lien exclusif
Ici	<i>Puisse, <b>nous</b>, plus nous augmenterons <b>les chances</b> de cette dynamique forte, auto entretenue qui <b>nous</b> mènera vers eux, vers un Maghreb qui sera une composante essentielle de cette construction euro-méditerranéenne qui nous réunit aujourd'hui <b>ici</b>.</i>	Lien inclusif

### 4.3 Analyse des données :

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans cette allocution, nous avons constaté que le locuteur a employé 12 fois la première personne du singulier « **je** » et 16 fois le pronom « **nous** » et seulement 2 fois le pronom « **vous** » pour désigner son interlocuteur. On a constaté que M. le ministre utilisait plutôt des mots comme « **collègue** » ou « **amis** » pour désigner ses interlocuteurs. L'utilisation de ces désignations comme l'utilisation des noms propres pour désigner des personnes officielles ou publiques est une pratique discursive intéressante qui permet souvent de reconnaître l'individualité de chaque personne et d'éviter toute confusion qui pourrait résulter de l'utilisation de titres ou de descriptions génériques. Elle permet à l'interlocuteur de se référer de manière précise à des individus spécifiques, ce qui est particulièrement important dans les domaines officiels et professionnels.

Monsieur le ministre s'est adressé à ses Co-énonciateurs de **paire à paire**, aucune hiérarchisation n'est remarquée qu'à l'exception de termes et de formules de politesse nécessaire à la situation d'énonciation.

*Excellences, Mesdames, Messieurs, chers collègues, je crois que c'est un **grand privilège** et un grand **plaisir** de venir à ce podium après mon **collègue** nouvellement nommé.*

Cet exemple nous montre comment **M. Lamamra** est **explicitement** présent dans ce discours et dans la scène énonciative, par des termes expressifs de ses propres sentiments. Des **adjectifs** comme, cher, grand, des mots comme plaisir, privilège et autres sont significatifs quant à la volonté de l'énonciateur de s'impliquer dans la situation d'énonciation, et de manifester son identité énonciative de manière subtile, mais perceptible.

De leur côté les **verbes** et les **adverbes** sont d'une présence restreinte ainsi il est le cas de la négation qu'on a vu précédemment dans d'autres allocutions qu'elle était très présente. Ceci s'explique peut-être par le fait que M. Lamamra est dans cette situation d'énonciation loin de prouver quoi que ce soit bien au contraire, l'ambiance est amicale et l'atmosphère propice à des moments de partage et de convivialité.

## 5 ANALYSE DE L'ECHANTILLON N°.5 :

---

### 5.1 Cadre situationnel :

- **Titre** : Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères, s'entretient à Rome avec le président du conseil des ministres italien.
- **L'occasion** : entretien télévisualisé après une réunion.
- **La date** : 18 mars 2019
- **Le lieu** : une salle de réception au palais Chigi, le siège de la présidence du Conseil des ministres italien.
- **Le moyen de diffusion** : la chaîne officielle d'Algérie presse service sur YouTube.
- **Durée** : 3 min
- **Description** : Le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a été reçu lundi, par le Président du conseil des ministres italien, Giuseppe Conte. Il a affirmé avoir remis un message écrit du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au président du Conseil italien.

### 5.2 Présentation des données :

Dans ce document présent, il s'agit d'une réaction post-réunion prononcée après une réunion officielle avec le Président du conseil des ministres italien, Giuseppe Conte.

Cette déclaration à la presse à durer 3min où on a recensé après transcription les pronoms susceptibles de référer au sujet, dont les pronoms « *je* », « *nous* » et « *on* ». On a ensuite noté le nombre d'occurrences de ces pronoms ainsi que les pronoms représentant l'interlocuteur. Mais également le nombre d'occurrences de mots représentatif d'inclusivité comme précédemment fait.

Les résultats apparaissent dans ce qui suit :

#### 5.2.1 Tableau représentatif :

Désignation	Critère	Indice				
		Désignant l'énonciateur			Désignant le Co-énonciateur	
Pronom	<i>Pronom personnel</i>	Je	Nous	On	Vous	Tu
		<i>Nombre d'occurrences</i>	4	5	0	0

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Je	<i>J'ai eu le privilège d'être reçu longuement ce matin par le président du Conseil des ministres italien, auquel j'ai remis un message écrit du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, entrant dans le cadre des consultations régulières entre nos deux pays, fondé sur le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qui lie nos deux pays.</i>	Engagement Je exclusif	Lamamra

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Nous	<i>Nous avons donc saisi cette opportunité pour faire le point de nos relations à l'endroit de nos partenaires internationaux.</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens + les décideurs italiens
	<i>En tant qu'État, en tant que peuple, nous sommes profondément attachés au principe de la non-ingérence dans nos affaires intérieures.</i>	Nous inclusif	Lamamra + les décideurs algériens

Désignation	Critère	Indice		
Substantif	Mot	Algérie	Italie	Soft-power
	Nombre d'occurrences	4	2	1

Substantif	Contexte	Désignation
Algérie	<i>L'Algérie donc, rassure ses partenaires internationaux sur le fait que ce moment privilégié de notre histoire est un moment qui se passe en famille, si je peux dire, qu'il n'y a pas de préoccupation particulière à avoir pour nos partenaires internationaux et que, en tant qu'État, en tant que peuple, nous sommes profondément attachés au principe de la non-ingérence dans nos affaires intérieures.</i>	Lien inclusif
Italie	<i>L'Italie est un pays partenaire important de l'Algérie.</i>	Lien exclusif
Soft-power	<i>L'Algérie qui est connue pour avoir un soft-Power en termes de culture, de valeurs.</i>	Lien exclusif

Désignation	Critère	Indice			
Les verbes	Valeur	D'opinion	Déclaratif	De sentiment	Exhortatif
	Verbe	Rassurons	Disons	Souhaitons	Continuons
	Nombre d'occurrences	9	3	1	2

Verbe	Contexte	Désignation
Rassurons Disons	<i>Nous rassurons nos partenaires et nous leur disons continuons à développer notre partenariat mutuellement avantageux</i>	Lien inclusif
Souhaitons	<i>L'état algérien, qui est donc, indique une voie, la voie du rassemblement de nos forces, la voie de la concertation afin de bâtir ensemble la deuxième République que nous souhaitons tous travailler à réaliser comme cadre constitutionnel d'un nouveau système.</i>	Lien inclusif
Continuons	<i>Nous rassurons nos partenaires et nous leur disons continuons à développer notre partenariat mutuellement avantageux, Continuons à faire le travail diplomatique normal d'information mutuelle.</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice	
Les adjectifs	<b>Adjectif</b>	<b>Important</b>	<b>Internationaux</b>
	Nombre d'occurrences	3	3

adjectifs	Contexte	Désignation
Important	<i>L'Italie est un pays partenaire <b>important</b> de l'Algérie. C'est <b>notre</b> premier client. L'Italie est un pays qui joue un rôle <b>important</b> en Europe, dans le bassin méditerranéen, en Afrique.</i>	Lien inclusif
Internationaux	<i><b>Nous</b> avons donc saisi cette opportunité pour faire le point de nos relations à l'endroit de <b>nos</b> partenaires <b>internationaux</b>.</i>	Lien exclusif

Désignation	Critère	Indice					
Les adverbess	Valeur	De manière	D' intensité	D' affirmation	De négation	De temps	De lieu
	<b>Adverbe</b>	Longuement	Profondément	En toute circonstance	Ne .. pas	/	Ici
	Nombre d'occurrences	1	1	1	2	0	1

Adverbe	Contexte	Désignation
Longuement	<i>J'ai eu le privilège d'être reçu <b>longuement</b> ce matin par le président du Conseil des ministres italien</i>	Lien inclusif
Profondément	<i><b>Nous</b> sommes <b>profondément</b> attachés au principe de la non-ingérence dans nos affaires intérieures.</i>	Lien exclusif
En toute circonstance	<i>Un système où la dignité de l'Algérien et de l'Algérien sera pleinement respectée et <b>en toutes circonstances</b>.</i>	Lien exclusif
Ne ...pas	<i><b>L'Algérie</b> donc, rassure ses partenaires internationaux sur le fait que ce moment privilégié de notre histoire est un moment qui se passe en famille, si <b>je</b> peux dire, qu'il <b>n'y a pas</b> de préoccupation particulière à avoir pour nos partenaires internationaux et que, en tant qu'État, en tant que peuple, <b>nous</b> sommes profondément attachés au principe de la non-ingérence dans nos affaires intérieures.</i>	Lien inclusif
Là	<i>Parce que <b>là</b>, c'est toute <b>la nation algérienne</b> qui, comme une seule personne, s'opposerait à ce genre de velléités.</i>	Lien inclusif

### 5.3 Analyse des données :

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans cette allocution, nous avons constaté que le locuteur a employé 4 fois la première personne du singulier « **je** » et 5 fois le pronom « **nous** » et aucune utilisation de pronoms pour désigner son interlocuteur. On a constaté que M. le ministre utilisait plutôt le mot « **Italie** » et « **Algérie** » pour parler au nom de son pays l'Algérie comme entité à une autre entité qui est l'Italie. Il s'imprégné de de cette identité au point de devenir un ensemble unique.

Le locuteur dans ce discours se place très **explicitement** dans la scène énonciative, que ce soit en sa propre identité exprimée par un « je » exclusif ou par le mot « Algérie » relié à un verbe exprimant ses propres souhaits comme dans cet exemple :

*L'état algérien, qui est donc, indique une voie, la voie du rassemblement de nos forces, la voie de la concertation afin de bâtir ensemble la deuxième République que nous souhaitons tous travailler à réaliser comme cadre constitutionnel d'un nouveau système.*

Cet exemple nous montre comment **M. Lamamra** s'est intégré dans l'espace discursif en étant ministre des Affaires étrangères, mais aussi en tant que décideur algérien et en tant que membre de la société algérienne.

Ceci se manifeste également par l'utilisation **d'adjectifs** comme « **important** » qui valorise l'intérêt que porte M. le ministre à cette rencontre. Ainsi vient **l'adverbe** « **longuement** » renforcé ce sens.

Le verbe « rassurer » est utilisé 2 fois pour exprimer une opinion ou un sentiment de confiance envers les partenaires internationaux et leur demande de continuer à développer le partenariat. Entre les deux pays, l'Algérie et l'Italie.

*Nous rassurons nos partenaires et nous leur disons continuons à développer notre partenariat mutuellement avantageux.*

L'allocution de M. Lamamra dans cet exemple est dans l'ensemble, une allocution qui reflète une approche diplomatique visant à renforcer les relations internationales de l'Algérie, tout en insistant sur la souveraineté nationale, l'écoute des aspirations de la jeunesse et la perspective de réformes interne tout en exprimant la volonté de travailler avec des partenaires internationaux de manière mutuellement avantageuse.

## 6 ANALYSE DES TWEETS DE M. LAMAMRA :

---

### 6.1 Présentation des tweets :

Seuls des tweets en français et contenant des pronoms sont pris en charge.

<i>La date</i>	<i>L'occasion</i>	<i>Transcription</i>
13 août. 2022	<i>Lettres de condoléances</i>	<i>C'est avec tristesse que j'ai appris le décès aujourd'hui du journaliste italien ami de la révolution algérienne Piero Angela. Mes sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches et amis. Puisse son âme reposer en paix.</i>
17 mars 2022	<i>Remerciement</i>	<i>Je remercie mon frère @AShingiro pour sa visite qui ouvre de nouvelles perspectives pour consolider les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Burundi et favoriser notre engagement à l'échelle continentale, guidés par les principes auxquels nous demeurons fermement attachés.</i>
1er mars 2019	<i>Diffusion d'information</i>	<i>J'ai échangé avec SEM le SG @ONUinfo @antonioguterres sur les perspectives de renforcement du partenariat stratégique UA-ONU à la lumière notamment des dispositions que le Conseil de sécurité vient d'adopter dans le contexte du programme tendant à faire taire les armes en Afrique</i>
12 mars 2018	<i>Reconnaissance</i>	<i>"Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt des grandes puissances du Conseil de sécurité pour les questions continentales alors que l'UA a entamé un agenda de réformes politiques, sécuritaires et économiques..."</i>
04 juin 2018	<i>Reconnaissance</i>	<i>Je salue la réalisation d'un consensus politique qui a permis la nomination d'un nouveau Premier ministre, Chef du Gouvernement, en la personne de M. Christian Ntsay, et salue également la formation imminente d'un nouveau gouvernement inclusif de sortie de crise #Madagascar</i>
24 juin 2018	<i>Diffusion d'information</i>	<i>Je suis arrivé aujourd'hui à #Moroni, #Comores. J'ai été accueilli par les ministres Comoriens de l'Intérieur et de la Jeunesse. @AU_PSD @_AfricanUnion</i>

### 6.2 Présentation et analyse des données :

Pour ce format de document on a procédé à un décompte des pronoms personnels employés dans l'ensemble des tweets, afin de réunir des statistiques englobant l'ensemble des allocutions.

Pour l'analyse des résultats, elle s'est fait de la même manière que le reste des documents.

Les résultats apparaissent dans ce qui suit :

### 6.2.1 Tableau représentatif :

Désignation	Critère	Indice				
Pronom	<i>Pronom personnel</i>	Désignant l'énonciateur			Désignant le Co-énonciateur	
		Je	Nous	On	Vous	Tu
	Nombre d'occurrences	6	2	0	0	0

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Je	<i>Je remercie mon frère</i>	Engagement Je inclusif	Lamamra
	<i>Je salue la réalisation d'un consensus politique qui a permis la nomination d'un nouveau Premier ministre, Chef du Gouvernement, en la personne de M. Christian Ntsay</i>		

Pronom	Contexte	Valeur	Désignation
Nous	<i>Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt des grandes puissances du Conseil de sécurité</i>	Nous exclusif	Lamamra + les décideurs algériens

Désignation	Critère	Indice	
Substantif	<i>Mot</i>	Perspective	Ministre
	Nombre d'occurrences	2	1

Substantif	Contexte	Désignation
Perspective	<i>Je remercie mon frère @AShingiro pour sa visite qui ouvre de nouvelles perspectives pour consolider les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Burundi</i>	Lien exclusif
Ministre	<i>Je salue la réalisation d'un consensus politique qui a permis la nomination d'un nouveau Premier ministre.</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice			
Les verbes	<i>Valeur</i>	D'opinion	Déclaratif	De sentiment	Exhortatif
	Verbe	/	Suis	Réjouir	/
	Nombre d'occurrences	/	2	1	/

Verbe	Contexte	Désignation
Souhaitons	<i>Je suis arrivé aujourd'hui à #Moroni, #Comores.</i>	Lien inclusif
Réjouir	<i>Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt des grandes puissances du Conseil de sécurité pour les questions continentales alors que l'UA a entamé un agenda de réformes politiques, sécuritaires et économiques..."</i>	Lien inclusif

Désignation	Critère	Indice	
Les adjectifs	<b>Adjectif</b>	Amis	Sincère
	Nombre d'occurrences	1	1

adjectifs	Contexte	Désignation
Amis	<i>Mes sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches et amis. Puisse son âme reposer en paix.</i>	Lien inclusif
Sincère	<i>Mes sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches et amis. Puisse son âme reposer en paix.</i>	Lien exclusif

Désignation	Critère	Indice					
Les adverbes	Valeur	De manière	D' intensité	D' affirmation	De négation	De temps	De lieu
	Adverbe	Fermement	/	/	Ne .. pas	Aujourd' hui	/
	Nombre d'occurrences	1	0	0	1	0	0

Adverbe	Contexte	Désignation
Fermement	<i>Je remercie mon frère @AShingiuro pour sa visite qui ouvre de nouvelles perspectives pour consolider les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Burundi et favoriser notre engagement à l'échelle continentale, guidés par les principes auxquels nous demeurons fermement attachés.</i>	Lien inclusif
Aujourd'hui	<i>C'est avec tristesse que j'ai appris le décès aujourd'hui du journaliste italien ami de la révolution algérienne Piero Angela.</i>	Lien exclusif
Ne ...pas	<i>Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt des grandes puissances du Conseil de sécurité</i>	Lien inclusif

### 6.3 Analyse des données :

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans ces allocutions, nous avons constaté que le locuteur a employé 6 fois la première personne du singulier « je » et 2 fois le pronom « nous » c'est-à-dire qu'il a utilisé le pronom qui représente sa personne dans chaque une des tweets prononcés et même pour le cas où il a utilisé le pronom « nous », on constate qu'il s'agissait d'un nous de modestie qui reste exclusif et représentatif de la personne de M. le ministre uniquement.

On a constaté que le langage de notre interlocuteur se rapproche plutôt d'un langage amical, on a recensé des mots comme « ami » « réjouir » qui exprime un rapprochement entre les interlocuteurs.

Le locuteur dans ce discours se place très **explicitement** dans la scène énonciative, en sa propre identité.

En résumé, on a constaté que les tweets de monsieur **Lamamra** semblent refléter des préoccupations et des activités diplomatiques. Notamment en ce qui concerne les relations internationales, des visites, des condoléances ou l'encouragement d'initiatives politiques. L'identité de l'énonciateur dans ce cas de figure paraît très définie et explicite.

## 7 **SYNTHESE : DISCUSSION ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

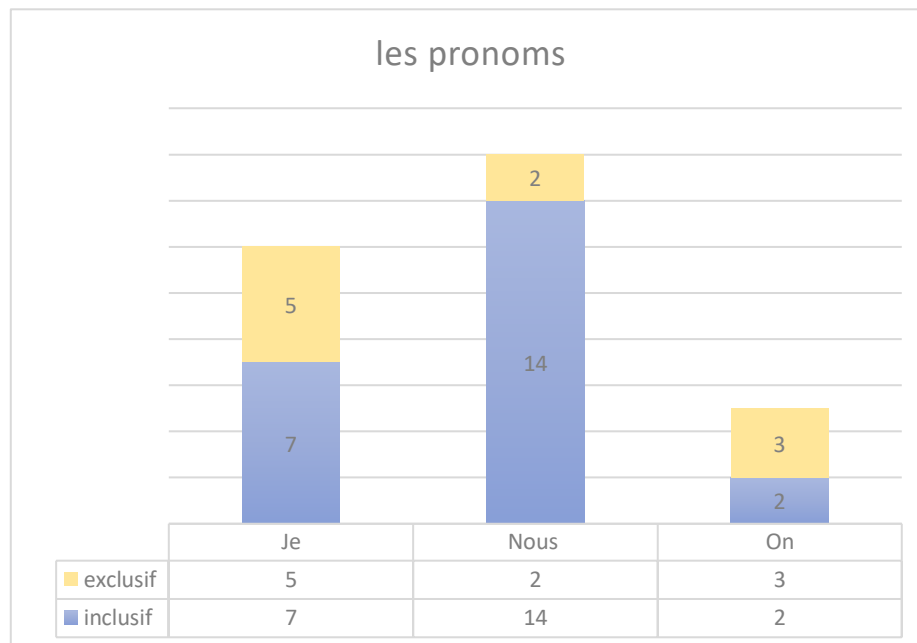
---

Au cours de la lecture de notre corpus, nous avons fait un constat selon lequel monsieur le ministre avait deux types de discours ; il y a un qu'il assume, celui-ci est **explicite** et un autre, **implicite**, où il se présente comme faisant partie d'une communauté discursive.

Dans le premier, les choses sont énoncées clairement avec engagement total. Pour le deuxième, utilisant souvent des **pronoms** à valeur **inclusive**, il oblige l'auditoire à exercer une gymnastique cérébrale afin de parvenir à une interprétation plus ou moins satisfaisante pour comprendre certaines actions sur l'échiquier diplomatique.

Nous avons pu observer que l'emploi du pronom « **Nous** » était beaucoup plus intensif. C'est la forme privilégiée par monsieur le ministre dans la plupart de ses allocutions pour se manifester dans le rôle de porte-parole mais aussi montrer l'appartenance et le rattachement à une communauté de discours.

**L'inclusif** exprime une valeur d'implicite dans le discours de notre diplomate, il permet au sujet énonciateur d'émettre un point de vue ou une idée sans pour autant courir le risque d'être tenu pour responsable de ce qui a été compris. Ce qui permet justement au diplomate de se décharger de toute responsabilité face à la mauvaise interprétation que peut en faire l'auditoire.



Par cette diffusion de la matière identitaire, l'énonciateur prend possession de la pensée de son auditoire et le conduit exactement là où il veut tout en s'éloignant de l'objet même de son discours et ne l'assumant qu'en partie. Le diplomate, en utilisant ce type de pronoms, espère jouer sur les capacités d'interprétation de ses interlocuteurs. Il les conduit à penser, à croire.

Notre diplomate dit les choses sans vraiment les dire, ils les laissent entendre. Il y a plus de suggestion que de dit. C'est cet état de chose que nous constatons dans les énoncés suivants qui suggèrent plus qu'ils ne disent :

*« Nous écoutons toutes les versions en relation avec ce développement. Vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement malien a une autre version. »*

Sans préciser le contenu de la version malienne de l'histoire, l'interlocuteur ne sait plus si Lamamra est pour ou contre. Et l'utilisation d'un « nous » inclusif ici, diffuse la matière identitaire pour laisser croire que le sens dépend de la compréhension de l'interlocuteur, s'il veut faire partie de l'ensemble des personnes qui ont écouté eux aussi la version malienne de l'histoire par rapport à la version russe.

Le nom propre « **Algérie** » et l'adjectif « **Algérien** » ont été les deux mots les plus utilisés dans toutes les allocutions étudiées. On a constaté aussi qu'il est souvent mis en relation avec une opinion, un fait, ou une réalisation algérienne.

Le nom d'un pays est souvent un élément clé de son identité nationale. Il peut représenter la fierté nationale et l'histoire du pays. Il permet de délimiter son territoire et d'affirmer sa place dans le monde.

Notons qu'en parallèle, seules des localisations géographiques plus vaste sont évoquées, comme, l'Europe, la méditerranée, l'Afrique, etc.

Cet attachement entre l'énonciateur et son pays qu'il représente dans chaque énonciation n'est que confirmation à notre hypothèse de départ qui supposait que

- › Le diplomate algérien est un homme d'État, **il représente** son pays en adaptant son discours à la politique actuelle de son pays.

Rares sont les fois où M. Lamamra a dû présenter ses propres opinions quant à un fait ou une personnalité internationale. Notons, par exemple, la fois où il s'est retrouvé obligé d'expliquer ses considérations quant à la politique de l'administration Trump

*Ramtan Lamamra : non, pas du tout. Nous considérons que la décision qui a été annoncée par l'ancien Président Trump était erronée était faite pour des considérations autres que les, la valeur juridique humaine, politique du dossier sahraoui. Et que cette décision-là j'allais dire ne grandit pas à l'administration Trump. Cela fait même partie j'allais dire du bilan négatif de l'administration Trump.*

Certes l'énoncé utilise le pronom « **nous** », mais le nous dans cette perspective -même s'il est inclusif- la valeur sémantique de l'énoncé, elle, tend à représenter l'opinion de notre locuteur dans la mesure où il est difficile que « l'Algérie » comme entité puisse donner un avis à ce propos dans les conditions de cette situation d'énonciation.

C'est cette implicité évoqué précédemment qui donne l'impression que notre locuteur dans son rôle de ministre des Affaires étrangères ne prend pas une position claire dans son discours. Il vient imprimer ses marques de présence seulement à des fins persuasives. Ce constat affirme également nos hypothèses du départ :

- › Le diplomate algérien **ne prend pas clairement position** et joue sur la part **implicite** du discours pour orienter objectivement son interlocuteur.
- › Le diplomate algérien **imprime sa marque de présence** dans son énoncé souvent pour des fins persuasives.

La valeur persuasive de l'implicite et des sous-entendus dans le discours politico-diplomatique. Permet de transmettre des informations ou des messages sans les dire ouvertement.

Notre locuteur utilise souvent des sous-entendus pour rester **ambigu** sur certaines questions sensibles. Cela lui permet de ne pas s'engager, fermement, sur des positions qui pourraient causer des problèmes politiques. Par exemple, en utilisant des expressions vagues afin de laisser la porte ouverte à différentes interprétations.

Dans le cas suivant, on voit bien que **M. Lamamra** voulait éviter d'aborder clairement et profondément la question de l'histoire coloniale entre l'Algérie et la France

**Marc parleman** : Alors sur les questions mémorielles, on sait que Emmanuel Macron s'y est intéressé beaucoup. C'est un sujet de discussion avec le Président Tebboune. Le communiqué de l'élite, l'idée d'ailleurs d'apaiser les mémoires. Récemment, je vais juste prendre un exemple, Emmanuel Macron a exhorté les autorités algériennes à reconnaître et je le cite : « *regarder en face le massacre du 5 juillet 1962 à Oran. Des centaines d'Européens. Beaucoup de Français ont été tués. On n'a pas entendu de réaction algérienne* ». Vous en donne l'occasion.

**Ramtan Lamamra** : Écoutez si l'on devait rouvrir ces chapitres de l'histoire et traiter des massacres à travers l'histoire. Les massacres perpétrés par la France coloniale en Algérie, certains étant connus, d'autres ne l'étant pas. Il y aurait de quoi remplir beaucoup de livres d'histoire. Le chef de l'état français, dans des circonstances particulières, a fait les déclarations que vous indiquez.

*(Il est possible de comprendre cet énoncé dans le sens de : Emanuel macron veut avoir les voix des pieds noir de son côté, on peut entendre dans l'expression – circonstances particulières – les circonstances particulières des élections présidentielles)* Nous pensons que l'histoire doit être laissée aux historiens et que cela doit se faire dans la sérénité et que cette appropriation par chacun des peuples concernés de son histoire devrait se faire

dans toute la mesure du possible, sans acrimonie. Et ce sont des accusations que qui ne sont pas forcément avérées.

**Marc parleman** : Et de son rôle ? Il sort de son rôle ?

**Ramtan Lamamra** : Non, je ne porte pas un jugement (*notre locuteur évite de s'engager fermement*) sur ce que fait ou ne fait pas le président de la République française. Il ne s'agit pas de cela (*il accuse l'interlocuteur de mal interpréter ces propos pour laisser portes ouvertes à toutes possibilités d'interprétation – ceci est une forme de syncrétisme – une caractéristique propre au discours diplomatique*). Je dis simplement que cette histoire commune est trop délicate, trop fragile (*appelle à la modération et à la souplesse dans la réflexion*) pour que nous prenions de manière très sélective un événement particulier et que nous prenions une interprétation particulière de la signification et de la portée de l'événement en question séparée de tout un processus historique et de beaucoup de d'événements similaires. Où? Malheureusement, le sang des Algériens a été versé en abondance. Et alors que nous regardons l'avenir, je pense que le respect mutuel voudrait précisément que qu'il n'y ait pas d'accusation inutile superfétatoire et que nous regardions plutôt l'avenir ensemble avec une vision optimiste de cet avenir. (*Ambiguïté stratégique, où le locuteur au lieu de dire : je ne partage pas votre vision sur l'histoire de nos relations, il préfère dire : regardons l'avenir de ces relations, faisant qu'elles ne soient pas aussi catastrophiques qu'elles ne l'étaient*) Une vision où les intérêts communs en tant que tout ce qui est de nature à promouvoir une convivialité harmonieuse, un partenariat équilibré entre les deux pays et la priorité dans nos déclarations et dans nos interactions.

On a constaté que l'analyse de notre corpus vient affirmer que les procédés complémentaires (les subjectivèmes) dont les **adjectifs**, les **adverbes** et les **pronoms possessifs** les **indices spatio-temporels**, les **déictiques sociaux**, les **verbes** et les **noms propres** ou **communs** viennent tous renforcer cette distanciation que le diplomate cherche à affirmer par rapport à son discours. Même dans des situations d'énonciations où le langage est amical ou entre collègues, notre locuteur gardait une attitude très professionnelle résultant d'une longue expérience dans les rouages des différents services diplomatiques.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans le cadre de notre étude intitulée (*l'identité énonciative dans le discours politico-diplomatique de l'Algérie, le cas du ministre des Affaires étrangères*) nous avons voulu comprendre si le discours du ministre des affaires étrangères algérien est un discours purement personnel et subjectif ou s'il est représentatif d'une institution, d'un état, une idéologie restreinte ou plutôt d'une doctrine nationale enracinée et bien ancrée dans la politique du pays.

Malgré l'impression confuse qui plane sur notre travail, le lecteur peut tout de même avoir le sentiment de voir et revoir certains éléments ici et là – ce sont les thèmes récurrents sur lesquels nous revenions régulièrement.

- (1) le référencement dans l'énoncé selon la théorie de l'énonciation.
- (2) l'inclusivité dans l'énoncé.
- (3) les caractéristiques du discours politico-diplomatique.

Maintenant s'il faut indiquer la ligne directrice qui a guidé l'enchaînement de notre étude, c'est bien à la fois la mise en application et la mise à l'épreuve d'un cadre inspiré à la fois de **Benveniste** de **Maingueneau** de **Charaudeau** et de **Orecchioni**. En effet, malgré ces éventuelles confusions lors de l'analyse des documents, il y a bel et bien une ligne directrice qui guide notre travail. Cette ligne que nous avons suivie consiste, en partie, à soutenir l'idée que l'analyse du discours dans une perspective énonciative est une méthode nouvelle qui se développe et fait ses preuves à travers les différents sujets et objets qu'elle aborde.

En effet, et afin d'appliquer une méthode valide, on avait besoin de contourner dans un **premier volet** toutes les notions nécessaires pour distinguer un discours, une énonciation d'une phrase ensuite de distinguer l'étude discursive en général de l'étude énonciative en particulier et enfin de distinguer l'identité discursive de l'identité énonciative, l'objet de notre étude plus précisément.

Dans un **second volet**, on avait besoin de situer notre corpus par rapport aux objectifs assignés au départ. De délimiter sa structure, ses composantes, d'éliminer des échantillons peu représentatifs pour n'en garder que des échantillons efficaces pour la réalisation d'une micro-analyse détaillée des extraits.

Cette analyse détaillée nous a permis de constater les faits suivants :

- Le discours politico-diplomatique du diplomate algérien est un discours institutionnel représentatif d'une collectivité discursive et d'un travail de groupe.
- Le ministre des Affaires étrangères M. Lamamra est un diplomate très professionnel, il montre une affinité et une maîtrise des sujets et du verbe diplomatique.

\*

Depuis la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre 1954, le FLN a décidé de mener une communication clairement tournée vers l'étranger. Le 30 septembre 1955, la « question algérienne » est inscrite à l'ordre du jour de la Xe session de l'Assemblée générale au sein de la plus large et la plus représentative instance onusienne. Cinq ans plus tard, en 1962 et après 132 ans de répression coloniale et une guerre défensive acharnée pour l'indépendance, **l'Algérie retrouve enfin sa voix intégrale sur la scène internationale**<sup>1</sup>.

On ne saurait banaliser le rôle des diplomates ou imaginer une diplomatie sans diplomates. Le travail mené par les représentants de l'Algérie, à l'époque, est représentatif d'une intelligentsia diplomatique remarquablement surdouée. La responsabilité sociale que prenaient sur eux ces honnêtes Hommes est significative de l'utilité de ce métier dans le processus du développement de notre civilisation moderne.

De nos jours, à l'ère des technologies, des téléphones portables et de l'intelligence artificielle (IA), on se demande si la surdouance humaine est suffisante pour assurer l'efficacité de la communication internationale d'un pays.

L'étude du discours politico-diplomatique de l'Algérie à travers le cas du ministre des Affaires étrangères nous a permis de comprendre l'intérêt que pouvait apporter un langage professionnel au cours d'une énonciation. Ce qui paraît simple et évident dans une communication à l'échelle internationale sur un écran de diffusion, est en réalité le résultat d'une expérience de plusieurs années voire de toute une vie professionnelle. La maîtrise d'une langue voire de plusieurs langues étrangères, le perfectionnisme d'un langage professionnel, d'un discours efficace fusionnant subjectif et objectif n'est guère une tâche de l'ordre de

---

<sup>1</sup> 176 (1962). Résolution du 4 octobre 1962, voir annexe.

l'automatique. L'analyse de notre corpus a révélé la haute mesure des mots, une maîtrise presque parfaite des techniques de la communication.

Le discours de M. Lamamra est un discours professionnel, représentatif de l'Algérie et des intérêts de la nation. La part de subjectivité et de l'identité personnelle est toujours affirmée par la présence d'un déictique propre à l'énonciateur sans nuire à la représentation de l'institution.



## BIBLIOGRAPHIE

---

### Livre saint :

- 1) LE CORAN, chapitre 49 : Elhojorates.

### Ouvrages :

- 1) EMILE. BENVENISTE, Problèmes de linguistique générale. Tomes I. Paris : Gallimard, 1974.
- 2) EMILE. BENVENISTE, Problèmes de linguistique générale. Tomes II. Paris : Gallimard, 1974.
- 3) JOHN AUSTIN, Quand dire, c'est faire, How to do things with Words, éditions J.O. Urmson, Oxford, 1962.
- 1) SIMONE BONNAFOUS, MALIKA TEMMAR, Analyse du discours et sciences humaines et sociales, Editions OPHRYS, 2007.
- 2) CATHERINE KERBRAT-ORECCHIONI. L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Quatrième Edition. Paris : Armand Colin. (1999)
- 3) LAURENCE BARDIN. L'analyse de contenu. Presses Universitaires de France. Paris (2013)
- 4) MARIE-ANNE PAVEAU, GEORGE ELIA SARFATI, Les grandes théories de la linguistique. Arman colin 2003.
- 5) DOMINIQUE MAINGUENEAU, 1993, Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société, Paris, Dunod.
- 6) KERBRAT-ORECCHIONI. : L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 2002.
- 7) MIKHAÏL BAKHTINE, Esthétique de la création verbale Trad. du russe par Alfreda Aucouturier. Collection Bibliothèque des Idées, Gallimard, 1984.
- 8) JEAN-MICHEL ADAM, Les textes : types et prototypes, Malakoff : Armand Colin, 2017
- 9) CONSTANZE VILLAR : Le discours diplomatique. Paris : Éditeur L'Harmattan. 2006.
- 10) MICHEL FOUCAULT, l'ordre du discours, Paris, Gallimard, 1986.
- 11) NICOLAS MACHIAVEL, Toutes les lettres officielles et familiales, présentées et annotées par Edmond Barincou., Paris, Gallimard, 1955, tome II.
- 12) GEOFFREY R. BERRIDGE, Diplomacy, Theory and Practice, Londres, New York, Prentice Hall, 1995.
- 13) PIERRE BOURDIEU, Ce que parler veut dire. L'Économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982.
- 14) JEAN-LOUIS MARTRES, Préface à XU ZHEN ZHU, L'Art de la politique chez les légistes chinois, Paris, Économica, 1995.
- 15) BARON J. DE SZILASSY, Traité pratique de diplomatie moderne, Paris, Payot, 1928.
- 16) ERVING GOFFMAN, Interaction ritual. Ed. Française : Les rites d'interaction, Paris, Minuit. 1974.
- 17) ALICE KRIEG-PLANQUE, Analyser les discours institutionnels, Paris, Armand Colin, 2012.

---

## Articles :

- 1) DOMINIQUE MAINGUENEAU, l'analyse du discours. Recherches en didactique du français langue maternelle. 1979. numéro : 51.
- 2) FUCHS, C. & LE GOFFIC, P. (1985), « Ambiguïté, paraphrase et interprétation », 2e partie, Modèles linguistiques, 7/2, p.22.
- 3) JEAN-MARIE PRIVAT et MARIE SCARPA, « Dialogisme (Bakhtine) », Pratiques [En ligne], 183-184 | 2019, consulté le 30 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6752>
- 4) PIERRE ACHARD. Formation discursive, dialogisme et sociologie. Dans : Langages, 29<sup>e</sup> année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France, sous la direction de Dominique Maingueneau. pp. 82-95. <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1707>
- 5) NIKOLAOS KONSTANTOPOULOS et VASSILIKI KELLA, « Le concept de genre dans l'analyse des discours médiatiques », Communication [En ligne], vol. 20/2 | 2001, mis en ligne le 12 août 2016. <http://journals.openedition.org/communication/6541>;
- 6) MICHEL DE FORNEL et JACQUELINE LEON, L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle. Histoire Épistémologie Langage, tome 22, fascicule 1, 2000. Horizons de la grammaire alexandrine. P : 131-155 <https://doi.org/10.3406/hel.2000.2770>
- 7) DOMINIQUE MAINGUENEAU, « Introduction », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 27 mars 2023. <https://doi.org/10.4000/aad.1345>
- 8) IRENE FENOGLIO, « Sur la notion de « sujet » chez Benveniste », Linx [En ligne], 74 | 2017, mis en ligne le 15 avril 2018, consulté le 19 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1767>
- 9) Emile Benveniste. L'appareil formel de l'énonciation. In : Langages, n°17, 1970. L'énonciation. p 12-18. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572>
- 10) PERDICOYANNI-PALEOLOGOU, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française. Revue québécoise de linguistique, 29(2), 55-77. <https://doi.org/10.7202/039441ar>
- 11) ANSCOMBRE JEAN-CLAUDE, DUCROT OSWALD. L'argumentation dans la langue. Dans : *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27. <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2306>
- 12) MARTINE BRACOPS, (2010). *Introduction à la pragmatique : Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.braco.2010.01>
- 13) PIERRE CHARAUDEAU, Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière Dans : Charaudeau P. Identités sociales et discursives du sujet parlant, L'Harmattan, Paris, 2009. Consulté sur web le : 05/06/2023. <http://www.patrick-charaudeau.com/identit%C3%A9-sociale-et-identit%C3%A9.html>

- 
- 14) EMILE BENVENISTE, L'appareil formel de l'énonciation. Dans : Langages, 5<sup>e</sup> année, n°17, 1970. L'énonciation. 12-18. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572>
  - 15) DOMINIQUE MAINGUENEAU. Problèmes d'éthos. Dans : Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°113-114, 2002. pp. 55-67. <https://doi.org/10.3406/prati.2002.1945>
  - 16) ROLAND BARTHES. L'ancienne rhétorique. Dans : Communications, 16, 1970. Recherches rhétoriques. p. 172-223. <https://doi.org/10.3406/comm.1970.1236>
  - 17) PATRICK CHARAUDEAU, "Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?", Communication [en ligne], Vol. 27/2 | 2010. <http://journals.openedition.org/communication/3066>

## Dictionnaire :

- 1) PATRICK CHARAUDEAU, DOMINIQUE MAINGUENEAU, Dictionnaire d'analyse discours, édition le seuil, 2002.
- 2) DICTIONNAIRE DES IDEES, Edition : Encyclopédia Universalis. 2012
- 3) WIKIPEDIA.org
- 4) DOMINIQUE MAINGUENEAU « Les termes clés de l'analyse du discours » édition du seuil. 1996.
- 5) HENRY LOUIS MENCKEN, Dictionary of quotations, Knopf, 1946.
- 6) MARIE-CLAUDE SMOUTS, « Diplomatie », Dictionnaire des relations internationales, Paris, Dalloz, 2003.

## Thèse et mémoire :

- 1) Rafika YAHIA, thèse de doctorat, université de Batna 2, L'effacement énonciatif dans le genre de l'article de recherche scientifique, Etude comparative des textes de littérature et des sciences du langage, En ligne.

## Autres :

- 1) Journal officiel, [https://mfa.gov.dz/media/images/PDF/Attributions\\_Ministere-\\_Fr.pdf](https://mfa.gov.dz/media/images/PDF/Attributions_Ministere-_Fr.pdf)
- 2) Journal officiel, [file:///C:/Users/Maison/Downloads/Organigramme\\_MAE\\_2019-\\_Fr.pdf](file:///C:/Users/Maison/Downloads/Organigramme_MAE_2019-_Fr.pdf)



**ANNEXE**

# 01

**Titre :** Pour l'Algérien Ramtane Lamamra, les relations avec Paris sont « dans une phase ascendante »

**Durée :** 44 min

**Description :** Dans un entretien accordé à France 24 et RFI, le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra affirme que les relations entre Paris et Alger sont « dans une phase ascendante ». Il indique que les vols militaires français en direction du Sahel que l'Algérie avait suspendus après la dernière brouille diplomatique sont en voie d'être rétablis. Et il n'exclut pas que le président Tebboune accepte l'invitation d'Emmanuel Macron à se rendre à Bruxelles à la mi-février pour le sommet UE-UA.



[https://www.youtube.com/watch?v=f\\_IsuiKMVFk](https://www.youtube.com/watch?v=f_IsuiKMVFk)



## Transcription :

**Marc parleman** : Bonjour et bienvenue sur France 24 et sur Radio France Internationale. Nous sommes à Addis Abeba, en Éthiopie et notre invité pour une interview exclusive est le ministre des Affaires étrangères algérien Ramtan Lamamra. M. Le Ministre. Bonjour. Avec moi pour cet interview. Florence Morice.

**Florence Morice** : bonjour.

**Ramtan Lamamra** : Bonjour madame

**Marc parleman** : M. Le Ministre. Je veux commencer par la situation au Mali et au Sahel plus largement. La France et ses partenaires européens disent sérieusement envisager un retrait militaire. Alors on a entendu souvent l'Algérie critiquer l'opération barkhane est ce que la perspective de ce retrait militaire, si elle se confirme, vous inquiète ou pas du tout.

**Ramtan Lamamra** : Nous avons notre propre perception des dynamiques en action dans la région du Sahel. Nous sommes un pays, sahélien. Nous entendant battre le cœur tumultueux de cette région et des peuples de cette région. Et nous travaillons surtout d'arrache-pied à promouvoir des solutions pacifiques, des solutions qui soient de nature à épargner à ces peuples des drames, des tragédies. Et je crois pouvoir dire et rappeler à ceux qui nous suivent. Que c'est grâce aux efforts de l'Algérie que nous sommes parvenus à la signature par les parties au conflit interne malien de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Comme son nom officiel l'indique depuis lors. L'Algérie. Avec la confiance de la communauté internationale et des parties maliennes, préside un comité de mise en œuvre de suivi de cet accord d'Alger. Qui quasiment des avancés. Pas au rythme souhaitable, mais des avancées quand même. Sur cette toile de fond. Arrivent changements successifs à la tête de l'état. Les changements anticonstitutionnels naturellement. Les difficultés avec les partenaires internationaux. Notamment la France est à présent avec la CEDEAO<sup>1</sup>. Disant que l'Algérie. Croit résolument aux solutions diplomatiques. Croit à la concertation au dialogue et pense que les intérêts bien compris des uns et des autres voudraient que nous retrouvions tous avec la bonne volonté qu'il faut le respect mutuel qui s'impose pour envisager l'avenir de la région d'une autre manière que conflictuelle. La communauté internationale n'a aucun intérêt à être divisée. Alors que les groupes terroristes et autres groupes de trafiquants en tout genre, eux, savent harmoniser leurs positions et leurs actions.

**Marc parleman** : Mais ce retrait ne vous inquiète pas ?

**Ramtan Lamamra** : Écoutez, nous sommes très attentifs à tout ce qui se passe dans la région et nous considérons que l'union africaine, puisque nous sommes à Addis Abeba, devrait pouvoir disposer des moyens et faire preuve de la volonté politique nécessaire pour apporter des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique. À défaut. Il est naturel que des solutions alternatives comme celles qui ont prévalu jusqu'à présent puissent avoir lieu, de sorte que les groupes terroristes ne fassent pas qu'une bouchée de ce grand pays, de ce pays si névralgique est si important pour la paix à la sécurité de toute la région. Alors j'espère qu'il y a encore de l'espace pour la raison et pour des démarches qui puissent être respectueuses de la souveraineté nationale du Mali comme il se doit, et également qu'elle puisse laisser place à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités sur la base du mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies du Conseil de paix et de Sécurité de l'union africaine. Je veux dire, il y a des solutions autres que les faits accomplis.

**Florence Morice** : Dans le cas d'un retrait, est-ce que l'Algérie, votre pays envisagerait, pourrait jouer un rôle militaire plus direct dans le nord du Mali ?

**Ramtan Lamamra** : Vous savez qu'on ne répond généralement pas aux questions hypothétiques, en particulier lorsqu'il s'agit de situations très évolutives de situation qui ne se représenteront pas forcément comme une fatalité

**Florence Morice** : Néanmoins c'est sérieusement envisagé

**Ramtan Lamamra** : Néanmoins. J'allais vous dire aussi néanmoins l'Algérie assume déjà une part considérable dans la stabilisation de cette région. Je vous ai dit que l'Algérie était un pays, sahélien, qui assume ses responsabilités, qui a des dispositifs considérables à la fois pour la protection de notre propre territoire national, mais aussi pour veiller à ce qu'en aucune façon ces frontières poreuses ne soient pas utilisées dans un sens Soudan. Un autre en plus, l'Algérie a une coopération militaire avec l'ensemble des pays, sahéliens. Nos voisins,

---

<sup>1</sup> Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

coopération, formation, fourniture d'équipements militaires et autres. Donc d'une manière ou d'une autre, l'Algérie assume, responsabilité à l'égard des peuples voisins en matière de préparation de ces pays-là à faire face à la situation telle qu'elle pourrait se développer.

**Marc parleman :** Alors la France et les États-Unis affirment que les mercenaires du groupe de sécurité russe Wagner sont désormais bel et bien présents au Mali. Est-ce que vous considérez que cette présence peut être utile dans la lutte contre les groupes djihadistes ?

**Ramtan Lamamra :** Nous écoutons toutes les versions en relation avec ce développement. Vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement malien a une autre version. La situation

**Marc parleman :** C'est celle que vous croyez ?

**Ramtan Lamamra :** La version malienne c'est qu'il y a un accord avec le gouvernement russe. Je crois savoir également que c'est ce que le gouvernement russe dit. Et donc en l'occurrence il s'agit de, d'analyser la situation, de voir les développements et même ce point particulier devrait être inséré dans le contexte d'ensemble dont je parlais un instant lorsque faisais référence au Conseil de Sécurité des Nations Unies, au Conseil de paix et de sécurité de l'union africaine. Maintenant si vous me posez la question de principe par rapport à la position de l'Algérie à l'égard de toutes les forces étrangères en Afrique, je vous dirais que notre position est doctrinale, qu'elle est établie une fois pour toutes et que nous sommes contre la présence de forces étrangères, quelle qu'en soit la nationalité sur le continent africain. Ça c'est notre position doctrinale. Néanmoins nous reconnaissons à chaque pays africain souverain le droit d'organiser sa défense nationale de la manière qui lui semble la plus appropriée. Et donc nous jetteront la pierre à la personne pour faire appel qui à la France ? Qui à la Russie ? Qui ? Je ne sais à qui d'autre, voilà peu la position en ce qui concerne ces développements que je considère comme étant conjoncturels. Parce que la situation ultime serait celle où l'Afrique assumerait pleinement ses responsabilités en matière de paix et de sécurité. L'Afrique a développé une architecture de paix et de sécurité et l'Algérie y a considérablement contribué.

**Florence Morice :** Des sources diplomatiques africaines affirment que votre pays aurait laissé passer des avions militaires russes remplis d'hommes et d'équipements. Est-ce que c'est le cas ?

**Ramtan Lamamra :** Écoutez. La sécurité de la navigation aérienne n'est pas une question traitée dans des interviews de ministre des Affaires étrangères, sauf décision souveraine de l'Algérie ou d'une organisation internationale dont décisions seraient obligatoires pour les états membres. Le reste c'est le principe de la liberté de la navigation aérienne. Donc, si des avions russes, des avions français, des avions chinois ou autres survolent le territoire algérien, cela ne constituerait absolument pas un événement de nature politique.

**Florence Morice :** Donc Y-a-pas d'opposition de votre part en tout cas à acheminer des troupes et du matériel russe et donc éventuellement des mercenaires vers Le Sahel.

**Ramtan Lamamra :** Je ne suis pas sûre que la qualification de mercenaire soit consensuelle. Il y a d'autres points de vue pour décrire les personnels en question. Je ne dis pas que je préfère tel ou tel point de vue, mais en répondant à votre question qui porte ce nom ? Je ne voudrais pas que l'on comprenne que moi je le reprends à mon compte d'autant plus que le gouvernement malien dit qu'il ne s'agit pas de cela. Le gouvernement russe non plus en l'occurrence. Ce que je vous dis c'est que c'est des épiphénomènes par rapport aux principes lui-même. Le principe c'est que l'Algérie n'est pas en faveur du déploiement de forces étrangères sur le continent africain. Tout en respectant le droit souverain des États concernés de faire appel à des formes d'assistance de la part de partenaires internationaux.

**Marc parleman :** On va revenir sur le terrain diplomatique. La junte malienne a proposé une transition maximum de cinq ans, puis de quatre ans. L'Algérie de son côté est venue avec une proposition de 16 mois. On sait qu'il y a des négociations. Est-ce qu'elles avancent, est-ce que vous pensez qu'on va pouvoir trouver un compromis acceptable par tous ? Parce qu'on sait que la CEDEAO, par exemple elle ne veut en parler que de six à 10 mois par exemple ?

**Ramtan Lamamra :** Écoutez là encore, je crois que les négociations les plus efficaces ne sont pas celles qui se déroulent par médias interposés. Maintenant. Il y a des données que vous avez répétées ? Un certain nombre de données sont du domaine public. L'Algérie. Par la voix du Président de la République monsieur Abdelmadjid Tebboune a indiqué à nos frères maliens d'abord puis à la CEDEAO et le reste de la communauté internationale que sur la base de nos propres évaluations appuyées par les évaluations de compétences internationales en la matière 12 à 16 mois serait une période raisonnable suffisante, pour une organisation pour une gestion de la transition de telle façon qu'elle débouche sur des élections libres démocratiques techniquement incontestables. Nous avons fait cette proposition publiquement. Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'union africaine l'a adopté formellement dans cette même décision qui entérine les sanctions imposées par la CEDEAO. Le Conseil de Paix et de Sécurité indique que tant que les efforts algériens seraient en cours, il y aurait une sorte d'effet suspensif

sur l'application des sanctions. Néanmoins, depuis que l'Algérie a fait ses propositions et que le Conseil de Paix et de sécurité les a entérinées, nous attendons toujours que le gouvernement malien et les instances compétentes dirigeantes de la CEDEAO nous disent leur disponibilité à participer à un dialogue fraternel que l'Algérie est disposée à organiser.

**Marc parleman** : Donc Y-a-pas de négociation ?

**Ramtan Lamamra** : Il y a des contacts de différentes manières, des gens discutent, y compris ici, à Addis-Abeba, avec tous les ministres qui sont en ville, les chefs d'État qui sont en train en train d'arriver. Mais il n'y a pas de négociation à proprement parler.

**Florence Morice** : M. Le Ministre, vous vous êtes clairement opposé aux sanctions décrétées par la CEDEAO contre la junte au pouvoir à Bamako. Pourtant suspendu par l'union africaine est-ce que ce n'est pas d'une certaine manière encouragé les coups d'État et les pouvoirs militaires dans la région.

**Ramtan Lamamra** : Mais non, mais non. C'est à Alger que l'OUA<sup>1</sup> donc, l'ancêtre de l'union africaine a adopté pour la 1<sup>re</sup> fois en juillet 1999 sa 1<sup>re</sup> décision contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Ça vient d'Alger ? Cette inspiration ne doit pas être perdue de vue. Depuis lors, l'Algérie a systématiquement condamné les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Quelle qu'on soit les motivations. Mieux encore, l'Algérie a participé à des efforts tendant à rétablir l'ordre constitutionnel. Alors, c'est dans l'art et la manière que se pose. Votre question est-ce que c'est par des sanctions qui ont le potentiel de nuire de porter préjudice aux populations que nous avancerions plus vite vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel ? Où est-ce que sépare d'autres moyens sans doute plus complexes sans doute j'allais dire plus doux en apparence. Mais qui ont pour finalité de frayer la voie à une solution pacifique. J'ajouterai en l'occurrence puisque vous parlez des sanctions récentes que nous sommes avec la Mauritanie les deux grands voisins non CEDEAO. Et que par principe, ces deux grands pays voisins devraient être consultés sur la manière de travailler ensemble à régler le problème qui se pose qui se pose à toute la région.

**Florence Morice** : Et ça n'a pas été le cas ?

**Ramtan Lamamra** : Je ne le crois pas.

**Florence Morice** : Et, vous le regrettez ?

**Ramtan Lamamra** : Écoutez. Nous sommes Africains. Nous sommes en Afrique. Nous dialoguons, nous travaillons et nous pensons que le moment arrivera. Bientôt, nous aurons à travailler ensemble, à aider les Maliens et la CEDEAO, à aller de l'avant vers une solution raisonnable qui puisse dépasser rapidement l'horizon des sanctions. Des Mesures et des contre-mesures. Mais je ne laisserai pas passer évidemment à la question d'est-ce que l'Algérie soutient directement les coups d'État. Il ne faut certainement pas que cette idée-là reste comme étant susceptible d'avoir le moindre grain de vérité. Nous sommes résolument dans la doctrine de l'union africaine contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Et nous décourageons les changements anticonstitutionnels de gouvernements. Et nous faisons tout dans le cadre de la prévention, dans le cadre également de nos efforts pour le règlement des crises et conflits, pour que les peuples africains aillent résolument dans une bonne gouvernance et puisse éliminer toutes les causes sous-jacentes qui mènent à des tensions et à des polarisations qui rendent des situations anticonstitutionnelles parfois, parfois inévitables. On peut le déplorer.

**Marc parleman** : Je veux en venir aux relations avec la France [oui] le 20 janvier. Après plus de trois mois de brouille diplomatique, les présidents Macron et Tebboune se sont parlé. Il y a eu des communiqués pour en faire état. Est-ce que ça veut dire que la brouille est désormais terminée ?

**Ramtan Lamamra** : Les présidents Abdelmadjid Tebboune, et Emmanuel Macron ont une excellente relation personnelle. Ils se téléphonent parfois, s'est annoncé comme la communication du 25 janvier. Parfois, ce n'est pas annoncé. Et donc la communication entre les deux chefs d'État existe. Elle est cordiale. Elle est confiante. Elle ne suffit pas pour masquer l'existence de problèmes. Et comme vous le savez, historiquement, les relations algéro-françaises sont bonnes ou mauvaises. Mais elles ne sont jamais quelconques, elles ne sont jamais. Banales. C'est la raison pour laquelle tout le monde s'y intéresse. Et c'est souvent, sous la forme de processus que ces relations-là atteignent des niveaux appréciables dans le respect mutuel, dans le respect des souverainetés. Mais des niveaux appréciables de partenariat de coopération. Nous sommes aujourd'hui, je crois, dans une phase ascendante laborieusement ascendante. Ce qui a un grand nombre de difficultés dans cette relation bilatérale singulièrement lorsqu'il s'agit en ce qui nous concerne de la protection et de la

---

<sup>1</sup> Organisation de l'unité africaine

préservation, de la sécurité et de la dignité de nos compatriotes en territoire français. C'est un sujet auquel nous sommes particulièrement sensibles. Mais il y a d'autres également sujets qui j'allais dire, sont quantifiables. Et donc des solutions de compromis sont toujours possibles. Mais lorsqu'il s'agit d'atteinte à la mémoire de l'histoire ou à la dignité du peuple algérien, ou de compatriotes installés ou voyageant en France, ceci constitue souvent des motifs très sérieux de difficultés dans les relations. Mais disons que nous sommes dans la phase ascendante et que nous espérons que ça ira de mieux en mieux.

**Marc parleman** : Alors juste, concrètement, le Président français à inviter à nouveau le Président Tebboune à venir assister au sommet qui doit se tenir mi-février à Bruxelles, entre l'union africaine et l'Union européenne. Est-ce que le Président Tebboune va se rendre à ce sommet à Bruxelles ?

**Ramtan Lamamra** : À ce stade, je n'exclus rien. Je n'exclus rien. Vous vouliez des réponses courtes hhh.

**Florence Morice** : Vous l'évoquiez à l'instant, La France a réduit le nombre de visas accordés aux Algériens. Elle affirme que l'Algérie refuse de son côté d'accueillir les Algériens expulsables de France, est-ce que sur ce dossier, on peut envisager un compromis entre les deux pays ?

**Ramtan Lamamra** : Voyez. Cela fait partie aussi des malentendus que peut-être certaines déclarations à la presse du côté français, naturellement amplifiées hors proportion et donnant l'impression qu'il s'agit d'une divergence majeure. L'Algérie ne protège pas des personnes qui violent la loi française de la même manière qu'aucun état ne devrait protéger des gens qui violent la loi algérienne. Ce ceci est clair néanmoins, lorsque nous parlons de circulation d'établissement des personnes, il y a eu une certaine sélectivité du côté français. On laisse libres de leurs mouvements. Certaines catégories de personnes. Qui Pourtant. J'allais dire. Constituent parfois des menaces à la sécurité nationale de l'Algérie. Pendant que d'autres âmes qui sont là. À la recherche d'un emploi. Ou qui ont été justement amenées en France. Dans le cadre d'accord de main-d'œuvre et autres depuis longtemps se retrouvent du jour au lendemain. Concernée par des mesures d'éloignement du territoire national français. Alors, lorsqu'il s'agit de questions humaines, nous considérons qu'il faut les traiter humainement. Il faut naturellement que la loi soit appliquée, mais qu'elle soit appliquée de manière non sélective, et qu'elles puissent se reposer sur un minimum, j'allais dire de respect à la dignité de la personne humaine. Donc, dans la discussion avec les autorités françaises, nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de charter d'avion. Charter. Nous veillons à ce que les gens bénéficient des recours possibles devant les autorités françaises avant qu'elles soient reconduites aux frontières. Et en cela, les autorités algériennes veillent véritablement à ce que ces accords algéro-français soient exécutés, mais exécutés de manière convenable. Donc il est faux de dire que nous refusons de recevoir nos compatriotes qui n'ont plus rien à faire en territoire en territoire français.

**Florence Morice** : Donc pour vous un recours excessif ? En fait, de la France à ces expulsions.

**Ramtan Lamamra** : Écoutez, lorsque certains annoncent publiquement qu'il faut faire du chiffre, c'est clair qu'il y a des abus.

**Marc parleman** : Est-ce que, autre exemple peut être concret de rapprochement. Vous dites on est dans une phase ascendante, est-ce que vous allez autoriser à nouveau les avions militaires français à traverser l'espace aérien pour se rendre au Sahel. On sait que la France a regretté cette décision suite à la brouille, est-ce que dorénavant vous allez de nouveau l'autoriser.

**Ramtan Lamamra** : Il s'agit d'une mesure technique [symbolique]. Il s'agit d'une mesure technique qui n'a pas vocation à durer éternellement la situation est ce qu'elle est des ponts de la coopération algéro-française sont en train de se remettre en place. Et donc cette question ne doit pas être traitée comme étant quelque chose d'éminemment politique ou d'horizon infranchissable,

**Marc parleman** : C'était une décision symbolique, M. Le Ministre. Donc là vous êtes en train de me dire que ça va être rétabli ou que c'est en train de l'être ?

**Ramtan Lamamra** : Je pense que c'est une compréhension correcte de la dynamique de ce que j'appelle la phase ascendante de la relation algéro-française.

**Marc parleman** : Alors sur les questions mémorielles, on sait que Emmanuel Macron s'y est intéressé beaucoup. C'est un sujet de discussion avec le Président Tebboune. Le communiqué de l'élite, l'idée d'ailleurs d'apaiser les mémoires. Récemment, je vais juste prendre un exemple, Emmanuel Macron a exhorté les autorités algériennes à reconnaître et je le cite : « *regarder en face le massacre du 5 juillet 1962 à Oran. Des centaines d'Européens. Beaucoup de Français ont été tués. On n'a pas entendu de réaction algérienne* ». Vous en donne l'occasion.

**Ramtan Lamamra** : Écoutez si l'on devait rouvrir ces chapitres de l'histoire et traiter des massacres à travers l'histoire. Les massacres perpétrés par la France coloniale en Algérie, certains étant connus, d'autres ne l'étant pas. Il y aurait de quoi remplir beaucoup de livres d'histoire. Le chef de l'état français, dans des circonstances particulières, a fait les déclarations que vous indiquez. Nous pensons que l'histoire doit être laissée aux historiens et que cela doit se faire dans la sérénité et que cette appropriation par chacun des peuples concernés de son histoire devrait se faire dans toute la mesure du possible, sans acrimonie. Et ce sont des accusations que qui ne sont pas forcément avérées.

**Marc parleman** : Et de son rôle ? Il sort de son rôle ?

**Ramtan Lamamra** : Non, je ne porte pas un jugement sur ce que fait ou ne fait pas le président de la République française. Il ne s'agit pas de cela. Je dis simplement que cette histoire commune est trop délicate, trop fragile pour que nous prenions de manière très sélective un événement particulier et que nous prenions une interprétation particulière de la signification et de la portée de l'événement en question séparée de tout un processus historique et de beaucoup de d'événements similaires. Où ? Malheureusement, le sang des Algériens a été versé en abondance. Et alors que nous regardons l'avenir, je pense que le respect mutuel voudrait précisément que qu'il n'y ait pas d'accusation inutile superfétatoire et que nous regardions plutôt l'avenir ensemble avec une vision optimiste de cet avenir. Une vision où les intérêts communs en tant que tout ce qui est de nature à promouvoir une convivialité harmonieuse, un partenariat équilibré entre les deux pays et la priorité dans nos déclarations et dans nos interactions.

**Florence Morice** : Le président Macron avait notamment fâché votre pays en déclarant. Je le cite : « *est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la Colonisation française ? Ça, c'est la question.* » S'est-il expliqué, voire excusé de ses propos auprès du Président Tebboune ?

**Ramtan Lamamra** : Moi je suis tenté de dire que s'il n'y avait pas eu de nation avant la Colonisation française, il n'aurait pas eu de Colonisation française, c'est parce que la nation algérienne était là, était productive active entreprenante aux portes de la France à travers la Méditerranée. C'est parce que des livraisons des cargaisons de blé n'ont pas été payées en temps et en heure que des conflits, des difficultés sont apparus dans les relations entre les autorités algériennes de l'époque et les autorités françaises de l'époque.

**Florence Morice** : Est-ce que les deux présidents ont eu l'occasion de s'en expliquer ?

**Ramtan Lamamra** : Je ne suis pas forcément présent à chacune de leurs communications téléphoniques.

**Florence Morice** : J'imagine. Mais c'était quand même un point très important.

**Ramtan Lamamra** : C'est très important, mais je ne suis pas sûr d'ailleurs à moins que vous ayez la preuve que le Président Macron ait dit exactement ce que vous rapportez. Je ne suis pas très sûr de cela, mais ce n'est pas la question qui est posée aujourd'hui.

**Marc parleman** : Juste brièvement pour clore ce chapitre franco-algérien. Même s'il y aurait encore beaucoup à dire, bientôt il y aura la commémoration des accords d'Évian, est-ce que vous espérez un geste de la France. On sait que l'Algérie demande par exemple la restitution d'archives. Je ne vais pas à faire toute la liste, mais est-ce que vous pensez que ce serait important que la France fasse un geste pour cette date symbolique ?

**Ramtan Lamamra** : Il y a un certain nombre d'actions qui ont été prises par le Président Emmanuel Macron. Je ne décrirai pas ces actions comme étant des gestes, mais des situations tout à fait normales. Dans entre deux pays amis qui aspirent à bâtir une relation qualitative différente de ce qu'a été l'histoire tumultueuse de leurs relations bilatérales. Dans ce cadre-là un certain homme d'accord comme en ce qui concerne la restitution d'archives encore faut-il lorsqu'on avance le principe voir ce qu'il y a exactement dans le contenu est-ce que ce sont toutes les archives les archives de souveraineté, les archives indispensables au développement du pays ? Ou est-ce qu'il y a une sélectivité ? Vous suivez l'actualité. Vous savez très bien que ce ne sont pas toutes les archives qui pourraient être restituées à l'état. À l'état algérien. Il y a un certain nombre d'autres objets symboliques qui sont un peu partout à Brest et ailleurs. Et donc. L'effort doit être poursuivi. L'effort doit être poursuivi. Et l'Algérie doit être mise en mesure de récupérer des objets importants de son patrimoine national qui se trouve dans une situation anormale en étant loin de du territoire algérien. C'est l'histoire. Vous me direz, mais la cohérence de l'histoire voudrait que l'indépendance de l'Algérie chèrement reconquise s'accompagne de la réappropriation de tous les biens matériels immatériels qui sont les siens et qui ont été déplacés. Et dont certaines autorités, certaines personnes physiques ou morales françaises se sont appropriées. J'espère que ce j'espère demandant que ce processus se poursuit et aille de l'avant encore une fois dans l'amitié dans le respect mutuel et

ceci n'est pas propre d'ailleurs à la relation algéro-française. Dans beaucoup de cas, il y a ce phénomène de restitution. Cela se fait dans la bonne entente parce qu'il y va véritablement du respect mutuel que deux nations doivent se témoigner pour assumer une histoire commune.

**Florence Morice :** Vous souhaitez la restitution d'un bien précis en particulier (bien privé ?) d'un bien précis. Vous souhaitez, la restitution ?

**Ramtan Lamamra :** Nous avons un canon historique qui est à Brest. Nous avons beaucoup de choses. Nous avons beaucoup de choses. Les archives, nous avons, il reste même quelques crânes de héros de la résistance algérienne. Quant à l'invasion française, on se demande d'ailleurs si c'est vraiment civilisé que de garder dans des musées les crânes de résistants algériens dont on fait des trophées. Cela pouvait s'expliquer à l'époque de la montée du colonialisme, mais pas à l'air des indépendances et de la souveraineté des peuples. Donc, plus vite nous réglons en fait tout ce qui est l'héritage de la guerre de libération nationale par rapport à l'état français, mieux cela ira dans la manière de cohabiter. De coexister et de développer un partenariat mutuellement avantageux.

**Florence Morice :** Alors, si les relations semblent se réchauffer avec Paris sur une phase ascendante, dites-vous ? Ce n'est pas le cas avec Rabat, votre voisin depuis la rupture diplomatique il y a six mois. Maintenant, certains craignent même qu'on se dirige vers une guerre. Est-ce que c'est votre cas aussi ?

**Ramtan Lamamra :** Je pense que les relations avec le Maroc voisin ne se sont pas dégradées juste à la faveur de la décision de l'Algérie de rompre les relations diplomatiques. La rupture des relations diplomatiques a été le couronnement d'un processus de dégradation de cette relation avec la partie marocaine menant une véritable guerre de 4<sup>e</sup> génération à la nation algérienne. Je ne rentrerai pas dans le détail. Le temps qui nous est en partie et est en cours. Et donc une explosion était là. Nul ne pouvait la stopper face à la dégradation de cette situation. Et dans sa sagesse, l'Algérie a opté pour la rupture des relations diplomatiques, ce qui est un acte civilisé et qui se retrouve dans les pratiques de toutes les nations du monde. Et donc nous vivons sans relations diplomatiques. Ce n'est pas la 1<sup>re</sup> fois que ça nous arrive. C'est déjà arrivé à l'initiative de la partie française de la partie marocaine dans le passé et à l'initiative de la partie algérienne. Cette fois-ci il y a des problèmes dans la région. Et la solution à ces problèmes ne réside pas dans la fuite en avant. En avant. Tels que celle qui consiste à inviter des dirigeants israéliens qui viennent à nos frontières menacer l'Algérie à partir du territoire marocain ou celle qui consiste à développer des slogans qui n'en ont rien à voir avec la réalité et à faire assumer cela par un appareil de propagande qui ne recule devant aucune calomnie. Et donc cette situation-là, c'est ce que nous vivons aujourd'hui. Mais rassurez-vous, l'Algérie ne ferait pas ne fera la guerre qu'en légitime défense. L'Algérie a trop connu les affres de la guerre coloniale justement pour souhaiter s'engager dans une confrontation armée avec un pays voisin. Il faut se demander si ce qui développe des coopérations militaires avec des puissances militaires étrangères n'ayant rien à voir avec la région nord-africaine ne sont pas ceux qui parient sur le pire.

**Marc Parleman :** Alors justement de ce que vous voyez côté marocain est-ce que vous avez l'impression que le Maroc lui a envie peut être de faire la guerre.

**Ramtan Lamamra :** Écoutez, je ne suis pas là pour détecter les intentions ou pour analyser des propos des manipulations. Je continue militaire. Je constate seulement je constate seulement qu'il y a qu'il y a cette escalade de la part des autorités. Des autorités marocaines. C'est une réalité. Des importations massives d'armement, des alliances militaires d'un type nouveau. Voilà que la réalité et frontière nationale.

**Florence Morice :** Le journal Africa Intelligence parle notamment de vente de drones d'attaque au Maroc. De la part d'Israël, est-ce que votre voisin n'est pas désormais supérieur militairement ? Notamment depuis qu'il peut compter sur le soutien d'Israël.

**Ramtan Lamamra :** Je pense que c'est le calcul qui est fait du côté de de Rabat malheureusement. Mais il y a beaucoup de calculs erronés et c'est sous-estimé l'Algérie, le peuple algérien l'histoire de l'Algérie. Que de croire que de telles gesticulations pourraient nous impressionner, encore moins nous intimider !

**Marc Parleman :** Alors ? L'administration Trump a reconnu la marocanité du Sahara C'était un coup dur.

**Ramtan Lamamra :** C'était une erreur historique.

**Marc Parleman :** Mais une erreur historique que visiblement, l'administration Biden confirme parce qu'elle n'est pas revenue sur cette décision.

**Ramtan Lamamra :** Et c'est plus subtil que cela.

**Marc Parleman :** C'est plus subtil, mais. Mais ils ne sont pas revenus dessus. Anthony Blinken a même déclaré que le plan d'autonomie du Maroc. Je le cite est sérieux. Crédible et réaliste. Donc ce camouflet n'a pas été effacé ?

**Ramtan Lamamra :** Ces trois qualificatifs appartiennent à la littérature de certains membres permanents du Conseil de Sécurité depuis 2007. Ce n'est pas nouveau sa date de 2007 et dans l'histoire. Néanmoins, ce que l'on constate aujourd'hui, c'est que l'administration américaine soutient M. de Mistura, l'envoyé spécial de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, que les États-Unis sont toujours le porte-plume pour la rédaction de la résolution du Conseil de Sécurité sur le Sahara occidental. Et que cette littérature du Conseil de Sécurité des Nations Unies dispose toujours qu'un, qu'une solution mutuellement acceptable pour les deux partis front Polisario, République sahraouie et Royaume du Maroc. Solution acceptable par les deux assurant, garantissant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. C'est cela la position des Nations Unies et c'est cela la position des membres permanents et notamment

**Marc Parleman :** Et vous souhaitez, comme que les États-Unis reviennent sur leur position ? Vous n'allez pas me dire que ça vous est totalement indifférent ?

**Ramtan Lamamra :** Non, pas du tout. Nous considérons que la décision qui a été annoncée par l'ancien Président Trump était erronée était faite pour des considérations autres que les, la valeur juridique humaine, politique du dossier sahraoui. Et que cette décision-là j'allais dire ne grandit pas à l'administration Trump. Cela fait même partie j'allais dire du bilan négatif de l'administration Trump.

**Florence Morice :** Mais alors par ailleurs, une vingtaine de pays africains et arabes ont ouvert des consulats aux représentations diplomatiques au Sahara occidental. Est-ce que le Maroc n'est pas tout simplement en train de gagner la partie diplomatiquement sur ce dossier ?

**Ramtan Lamamra :** Les consulats dans les parties occupées du Sahara occidental sont une vaste mystification. D'abord au plan juridique. Ça ne signifie absolument rien. Ce n'est pas un consulat qui vous donne la souveraineté. La souveraineté appartient au peuple du Sahara occidental qu'il exerce à travers un référendum d'autres déterminations

**Florence Morice :** c'est un geste politique fort. Néanmoins,

**Ramtan Lamamra :** Le consulat en question c'est un geste de propagande. Qui peut être fort !! Mais ça reste un geste de propagande qui n'a aucune portée juridique ou politique. On en accroche une plaque à Mur. On déclare qu'il s'agit là d'un consulat de pays qui n'ont absolument aucun ressortissant dans l'espace sahraoui. Et de pays qui n'ont pas l'intention de jouer un rôle ni économique ni politique, ni autre, ni l'intention, ni parfois les moyens de jouer un rôle dans le territoire du Sahara occidental. C'est une mystification. C'est de la propagande. Ça ne va pas plus loin que ça.

**Marc Parleman :** Rapidement. M. le ministre, parce qu'on arrive v. la fin de cet entretien. Y a une question qui agite beaucoup dans les capitales arabes. C'est le sommet de la Ligue arabe. Il devait avoir lieu en Algérie. Il a été reporté. Alors ? Une question es ce qu'il aura bien lieu en Algérie ? Et est-ce qu'il aura lieu comme il se murmure ? Le 1<sup>er</sup> novembre.

**Ramtan Lamamra :** Il aura bien lieu en Algérie. L'Algérie développe un mécanisme de consultation assez originale. Assez inédit, nous parlons. À beaucoup de monde. Les États membres naturellement, mais aussi l'opinion publique arabe. Les entités palestiniennes non représentées dans l'OLP<sup>1</sup>, étant entendu que le président Tebboune à lancer tout ce processus après consultation avec le Président Mahmoud Abbas, président de la Palestine. Lorsqu'il a visité l'Algérie souhaitant véritablement réunir toutes les conditions du succès historiquement. Les sommets arabes qui sont tenus à Alger ont été de grands moments pour l'histoire non seulement l'Algérie, mais de tout le monde arabe. L'histoire de la Palestine. Nous souhaitons véritablement que le prochain sommet qui auquel le Président Tebboune accorde un intérêt personnel, mais aussi un intérêt historique, soit véritablement. J'allais dire sans précédent. Vu tous les défis qui assaillent le monde arabe. Et vu toutes les interpellations de nos opinions publiques et de nos peuples, nous souhaitons dont un sursaut de la conscience, un éveil de la conscience des uns et des autres, et un sursaut collectif pour faire en sorte que nous puissions ouvrir de meilleurs horizons à nos peuples, quelle que soit par ailleurs, les divergences bilatérales qu'il peut y avoir entre tel et tel pays participant. Le fait est que nous avons des intérêts collectifs. Nous avons l'obligation de continuer à assumer un devoir de solidarité envers la Palestine, le peuple palestinien. Et nous croyons-nous en Algérie, qu'à la faveur de cette préparation intensive et intense que nous parviendrons à avoir un tel sommet qui soit véritablement un temps fort pour le monde arabe et pour la communauté internationale.

---

<sup>1</sup> Organisation de libération de la Palestine

Je m'empresse d'ajouter que le sommet en question sera un sommet qui renforcera les chances de la paix au Moyen-Orient. Probablement en bâtissant sur l'initiative arabe de paix du sommet de Beyrouth De de 2002 et que ce sera un sommet de la responsabilité. Un sommet de l'unité de la responsabilité. Un sommet où la communauté internationale sera appelée à assumer quand même un devoir de vérité envers la paix. Au moyen orient. Il ne s'agit pas de continuer à faire comme s'il pourrait y avoir un oubli ou que la question de Palestine ou les conditions réelles de la paix par la libération de tous les territoires arabes occupés, qui sont la condition d'une paix réelle, d'une paix durable s'effacerait simplement parce qu'il y aurait un phénomène de péremption de cette revendication légitime. Ce n'est pas le cas. Ce ne sera pas le cas.

**Marc Parleman :** Le 1<sup>er</sup> novembre.

**Ramtan Lamamra :** Le 1<sup>er</sup> novembre est une grande date historique. Un grand moment pour les Algériens comme pour tous les peuples arabes auxquels le 1<sup>er</sup> novembre a rendu la fierté a rendu beaucoup de le 1<sup>er</sup> novembre. C'est une date marquante de l'histoire de l'Algérie et de l'histoire du monde arabe et du monde tout court. Néanmoins, c'est le 9 mars prochain que le Conseil des ministres de la Ligue arabe sera saisi de la date, que le Président Tebboune aura arrêté, qu'il a déjà arrêté, et qui sera donc entériné par le sommet. Par la réunion ministérielle de la Ligue arabe. Laissez-moi ajouté que le Président Tebboune a adressé des messages à un certain nombre de ses homologues arabes, et que sa démarche est partout considérée comme étant rationnelle, comme étant sérieuse et comme étant garante du succès de cette phase importante de l'action arabe commune.

**Florence Morice :** En juillet dernier, M. Le Ministre, le Président de la Commission de l'union africaine Moussa Faki a accordé à Israël le statut d'observateur ici, à l'union africaine. Vous vous y opposez vigoureusement. Vous avez fait inscrire cette question à l'ordre du jour du sommet des chefs d'État de ce weekend, est-ce que le continent n'a pas d'autre priorité actuellement. Entre le covid, les coups d'État qui se multiplient, les conflits

**Ramtan Lamamra :** C'est une question qui se pose. Vous avez raison de la poser. Mais pas à moi. Nous n'avons pas pris l'initiative d'accorder quelconque statut d'observateur à quiconque ? Il y a une double faute, si vous le permettez, en l'occurrence celle d'avoir accordé le statut d'observateur sans aucune consultation avec les états membres, dont l'Algérie. Et lorsque je dis cela, c'est le statut d'observateur à quiconque l'aurait demandé. Ne s'agit pas spécifiquement. De ce cas-là, ça pourrait être une ONG. Ça pourrait être un autre pays, etc. Ça, c'est la 1<sup>re</sup> fois.

**Florence Morice :** C'est une prérogative ?

**Ramtan Lamamra :** Avec consultation. Les textes de l'union africaine sont très clairs. Il faut consulter et combien même. Quand bien même, il s'agirait de prérogatives appartenant tout particulièrement à une autorité particulière. L'organisation vous assumez vos responsabilités en ayant en conscience les effets de votre décision. Si votre décision a pour effet inévitable de diviser l'organisation sur laquelle vous avez le devoir de veiller, cela signifie que la décision est mauvaise et qu'il ne faut pas la prendre. En occurrence. Si les consultations préalables avaient eu lieu, sans doute n'aurait-on pas pris une telle décision. La 2<sup>e</sup> faute de jugement également, c'est d'avoir constaté que les États membres s'en divisés sur cette question et de la laisser, j'allais dire se gangréner. Ceci est très mauvais pour l'organisation et donc indépendamment. De qui a fait quoi ? Au profit de qui ? Ou. De quoi ? Le fait est que la décision en question est une décision qui met en péril la solidarité qui doit exister entre les pays membres. L'organisation, j'ajouterais en de dire l'Algérie a inscrit l'Algérie et l'Afrique du Sud d'abord pour parler spécifiquement de ce qui s'est passé, de ce qui se passe à la présente réunion. Et ensuite, pendant le débat, tous les pays nord-africains de la Mauritanie jusqu' à l'Égypte, à l'exception d'un seul pays. Vous l'aurez deviné. Le Maroc Tous ces pays-là se sont opposés à ce statut d'observateur. Et un grand nombre de pays subsahariens, y compris des pays subsahariens qui ont des relations diplomatiques avec Israël, se sont opposés à l'octroi du statut d'observateur à Israël l'Afrique du Sud, le Nigeria et d'autres. Vous comprendrez donc qu'il s'agit d'une question institutionnelle, politique et pour certains stratégiques, voilà de quoi il s'agit. Je crois que la question est parfaitement claire. Nous avons, en tant que membre responsable de l'union africaine, le devoir de dire ceci est juste. Ceci ne l'est pas. Telle décision est appropriée. Telle décision ne l'est pas. En l'occurrence. Pour me résumer du double point de vue de la légalité et de l'opportunité politique, la décision est erronée.

**Florence Morice :** Merci, M. Le Ministre. Et merci à vous de nous avoir suivis sur nos deux antennes.

**Titre : 3e session du comité mixte économique franco-algérien****Durée :** 9 min

**Description :** La troisième session du comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) établi en 2013 se tient à Paris le 26 octobre sous la présidence de Laurent Fabius, Emmanuel Macron et de leurs homologues algériens, Ramtane Lamamra et Abdesselam Bouchouareb. Une séance plénière associera le matin des représentants d'entreprises françaises et algériennes engagées dans des partenariats bilatéraux.



<https://www.youtube.com/watch?v=UdoIu1FMDms&t=9s>



## Transcription :

**Laurent Fabius :** Mesdames et Messieurs, quelques mots en direction de la presse pour tirer un bilan extrêmement rapide de cette réunion du COMEFA. D'abord, pour dire le plaisir que c'est pour Emmanuel Macron et moi-même d'accueillir nos deux collègues et amis, Ramtan Lamamra qui est le ministre des Affaires étrangères et Abdessellam Bouchouab qui est le ministre de l'Industrie et des Mines pour cette troisième réunion de ce que nous appelons le COMEFA. Vous vous souvenez que nos deux présidents ont décidé d'installer un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France et je puis dire à l'issue de cette matinée de travail, de la signature de ces huit accords, et encore nous sommes nous arrêtés là parce que nous devons aller à déjeuner, nous pouvons dire que les résultats du partenariat d'exception sont là et bien là. C'est une procédure que nous avons mise en route entre l'Algérie et la France pour développer nos relations et on peut dire que cette procédure, grâce à l'action qui est menée de part et d'autre, je veux citer mes deux collègues, je veux citer aussi M. Jean-Louis Bianco qui est présent, M. Jean-Louis Levé et son homologue algérien, grâce à toutes ces bonnes volontés, grâce aussi à nos ambassadeurs, grâce aux responsables d'entreprise, les choses avancent et avancent dans la bonne direction. Bien sûr, nous savons que le contexte économique général n'est pas facile et nous sommes aux côtés les uns et les autres pour avancer ensemble, mais dans ce contexte, les résultats que nous avons obtenus sont tout à fait significatifs. Et c'est Abdesslam qui disait tout à l'heure que l'ordre de grandeur de ce que nous sommes en train de faire est de l'ordre du milliard. C'est toi qui citais ce chiffre. Non seulement. Nous échangeant ensemble, mais de plus en plus, nous achetons, nous produisons et nous vendons ensemble. Et cette évolution est évidemment très salubre d'un côté comme de l'autre. De nouveaux partenariats se nouent ou sont sur le point d'accord en témoignent. Au-delà des noms parfois un peu complexes qui ont été prononcés, il y a un accord qui signifie que des échanges de jeunes vont pouvoir avoir lieu désormais, des jeunes Algériens vont venir travailler en France dans des entreprises algériennes. Les jeunes français vont pouvoir venir travailler en Algérie dans des entreprises françaises et cet échange de jeunes actifs est extrêmement prometteur. De la même façon, parmi les huit accords signés, il y a le domaine des phosphates, du ferroviaire, de l'énergie, du ciment, de la propriété industrielle. Tout ça laisse bien augurer du développement de nos relations. La prochaine grande étape sera le comité intergouvernemental de haut niveau, en initial CIHN, qui se réunira en Algérie au niveau des premiers ministres au début 2016 et déjà nous savons que pourront être inscrits à l'ordre du jour de nouveaux projets eux aussi extrêmement ambitieux. Pour approfondir ce partenariat, nous avons bien sûr nos relations humaines qui sont très étroites, je veux signaler en matière de formation le fait que notre ministre de l'éducation nationale française, madame Balot-Belkacem, a inauguré tout récemment le centre d'excellence Schneider pour les métiers d'électricité. D'autre part, j'ai fait allusion à l'accord Jeunes Actifs que nous avons signé, qui est très important. Et puis, je dois souligner que notre ministre de la Culture a été invité parce que la France est l'autre d'honneur, l'invité d'honneur du Salon du Livre et Salon international, et nous y sommes extrêmement sensibles. Bref, je ne veux pas être plus long, mais je voudrais simplement dire ceci. Les relations générales entre l'Algérie et la France sont excellentes. On peut même dire, sans forcer le trait, qu'elles n'ont jamais été meilleures. Il y a un degré de confiance qui existe, un degré d'estime, un degré d'excellence et le fait que le président de la république française ait souhaité accueillir ce matin lui-même nos deux collègues ministres algériens, le montre bien de la même façon que le président algérien a la gentillesse de nous recevoir lorsque nous nous rendons en Algérie. Donc le cadre est posé mais à l'intérieur du cadre, il fallait développer en particulier les relations économiques, pour employer un terme générique. Et ces relations économiques se développent d'une manière forte. Au début, bien sûr, c'était des projets qui étaient en filigrane. Maintenant, ce sont des projets concrets qui, à chaque fois, signifient des créations d'emplois, des créations de production, des créations d'export dans les deux pays. Tout cela est extrêmement positif. Et pour travailler quotidiennement sur ces sujets, les quatre ministres qui sont ici présents sont extrêmement heureux des résultats déjà acquis.

**Ramtan Lamamra :** Merci, merci beaucoup, Laurent. Chers amis, je commencerai là où tu as terminé en disant que nous clôturons cette troisième session du Coméfa avec beaucoup de satisfaction, beaucoup d'optimisme et beaucoup de volonté. Beaucoup de satisfaction d'abord parce que la moisson d'exception tel que nos deux chefs d'État, le président Abdelaziz Bouteflika et François Hollande l'ont souhaité, doter de moyens de se réaliser et d'œuvrer ensemble à concrétiser. Beaucoup donc de satisfaction aussi parce que nous parlons davantage de projets, de projets concrets, plutôt que de difficultés et de contentieux. Beaucoup de satisfaction aussi parce que, de plus en plus, nous constatons que nous avons affaire à une équipe, de plus en plus large d'ailleurs, du gouvernement, des institutions, mais aussi des communautés d'affaires, secteur public et privé, qui travaillent comme une seule et même équipe à concrétiser les promesses de ce partenariat d'exception. Beaucoup d'optimisme, parce que comme l'on dit quelques fois, c'est le ciel qui est limité à notre effort, à notre imagination, à notre créativité. Beaucoup de secteurs nouveaux s'ouvrent également à ce partenariat et nous encourageons les opérateurs

des deux côtés à saisir toutes les opportunités et à tirer avantage de toutes ces possibilités qui leur sont ouvertes. Beaucoup de volonté enfin parce qu'il y a d'abord la volonté des uns et des autres, de plus en plus les communautés d'affaires dans les deux pays se connaissent et s'apprécient. Il y a aussi fondamentalement la volonté politique, c'est celle de nos deux chefs d'État, qui a été réaffirmée le 15 juin dernier à Alger lorsque le président François Hollande a fait l'amitié au président Abdelaziz Bouteflika de lui rendre visite en dehors du calendrier et ce geste a été réédité ce matin avec cette excellente discussion que nous avons pu avoir, Abslem et moi-même, avec le président François Hollande, entouré de Laurent Fabius et d'Emmanuel Macron. Alors, nous terminons cette session, nous donnons rendez-vous au début de l'année prochaine à la réunion du comité intergouvernemental de haut niveau qui aura lieu à Alger, présidée par nos deux premiers ministres. Et je n'ai pas de doute qu'en l'espace de quelques semaines, nos opérateurs, nos diplomates auront à cœur de travailler à mettre au point de nouveaux accords. Et je suis persuadé que la moisson sera encore plus riche et plus diversifiée. Merci.

**Titre : M. Ramtane Lamamra (Genève, le 08 mai 2017)**

**Durée :** 37 min

**Description :** La situation des droits de l'homme en Algérie est examinée pour la troisième fois, dans le cadre de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le lundi 8 mai 2017.

L'Algérie est l'un des 14 États à être examiné par le mécanisme de l'EPU. Le premier et second EPU de l'Algérie ont eu lieu en avril 2008 et mai 2012. La discussion se fera sur la base des documents suivants : 1) le rapport national – informations soumises par l'État sous examen; 2) une compilation d'informations provenant de rapports d'experts des droits de l'homme, plus connu sous le nom de procédures spéciales, d'organes créés au nom des traités internationaux des droits de l'homme et d'autres organismes des Nations Unies; 3) d'informations provenant d'autres parties prenantes, y compris les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations régionales et la société civile.



[https://www.youtube.com/watch?v=YLfQOMwa\\_Nw&t=12s](https://www.youtube.com/watch?v=YLfQOMwa_Nw&t=12s)



## Transcription :

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'abord d'adresser mes vifs remerciements à vous-même, Monsieur le Vice-président du Conseil des droits de l'homme et Président de la séance, ainsi qu'aux membres de la troïka que sont la Chine, la Slovénie et le Togo et à tous les distingués représentants à la présente réunion. Je voudrais également remercier pour leur intérêt les pays inscrits au débat ainsi que ceux ayant adressé des questions préalables, notamment la Belgique, le Lichtenstein, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède et la Suisse.

Les questions auxquelles des réponses seront tout naturellement apportées par ma délégation au cours de ce débat. Mesdames, Messieurs, j'ai l'agréable devoir de vous présenter, au nom du gouvernement algérien et avec la délégation interdépartementale qui m'accompagne, le rapport périodique de l'Algérie due au titre du troisième cycle d'examen périodique universel du Conseil. Ce rapport, qui a été élaboré par un groupe de travail interdisciplinaire mis en place à cet effet et qui a intégré et interagit avec des segments de la société civile conformément aux directives édictées par votre Conseil, se propose de donner une image fidèle des réalisations accomplies depuis la soumission de notre deuxième rapport en 2012, de faire connaître les suites données aux recommandations acceptées et de mettre en relief les défis et les obstacles qui contrarient la pleine mise en œuvre des droits de l'homme. La délégation algérienne vous entretiendra avec franchise, avec sincérité et restituera, dans le contexte qui est celui de mon pays, le cadre évolutif de promotion et de protection des droits de l'homme. Monsieur le Président, le choix de la société algérienne consacrant le caractère irréversible de la promotion des droits de l'homme et des libertés est un choix fondamental et irréversible. L'état algérien accompagne et matérialise sous la direction et l'impulsion du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, cette dynamique, en incorporant dans sa législation interne les traités internationaux qui, comme vous le savez, ont primauté sur la loi nationale.

L'Algérie est consciente que la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales incombe au premier chef aux États. Elle s'est donc attachée, depuis son indépendance, à réserver une place prépondérante aux libertés fondamentales dans son entreprise d'édification d'un État moderne s'inscrivant dans une vision humaniste de l'organisation de la société et s'appuyant par-dessus tout sur le droit sans lequel il ne peut y avoir de progrès durable ni de société stable. La démocratisation en Algérie n'est donc ni un slogan de campagne, ni un caprice d'intellectuels. La tenue régulière et dans les délais fixés, d'élections libres et transparentes. La diversité de la composante du Parlement, où sont à présent représentées pas moins de 36 partis politiques et une vingtaine d'élus indépendants. Le fonctionnement démocratique des institutions, le foisonnement de l'expression libre des opinions, le développement prodigieux du mouvement associatif sont la parfaite démonstration du pluralisme qui prévaut en Algérie.

La réalité de tous les jours l'illustre à bien des égards. Avec pas moins de 71 partis politiques agréés et plus de 100 000 organisations non gouvernementales, un nombre qui a progressé avec la mise en œuvre des dispositions de deux nouvelles lois à partir de 2012. Contrairement à ce qui est parfois rapporté par une littérature peu objective. Les libertés syndicales sont exercées par 65 organisations, ainsi que dans le cadre de la tripartite qui a tenu 20 rondes depuis son institution. Et qui a été l'occasion pour le patronat, les syndicats et le gouvernement d'examiner ensemble et de convenir de formules consensuelles pour préserver l'emploi, renforcer la protection sociale et à améliorer la compétitivité. En somme, favoriser et promouvoir durablement le dialogue social.

Les libertés de réunion et de manifestant manifestations ne sont pas des événements sporadiques pour les partis, pour les associations ou les syndicats. Il s'agit d'une activité régulière qui reflète la vitalité de la vie démocratique dans le pays. Toutes les régions, agglomérations, villes d'Algérie connaissent une intense activité qui vise à mobiliser les militants ou les sympathisants de différents partis autour de programmes et d'idées que ces derniers ont en commun. La mesure, qui s'applique à titre exceptionnel à la manifestation sur la voie publique dans la capitale à Alger, est liée à des considérations propres à la capitale, l'État ne pouvant, en sa qualité de responsable de l'ordre et de la sécurité publique, se risquer à autoriser de telles manifestations lorsqu'il est avéré que leurs organisateurs ne remplissent pas les conditions objectives qui concourent à leur déroulement pacifique et sans aucun préjudice aux biens et aux personnes.

Le paysage médiatique algérien s'est grandement enrichi ces dernières années. Il compte nombre de canaux de télévision et de titres qui illustrent la liberté d'expression. Ceci active sous la supervision d'une autorité indépendante, la presse en Algérie, et de l'avis unanime d'observateurs attentifs et impartiaux. L'une des plus libres dans sa sphère géographique, avec 142 quotidiens, 43 hebdomadaires et 90 autres périodiques mensuels. Cette presse plurielle reflète à la fois les opinions, les courants de pensée et la réalité sociologique. En Algérie, ce secteur médiatique qui a longtemps bénéficié du soutien de l'État en matière de prestations et d'allègement des charges, est aujourd'hui

dans un espace concurrentiel où seul le lecteur est juge et par conséquent, seul le lecteur détermine la viabilité économique des titres de presse. Il n'existe pas de censure ni de monopole sur l'impression puisque aussi bien des collectifs de journaux se sont organisés pour acquérir les équipements nécessaires et procéder pour leur propre compte et même pour d'autres titres à l'impression de journaux quotidiennement. Les atteintes à la vie privée et à la considération des citoyens et la diffamation constituent, comme partout ailleurs, la quasi majorité des poursuites qui ont été intentées par des citoyens. Le juge est tenu par la loi de recevoir la requête en cas de plainte pour diffamation, de l'instruire et de lui donner les suites appropriées, dans le respect le plus strict du droit de la défense.

Il n'existe pas de délit d'opinion en Algérie, ni de peine privative de liberté à l'encontre des professionnels de l'information dans l'exercice de leur activité professionnelle. Pour assurer le suivi et l'évaluation des accomplissements en matière de droits de l'homme, une instance constitutionnelle dénommée le Conseil national des droits de l'homme a été mis en place le 9 mars 2017. Majorité majoritairement composée de représentants de la société civile tenant compte du principe de parité hommes femmes et doté de prérogatives élargies, il échoit à cet. À ce Conseil, notamment les prérogatives de surveillance, d'alerte précoce, d'évaluation, d'information et de sensibilisation en matière de droits de l'homme. Le Conseil national des droits de l'homme est chargé aussi d'examiner les situations d'atteintes aux droits de l'homme portées à sa connaissance et de prendre toutes les actions appropriées en la matière. Le Conseil adresse annuellement un rapport au Président de la République, au Parlement, au Premier ministre, et on assure par ailleurs une large diffusion. Monsieur le président, mesdames, Messieurs, lors de la présentation de notre deuxième rapport, nous avons évoqué les grandes lignes du chantier de réformes institutionnelles que le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait lancé le 15 avril 2011. Ce processus de réforme auquel les acteurs politiques, le mouvement associatif, le patronat, les syndicats, les faiseurs d'opinion, les personnalités nationales et toutes les bonnes volontés désireuses de contribuer ont participé, a été mené à son terme.

Il a culminé par la révision constitutionnelle du 7 février 2016, qui a non seulement apporté des innovations substantielles en matière de gouvernance, mais qui aussi s'est, inscrite résolument par avance et en droite ligne avec les objectifs du développement durable. Il serait certainement trop long ici de décliner les innovations apportées par la Loi fondamentale. Outre la réaffirmation du caractère républicain de l'État algérien. Outre la légitimation des institutions seulement par voie d'élections libre, démocratique, ainsi que la règle de l'alternance pour l'accession au pouvoir et l'exercice du pouvoir. Permettez-moi d'évoquer quelques-unes de ces innovations majeures et parmi les plus emblématiques. Dans sa partie préambulaire vers le rappel de l'histoire plusieurs fois millénaire de l'Algérie et du triptyque de son identité nationale, à savoir l'islam, l'arabité et l'amazighité, ainsi que la réaffirmation du peuple algérien de l'unité de son destin et son adhésion à la politique de paix et de réconciliation nationale politique promues et mis en œuvre sous la direction du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika. Pour cicatriser les blessures de la tragédie nationale, qui a mis qui avait mis en danger la nation. Deuxième caractéristique emblématique la promotion de la langue amazighe, langue nationale et officielle et la création d'une académie pour réunir les conditions de sa pleine concrétisation. La réélection du Président de la République une seule fois, cette disposition étant consacrée par la Constitution comme disposition irréversible et exclue de toute révision constitutionnelle.

Le renforcement des droits reconnus à l'opposition politique au sein du Parlement. La consultation de la majorité parlementaire par le chef de l'État lors de la nomination du Premier ministre. Le renforcement de l'indépendance et de l'autonomie du Conseil constitutionnel et du Conseil supérieur de la magistrature. La mise en place d'une instance indépendante chargée de la surveillance des élections. La promotion par l'État de la parité entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi. L'introduction du principe de la double juridiction en matière criminelle. Le renforcement de la prohibition de la violence contre les enfants. La protection et la prise en charge selon des dispositifs appropriés, des personnes handicapées, âgées et démunies. Enfin, pour me limiter à ces quelques caractéristiques emblématiques, la mise en place d'institutions consultatives comme l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption. Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, ainsi que le Conseil supérieur de la jeunesse. À ce processus de révision constitutionnelle est venu s'ajouter l'action déterminée de l'État visant le renforcement de l'administration de la justice et la mise à jour périodique de l'arsenal juridique législatif pour sa mise en adéquation avec les traités internationaux et continentaux dument ratifiés par l'Algérie.

Monsieur le Président, l'État de droit serait, comme chacun le sait, inopérant sans une justice indépendante, une justice rendue par des magistrats professionnels qui n'obéissent qu'à la loi et hors de portée de toute forme d'entraves, de pressions et de menaces. Enfin, le principe de la spécialisation a été retenu avec la mise en place progressive de pôles judiciaires spécialisés pour faire face aux contentieux et aux multiples facettes de la criminalité. Au plan législatif, de nombreux amendements ont été introduits depuis notre dernier rapport en 2012 dans le code pénal et le code de procédure pénale.

Aussi, et sans prétendre à l'exhaustivité. Je me dois de souligner que l'Algérie a été pionnier dans sa sphère civilisationnelle pour l'observation d'un moratoire effectif sur la peine de mort depuis déjà un quart de siècle. L'Algérie a aboli les condamnations à la peine de mort pour certains crimes, à l'exemple de ceux liés à la gestion économique, au trafic de stupéfiants, à la corruption, à la contrefaçon de la monnaie ou au blanchiment d'argent. De même, les garanties ont été renforcées en ce qui concerne les règles et les conditions du recours à la détention préventive, qui est désormais devenue une mesure exceptionnelle. Ce nouveau dispositif a favorisé l'introduction de la procédure de la comparution immédiate en remplacement des dispositions des procédures de flagrant délit, ce qui a permis de réduire les chiffres relatifs au placement en détention provisoire.

Monsieur le Président, l'Algérie a foi dans le multilatéralisme. Elle fait sien le principe de l'universalité des droits de l'homme. Elle récusé, au nom de la diversité de la composante de la famille humaine, l'uniformité, en se fondant précisément sur la reconnaissance des particularités et spécificités philosophiques, civilisationnelles, historiques, culturelles, sociologiques et religieuses. L'universalité ne doit aucunement signifier unicité, encore moins uniformité du modèle d'organisation sociale ou d'organisation politique. L'universalité, selon nous, n'a de sens que si la diversité de la famille humaine est respectée. C'est pourquoi l'Algérie considère que le respect des religions révélées et leur représentation ne sauraient admettre, au nom de la liberté d'expression, d'atteinte aux croyances et aux convictions de centaines de millions de fidèles, comme cela se reflète par des comportements afférents à la xénophobie et à la l'islamophobie notamment.

Je saisis cette occasion pour réfuter l'amalgame entretenu dans de nombreux fora au sujet de la question de l'orientation sexuelle, qui est un choix relevant de l'intimité des personnes pour le présenter comme constituant soi-disant une discrimination. Les États, monsieur le Président, n'ont pas vocation, au nom du respect des droits de l'homme, à s'ingérer dans la vie privée de leurs citoyens et encore moins à exposer cette vie privée dans la vie publique pour des considérations électoralistes et à l'imposer dans les agendas politiques, diplomatiques, médiatiques. La liberté de culte et de religion est garantie en Algérie par la Constitution. L'exercice de tous les cultes, y compris l'islam, doit obéir à la loi. J'aimerais souligner à ce stade qu'il n'y a absolument aucune différence en Algérie dans le traitement de l'exercice des libertés religieuses. Je souligne aucune discrimination entre les différents cultes.

L'Algérie est un pays musulman à majorité sunnite, appliquant au culte islamique les mêmes conditions que les cultes autres que musulmans. Le même traitement est opposable aux mosquées et à leur gestion puisque aucune mosquée ne peut être ouverte et aucun rite n'y est officier sans l'accord préalable du ministère des Affaires religieuses et uniquement après dépôt d'un dossier assurant sa conformité. Les imams, les imams officiant dans ces mosquées doivent nécessairement faire preuve d'intégrité, d'esprit, de langage empreint de modération, de pondération. Je voudrais rappeler que l'entretien et la réhabilitation des lieux de culte autres que les mosquées sont pris-en-charge sur le budget de l'État ainsi que les rémunération des agents du culte. Tout comme les imams que le ministère des Affaires religieuses, qui est encore une fois le ministère de tous les cultes, gèrent dans une transparence. Absolument. Enfin, les fêtes religieuses, qu'elles soient musulmanes, chrétiennes ou juives, sont célébrées en Algérie et donnent lieu à un repos légal pour les adeptes concernés. Les cas d'interdiction ou de présumé restriction, voire de poursuite, n'ont aucun, aucun rapport avec l'exercice des libertés religieuses, puisque les personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires le sont exclusivement pour des infractions relevant du droit commun telles que l'entrée ou le séjour illégal en territoire algérien, la collecte non autorisée de fonds, l'exercice illégal d'une profession réglementée ou la promotion de visions sectaires attentatoires à l'ordre public. Ces incriminations, quand elles sont opérées, le sont, comme c'est le cas dans tous les pays du monde, y compris ceux avec lesquels nous avons une coopération étroite, notamment en matière de prévention de la radicalisation et de déradicalisation. Pays amis. Qui sont souvent décrits comme. Présentant les plus hauts standards démocratiques. Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, la condition de la femme est une question figurant en bonne place parmi les préoccupations et aussi les priorités des pouvoirs publics en Algérie. Un long chemin a été parcouru pour donner effet, depuis l'indépendance du pays, aux combats émancipateurs du peuple algérien auxquels la femme algérienne a été partie prenante et durant lequel elle a gagné de haute lutte ce droit à une citoyenneté pleine et entière. Je ne reviendrai pas sur les nombreux acquis de la femme algérienne, mais je voudrais ou je souhaiterais simplement en évoquer trois parmi ceux qui me semblent être particulièrement parlants. D'abord, la représentation des femmes dans les assemblées élues, dont le nombre, à titre d'exemple, est passé au niveau de l'Assemblée populaire nationale, c'est à dire la chambre basse du Parlement à près de 150 députés sur 462. Ces élus sont issus des élections législatives qui viennent de se dérouler le 4 mai et ce. Cette réalisation appréciable, cette réalisation honorable et appréciable confirme une tendance conséquente et soutenue dans le temps. Deuxièmement, la parité hommes femmes sur le marché de l'emploi et la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques ainsi qu'au niveau des entreprises. Cette parité est consacrée par la révision constitutionnelle du 7 février 2016 et elle a aujourd'hui force contraignante pour l'ensemble des employeurs. Troisièmement, la répression de toutes les formes de violence à l'égard de la femme, en tous lieux et en toutes circonstances, dans la sphère privée, dans le monde du travail et même sur la voie publique. A la faveur des amendements qu'a connus le Code pénal. Une tolérance zéro est observée à ce sujet par la justice, laquelle, saisi

par la victime, enclenche les poursuites contre le contrevenant. La victime, quant à elle, bénéficie d'une assistance juridique gratuite. Une stratégie dédiée à la question se propose de prévenir la violence dans les différents milieux et d'apporter des réponses aux victimes en s'appuyant sur le dispositif mis en place par les pouvoirs publics ou par la société civile qui développe des actions de proximité en matière d'information, de conseil, d'assistance, d'insertion et de réinsertion et de promotion des droits. Un Conseil national de la femme veille à la promotion des droits des femmes et ce Conseil a été l'initiateur de la mise en place par l'État d'un fonds, un fonds entièrement dédié au versement de la pension alimentaire aux femmes divorcées dans les ex-conjoints sont défaillants. En plus des dispositions déjà stipulées par le Code pénal et en vue de l'harmonisation de la législation algérienne avec les instruments juridiques internationaux, l'Algérie a ratifié quatre instruments internationaux et régionaux pertinents, en l'occurrence la convention CEDAW, la Convention relative aux droits des enfants, le Protocole de Maputo et la Convention des droits et du bien être de l'enfant africain.

En Algérie, l'enfance est au cœur des préoccupations de l'État et de la société. La politique volontariste menée depuis l'indépendance ainsi que les réformes multisectorielles. Entreprises ces dernières années pour promouvoir les droits fondamentaux de l'enfant ont donné des résultats probants. Par ailleurs, et en application de la Convention relative à la criminalité transnationale organisée, particulièrement ces deux protocoles additionnels, les infractions de traite des personnes et de trafic illicite de migrants sont désormais prévues et réprimées par le Code pénal. L'Algérie prend en charge également toutes les autres questions concernant la femme et l'enfant, notamment en matière de mariage et de travail forcé. Elle a mis en place un organe national ad hoc pour le suivi de ces questions, dérivé de la crise migratoire. L'Algérie étant devenue, comme chacun le sait, un pays de destination pour nombre de déplacés et de réfugiés. L'Algérie est et restera une terre d'hospitalité. Elle mesure les défis que rencontrent les pays de son voisinage et leur exprime chaque circonstance, sa solidarité, lorsqu'elle ne les accompagne pas à leur demande, dans leurs processus nationaux de réconciliation nationale. Monsieur le Président, l'Algérie est signataire des principaux traités universels et régionaux en matière de droits de l'homme. Elle est partie à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle a ratifié en septembre 2016 le Protocole de Maputo relatif aux droits de la femme en Afrique, ainsi que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Elle a déposé de nombreux rapports qui font l'objet d'examen par les organes de surveillance compétents. L'Algérie a lancé une série d'invitations à nombre de mécanismes de vote conseil. Sur les sept invitations, cinq se sont déjà concrétisées.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

## 04

**Titre :** Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères de l'Algérie Forum Économique en Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5)

**Durée :** 5 min

**Description :** les ministres français, espagnol, portugais, maltais, mauritanien, marocain, algérien, tunisien et libyen des Affaires étrangères ainsi que le vice-ministre italien des Affaires étrangères ont abordé à Barcelone le 23 octobre la façon dont peut être renforcée la coopération économique en Méditerranée occidentale.



Ils le font en présence des représentants de plusieurs patronats et d'une importante délégation d'entrepreneurs des pays mentionnés. En tout, plus de 300 personnes participent aux diverses séances du forum. C'est la première conférence de ce que l'on appelle familièrement le Dialogue 5+5 qui traite de thèmes d'ordre économique. L'évènement, tenu sous la présidence de la Mauritanie et du Portugal (co-présidents du Dialogue 5+5), a été organisé par le ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, l'IEMed et la Casa Mediterraneo. L'IEMed s'est chargé de la participation au forum des patronats et des délégations d'affaires des dix pays concernés



<https://www.youtube.com/watch?v=w246RS9GcwA>



## Transcription :

**Ramtan Lamamra :** Excellences, Mesdames, Messieurs, chers collègues, je crois que c'est un grand privilège et un grand plaisir de venir à ce podium après mon collègue nouvellement nommé, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc. Je crois que nous sommes quelques-uns à être nouvellement portés à la fonction de ministre des Affaires étrangères dans notre région. Le collègue mauritanien, collègue marocain, moi-même. Notre doyen, c'est la Tunisie. (Rire), Disons que les choses bougent vite dans notre région. Voilà ce que je voulais dire. Elle bouge vite, elle bouge dans la bonne direction. Et nous sommes heureux que dans ce contexte des cinq plus cinq, nous soyons amenés à faire faire connaissance avec ce que nous n'avions pas eu le plaisir et le privilège de rencontrer auparavant et de consolider nos relations avec les autres amis, amis et frères.

Le Maghreb. Je crois que le ministre Enzo en a parlé. Nous sommes donc l'anneau articulaires de cette dynamique euroméditerranéenne. Nous avons notre enracinement arabe enracinement africain avec de grandes opportunités et de grands défis. Nous avons également nos ressources, nos capacités, nos moyens à l'échelle maghrébine pour faire en sorte que notre contribution à la paix, à la stabilité, à la prospérité de l'espace euro-méditerranéen soit une contribution essentielle plutôt que marginale ou accessoire. Donc ce message, nous tenions à le partager, à le partager avec vous. Nous avons à un moment lancé l'initiative de l'eau que nos amis espagnols et nous-mêmes avons décidé de prendre ensemble. Je crois que c'est une contribution qualitative importante parce qu'il y a des problèmes de cette nature qui sont tout à fait stratégiques et qui sont d'intérêt pour l'ensemble de nos peuples dans la région. Et il est tout à fait clair que nous devons envisager l'avenir commun de notre région en termes de stabilité, en termes de de prospérité partagée, et que les voies qui y mènent, doivent avantageusement profiter de l'expérience des autres. Je crois que nos amis européens ont eu leur propre expérience de progression graduelle vers l'intégration. Les réalisations de l'Europe d'aujourd'hui n'étaient peut-être pas imaginées ou même rêvées par les pères fondateurs du processus européen. Et je crois que l'un de ces pères de la construction européenne a eu la sagesse de dire Je crois que c'est un français c'est Jean Monnet. Il l'a dit que lorsqu'un problème s'avère insoluble, il faut changer de problème. (Applaudissement) Je crois que c'est cette sagesse qui a pu amener les Européens à contourner certaines difficultés. Nous pouvons nous en inspirer en tant. En tant que Maghrébin. Incontestablement, l'économie, le primat de l'économie doit s'imposer à nous. Et c'est avec l'économie, avec le partage le plus équitable que nous pouvons faire les également l'équité dans les sacrifices que nous pouvons amener dans nos peuples à envisager, à sentir et à se mobiliser pour les bienfaits, les bienfaits d'une prospérité partagée. J'ajouterai également la nécessité de relations entre toutes les catégories sociales qui sont de nature à jouer un rôle de locomotive dans cet effort de construction maghrébine. Qu'il s'agisse de la jeunesse, qu'il s'agisse des femmes, qu'il s'agisse des opérateurs économiques, qu'il s'agisse du mouvement sportif d'une manière générale. Je crois que plus nous donnerons les occasions à ces segments de nos populations de se connaître, de travailler ensemble. Puisse, nous, plus nous augmenterons les chances de cette dynamique forte, auto entretenue qui nous mènera vers eux, vers un Maghreb qui sera une composante essentielle de cette construction euro-méditerranéenne qui nous réunit aujourd'hui ici. Alors merci de nous avoir donné l'occasion de nous voir et, et de vous exposer cet engagement, cette vision de l'avenir qui je suis persuadé et partagée par l'ensemble de nos peuples et l'ensemble de nos populations. Merci.

## 05

**Titre :** Monsieur le vice Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères, s'entretient à Rome avec le président du conseil des ministres italien.

**Durée :** 3 min

**Description :** Alger (APS)- Le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a été reçu lundi, par le Président du conseil des ministres italien, Giuseppe Conte. Il a affirmé avoir remis un message écrit du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au président du Conseil italien.



<https://www.youtube.com/watch?v=LZS2Y1xRXn8>



## **Transcription :**

**Ramtan Lamamra :** J'ai eu le privilège d'être reçu longuement ce matin par le président du Conseil des ministres italien, auquel j'ai remis un message écrit du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, entrant dans le cadre des consultations régulières entre nos deux pays, fondé sur le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qui lie nos deux pays.

L'Italie est un pays partenaire important de l'Algérie. C'est notre premier client. L'Italie est un pays qui joue un rôle important en Europe, dans le bassin méditerranéen, en Afrique. Nous avons donc saisi cette opportunité pour faire le point de nos relations à l'endroit de nos partenaires internationaux. L'Algérie, qui est connue pour exporter la paix, la sécurité et la stabilité. L'Algérie qui est connue pour avoir un soft-Power en termes de culture, de valeurs. L'Algérie donc, rassure ses partenaires internationaux sur le fait que ce moment privilégié de notre histoire est un moment qui se passe en famille, si je peux dire, qu'il n'y a pas de préoccupation particulière à avoir pour nos partenaires internationaux et que, en tant qu'État, en tant que peuple, nous sommes profondément attachés au principe de la non-ingérence dans nos affaires intérieures.

Nous rassurons nos partenaires et nous leur disons continuons à développer notre partenariat mutuellement avantageux. Continuons à faire le travail diplomatique normal d'information mutuelle. Mais prenons garde à ce que les forces occultes des ONG et des individus, que sais-je, développent des intentions d'ingérence, d'intervention dans nos affaires intérieures. Parce que là, c'est toute la nation algérienne qui, comme une seule personne, s'opposerait à ce genre de velléités. L'état algérien accompagne tout naturellement ce moment important de l'histoire de notre pays, accompagne à travers les initiatives que chacun connaît et l'accompagne à travers une grande écoute à l'égard de la jeunesse algérienne qui exprime dans son style à elle et avec beaucoup de détermination et de conviction, exprime des aspirations, des exigences démocratiques, économiques, sociales. L'état algérien, qui est donc, indique une voie, la voie du rassemblement de nos forces, la voie de la concertation afin de bâtir ensemble la deuxième République que nous souhaitons tous travailler à réaliser comme cadre constitutionnel d'un nouveau système. Un système où la dignité de l'Algérien et de l'Algérien sera pleinement respectée et en toutes circonstances.

## CORPUS – Twitter

← **Ramtane Lamamra | رمطان لعمامرة**  
524 Tweets



⋮ ↻ Abonné

**Ramtane Lamamra | رمطان لعمامرة**  
@Lamamra\_dz

Former Minister -Algeria | الجزائر - سابق وزير

📍 الجزائر [mae.gov.dz](http://mae.gov.dz) 📅 A rejoint Twitter en janvier 2018

38 abonnements 284,4 k abonnés

 **Ramtane Lamamra | رمطان لعمامرة** @Lamamra\_dz · 13 août 2022 ...

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès aujourd'hui du journaliste italien ami de la révolution algérienne Piero Angela. Mes sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches et amis. Puisse son âme reposer en paix.



**Ramtane Lamamra** | رمطان لعمامرة @Lamamra\_dz · 17 mars 2022 ...

Je remercie mon frère @AShingiro pour sa visite qui ouvre de nouvelles perspectives pour consolider les relations d'amitié et de coopération entre 🇩🇿 et 🇲🇰 et favoriser notre engagement à l'échelle continentale, guidés par les principes auxquels nous demeurons fermement attachés.



55 76 493

**Ramtane Lamamra** | رمطان لعمامرة @Lamamra\_dz · 1 mars 2019 ...

J'ai échangé avec SEM le SG @ONUinfo @antonioguterres sur les perspectives de renforcement du partenariat stratégique UA-ONU à la lumière notamment des dispositions que le Conseil de sécurité vient d'adopter dans le contexte du programme tendant à faire taire les armes en Afrique



81 42 229

**Ramtane Lamamra** | رمطان لعمامرة @Lamamra\_dz · 12 mars 2018 ...

"Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt des grandes puissances du Conseil de sécurité pour les questions continentales alors que l'UA a entamé un agenda de réformes politiques, sécuritaires et économiques..."  
[pressreader.com/france/lopinio...](https://pressreader.com/france/lopinio...)

1 19



Ramtane Lamamra | رمضان لعمامرة @Lamamra\_dz · 24 juin 2018

Je suis arrivé aujourd'hui à #Moroni, #Comores. J'ai été accueilli par les Ministres Comoriens de l'Interieur et de la Jeunesse. @AU\_PSD @AfricanUnion



4

2

66



Ramtane Lamamra | رمضان لعمامرة @Lamamra\_dz · 4 juin 2018

Je salue la réalisation d'un consensus politique qui a permis la nomination d'un nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en la personne de M. Christian Ntsay, et salue également la formation imminente d'un nouveau Gouvernement inclusif de sortie de crise #Madagascar



0

24

63



**176 (1962). Résolution du 4 octobre 1962**

[S/5174]

*Le Conseil de sécurité,*

*Ayant examiné* la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République algérienne démocratique et populaire.

*Recommande* à l'Assemblée générale d'admettre la République algérienne démocratique et populaire à l'Organisation des Nations Unies.

*Adoptée à la 1020<sup>e</sup> séance  
par 10 voix contre zéro, avec  
une abstention (Chine).*



Asma.Bisker. Master sciences du langage.

2022/2023

Email : [biskerasma@outlook.com](mailto:biskerasma@outlook.com)